



PDD 2

Paysage et développement durable

Actes

Séminaire à mi-parcours

Arles - 16 et 17 mai 2013

Participants

Nom	Prénom	Organisme
ALLOUCHE	Aurélien	DESMID - CNRS
ANTROP	Marc	CS PDD2 - Université de Ghent - Belgique
BAILLY	Emeline	CSTB
BELANGER	Laurent	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE)
BERCOVITZ	Rémi	
BERTRAND	Etienne	Bureau d'Études de Gally
CHAMPRES	Jérôme	CO PDD2 - CERTU
COCAUD	Camille	Provaltis
COHEN	Marianne	CS PDD2 - LADYSS, Paris
CORBIER	Corinne	AKENE Paysage
DAUTEL	Christian	CS PDD2 - Ecole Supérieure des Beaux-Arts, Angers
DAVODEAU	Hervé	Agrocampus-Ouest Angers
de CHASTENET	Cédissia	Ville de Paris
DERVIEUX	Alain	DESMID - CNRS
DERIOZ	Pierre	Université d'Avignon
FRANCHI	Aurélien	CO PDD2 - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE)
GEISLER	Elise	Agrocampus-Ouest Angers
GERNIGON	Christèle	CO PDD2 - Office National des Forêts
GOMEZ-MENDOZA	Josephina	CS PDD2 - Université Autonome de Madrid, Espagne
GUILLAUMIN	Gérard	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE)
GUILLERME	Sylvie	GEODE
GUTTINGER	Philippe	CS PDD2 - Université Paris X, Nanterre
HAGNERE	Pierre-Yves	
HAISSAT	Christian	
HEMERY	Gaël	Parc Naturel Régional de Camargue
HOWARD	Peter	CS PDD2 - Landscape Research Group
KOUKAS	Nicolas	Ville d'Arles
LABORDE	Julien	Atelier Mnémosis
LATZ	Arinna	CAP
LAZZERI	Yvette	Université Paul Cézanne
LE NEVEZ	Nicole	CO PDD2 - Conservatoire des Rives de la Loire et de ses affluents
LECONTE	Louise	Agrocampus-Ouest Angers
LONGUET	Isabelle	CO PDD2 - Mission Val de Loire
LUGINBÜHL	Yves	Président CS PDD2 - CNRS Paris
LUGINBÜHL	Antoine	Paysagiste D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux
MENOZZI	Marie-Jo	Consultante indépendante
MESINI	Béatrice	CNRS Telemme AMU
MICHELIN	Yves	CS PDD2 - VetAgro Sup Campus Agronomique de Clermont
MONTEBAULT	David	Agrocampus-Ouest Angers
NICOLAS	Laurence	DESMID - CNRS

OLIVRY	Didier	Parc Naturel Régional de Camargue
PEDROLI	Gerardus Bas	CS PDD2 - Wageningen University, Pays-Bas
RAYMOND	Richard	CNRS, Paris
RUELLAN	Stéphane	Provaltis
SALANIE	Julien	AGROCAMPUS OUEST- GRANEM
SANDOZ	Alain	Tour du Valat
SMADJA	Joëlle	CS PDD2 - CNRS Paris
SOUFFLET	Elise	CO PDD2 - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE)
TALASSINOS	Luc	CO PDD2 - DREAL PACA
TOUBLANC	Monique	CS PDD2 - ENSP, Versailles
VIANET	Régis	Parc Naturel Régional de Camargue
WAKEMAN	Rosemary	
YOUNES	Chris	CS PDD2 - ENSA La Villette, Paris

Sommaire

Participants	3
Programme du séminaire	7
Jeudi 16 mai 2013	9
Vendredi 17 mai 2013	10
Jour 1 : Présentations des recherches et discussions	11
Allocution d'ouverture	13
1 ^{er} session présidée par Marianne COHEN	17
Paysage et étalement urbain : dynamique physique et culturelle et modélisation.....	20
Paysage des franges péri-urbaines – représentations, indicateurs, outils.....	25
Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables.....	29
Discussion générale et clôture de la session	33
2 ^{nde} session présidée par Philippe GUTTINGER.....	37
Dynamiques paysagères et perception des interfaces arborées : quels enjeux pour la trame verte et bleue ?	38
Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative.....	43
Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes, une approche par l'expérimentation et la comparaison des méthodes.....	49
Dynamiques des évolutions paysagères, gestion participative et perceptions du paysage en Camargue (DEEPCAM)	55
Jour 2 : visite de la Camargue et table ronde	59
Introduction de la table ronde	61
Présentation du projet DEEPCAM et discussions	63
Clôture.....	77

PDD2

Programme du séminaire

Jeudi 16 mai 2013

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Allocutions d'ouverture

Yves LUGINBÜHL (CNRS)
Président du Conseil Scientifique du PDD2

Gérard GUILLAUMIN (MEDDE)
Responsable et animateur du PDD2

10h00 : 1ère Session de présentation des recherches
Présidée par Marianne COHEN

10h00	L'enjeu des paysages communs	Emeline BAILLY CSTB
10h20	Discussion avec la salle	Yves LUGINBÜHL, discutant
10h30	Paysage et étalement urbain : dynamique physique et culturelle et modélisation	Julien SALANIE AGROCAMPUS OUEST- GRANEM
10h50	Discussion avec la salle	Bas PEDROLI, discutant
11h00	Paysage des franges Périurbaines - Représentations, Indicateurs, Outils	Richard RAYMOND LADYSS
11h20	Discussion avec la salle	Philippe GUTTINGER, discutant
11h30	Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables	Marie Jo MENOZZI Consultante indépendante
11h50	Discussion avec la salle	Josefina GOMEZ MENDOZA, discutante
12h00	Discussion générale et clôture de la session	Président de séance

12h30 : Pause déjeuner

14h00 : 2nde Session de présentation des recherches
Présidée par Philippe Guttinger

14h00	Dynamiques paysagères et perception des interfaces arborées : quels enjeux pour la trame verte et bleue ?	Sylvie GUILLERME GEODE
14h20	Discussion avec la salle	Marc ANTROP, discutant
14h30	Paysage et Développement Durable : à la recherche d'une participation créative	Yvette LAZZERI Université Paul Cézanne
14h50	Discussion avec la salle	Bas PEDROLI, discutant
15h00	Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes, une approche par l'expérimentation et la comparaison des méthodes	David MONTEBAULT AGROCAMPUS OUEST
15h20	Discussion avec la salle	Marianne COHEN, discutante
15h30	Dynamiques des Evolutions Paysagères, gestion participative et perceptions du paysage en Camargue (DEEPCAM)	Aurélien ALLOUCHE (RESSOURCE), Laurence NICOLAS (RESSOURCE, DESMID/ESPACE : CNRS-AMU), Alain SANDOZ (Tour du Valat)
15h50	Discussion avec la salle	Monique TOUBLANC, discutante
16h00	Discussion générale et clôture de la session	Président de séance

Vendredi 17 mai 2013

Visite de site au Parc naturel régional de Camargue
Animée par Alain Dervieux (DESMID-CNRS)

Visite guidée

Départ : rendez-vous devant l'**Hotel Jules César** (lieu du déjeuner du 16 mai), **9 Boulevard des Lices**, 13200 Arles

D'Arles aux Etangs et Marais des salins de Camargue : Nous traverserons les principaux paysages camarguais pour achever la visite aux anciens Salins devenus récemment propriété du Conservatoire du Littoral. Ces espaces sont soumis à une forte dynamique de changement, conséquence de leur récent passage d'exploitation du sel à protection de la nature.

Trajet :

9h00 Départ d'Arles vers la digue à la mer (chemin du Fangassier) en traversant le Nord Camargue par le chemin de Sainte Cécile et celui de Mas d'Agon, puis sur la D36b nous longerons l'étang du Vaccarès pour emprunter le chemin du Fangassier suivi de la route du Fangassier en passant au niveau d'Amphise. Arrêt dans la partie Ouest des anciens salins.

Animateur : Alain Dervieux (DESMID/ESPACE)

Invités :

- Didier Olivry (Directeur du PNRC)
- Régis Vianet (Dir. Adjoint PNRC) et Gaël Hémerly (Chargé de mission du PNRC)
- Corinne Corbier (Akene paysage)

12h30 : Déjeuner (Bergerie du domaine de La Belugue)

Table ronde animée par Yves MICHELIN

Participants :

- Nicolas KOUKAS, Adjoint au maire d'Arles
- Alain Dervieux (coordinateur scientifique de la recherche DEEPCAM)
- Aurélien Allouche (RESSOURCE), Laurence Nicolas (responsable scientifique de DEEPCAM), Alain Sandoz (Tour du Valat)
- Didier Olivry (Directeur du PNRC) et Régis Vianet (Dir. Adjoint PNRC)
- Corinne Corbier (Akene paysage)

Contenus :

14h00 Présentation succincte du projet DEEPCAM et discussions autour des 3 axes suivants :

- Quelle généralisation possible à partir du dispositif expérimental de DEEPCAM ? La participation apporte-t-elle des connaissances supplémentaires sur la question écologique, réf. majeure au développement durable en Camargue, et notamment sur la continuité écologique ?
- Quelle transposabilité possible en milieu urbain ? Quid du périurbain ?
- Quels indicateurs et avec quelle pertinence ? Rôle de la continuité écologique sur le paysage : qu'en faire au plan paysager ? Paysage et écologie du paysage : l'écologie du paysage est-elle une approche opératoire dans nos approches PDD ?

Allocution de clôture

15h30 Yves LUGINBÜHL (CNRS)
Président du Conseil Scientifique du PDD2

16h00 Fin du séminaire

PDD2

Jour 1 : Présentations des
recherches et discussions

Allocution d'ouverture

Yves LUGINBÜHL

Dans le domaine de la recherche sur le paysage, on manque encore aujourd'hui de vocabulaire, de méthodologie. On ne sait pas toujours comment représenter ces dynamiques qui sont quelques fois complexes qui mélangent plusieurs processus d'origines et de facteurs différents et qui en même temps se déroulent à des échelles différentes. On parle beaucoup d'indicateurs : est-ce qu'on peut imaginer construire des indicateurs, ou des descripteurs, puisque maintenant ce sont les termes consacrés dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages ? Pour désigner ces dynamiques et les évaluer, et dans ces dynamiques, quelle place est accordée aux représentations sociales des paysages sachant que celles-ci ne sont pas immuables, qu'elles évoluent avec le temps ?

Il y a dans le programme PDD un projet concerné, nous l'entendrons tout à l'heure. Ensuite, l'axe économique qu'on a essayé de prendre sous ce libellé : le paysage produit de l'économie. Et là évidemment on pourrait faire référence à tous les grands auteurs, historiens, qui ont bien montré comment les transformations des économies européennes ont modifié les paysages : Hoskins en Angleterre, Sereni en Italie, Dion en France etc... On sait que ce n'est pas spécifique à la question du paysage, que l'approche économique classique a un certain nombre de limites dans ce domaine. En particulier à propos d'environnement, de biodiversité etc. La notion de monétisation des paysages a été critiquée et donc on a essayé de s'inspirer de la notion de services rendus par les écosystèmes en l'appliquant aux paysages. On a donc essayé de renverser le postulat économique en proposant de considérer que le paysage est un produit de l'économie. On se pose donc la question : le paysage rend-il des services à la société, et inversement ? Comment mesurer ces services ? Quel bien-être un paysage apporte-t-il à la société, étant entendu que le paysage a été considéré, notamment par convention européenne du paysage, comme un facteur de bien-être individuel ou social ? Il y a dans le programme, un projet de recherche concerné.

Ensuite on a cet axe qui n'a malheureusement pas eu de réponse. C'est un peu dommage, on espère, mais on ne connaît pas la suite de la recherche pour ces projets sur le paysage. L'idée était d'éclairer les relations entre paysage et changement climatique et politiques énergétiques. C'est-à-dire éclairer les contradictions entre politiques énergétiques et paysage. On l'a vu dans PDD1 à propos de l'éolien. C'est aussi passer sur les aspects de gestionnaires, et s'interroger sur l'interface politique régionale, nationale et enjeux planétaires. Ça reste toujours d'actualité. On avait imaginé pouvoir explorer les échelles de production des énergies renouvelables, et notamment l'échelle domestique, qui reste, si j'entends nos interlocuteurs au sein du MEDDE, une question vive restant qui reste sans réponse. On est pour l'instant dans une production, en particulier pour l'éolien, même pour le photovoltaïque, avec des productions avec des grands moyens, et on n'a pas encore pensé vraiment la production d'énergie à l'échelle domestique qui pourrait avoir un lien extrêmement intéressant avec les questions d'urbanisme, d'habitat, etc. Ce qui veut dire mieux comprendre la politique énergétique et la qualité des paysages. Donc il n'y a pas de projet dans ce programme, c'est un peu dommage.

Par contre dans l'axe paysage et participation, nous avons 5 projets. Je ne sais pas si on peut dire que « paysage et participation » est devenu une tarte à la crème, mais c'est un thème très présent, un peu partout, et pas seulement en Europe. On l'a vu au colloque de Perpignan, il y a avait des collègues d'Amérique latine, venus faire des communications sur la question, pour des projets en Argentine, au Brésil, etc. En Europe, il y a de très nombreuses expériences, et c'est devenu un outil local pour peser en politique face à la mondialisation, qui effraie. On se dit qu'on va se prendre en charge à l'échelle locale pour aller à l'encontre des processus pervers de la mondialisation. Evidemment il y a beaucoup de problèmes qui se posent dans cette dimension de la participation. C'est bien sûr la difficulté de la multiplicité des sens du mot paysage, les contradictions entre les approches scientifique et professionnelle, les applications du public, et puis bien sûr beaucoup de confusion entre consultation, information, médiation,... On pourrait même aller plus loin, on a parlé de démocratie participative, délibérative etc. Donc c'est bien dans ce cadre de l'exercice de la démocratie locale qu'on pose la question. Et là vous avez 5 projets concernés. Les problèmes sociétaux aigus, et dans le champ de l'économie, nous savons que nous sommes dans un processus de réduction des dépenses publiques. Quel effet a-t-il sur le paysage ? Ne serait-ce que sur les politiques, mais aussi peut-être sur nos programmes de recherche ? Est-ce que la question du projet de paysage peut se passer d'une approche économique ? Pour l'instant, s'il est vrai

que l'on examine les nombreux projets qui se sont déroulés dans les années précédentes, l'économie n'est pas trop abordée. Il faut peut-être se poser la question. Dans le champ politique et social, est-ce qu'on peut poursuivre cette voie qui est en train de donner du crédit aux positions radicales ? Avec le phénomène d'abstention aux élections, le vote aux extrêmes, etc. Je pense que l'on peut réfléchir aussi à cela. Quelle place peut-on donner dans l'exercice politique à une approche participative basée sur le paysage ? Et puis, ça c'est une question que personnellement je pense tout à fait pertinente : est-ce que le paysage peut apporter des réponses aux questions de pauvreté, de violences, de mal-être, d'injustice sociale, etc. Vous savez quand on voyage dans le monde on est toujours confronté à ces situations paysagères parfois insoutenables, et même en Europe. Récemment je passais sur l'autoroute qui va vers Roissy : le long de l'A3 il y a un immense bidonville. C'est quoi, du paysage ? En Afrique du Sud on a les townships. La route qui mène de l'aéroport de Captown au centre-ville est jalonnée de bidonvilles. Est-ce que nous pouvons faire ce lien entre paysage et ces questions ?

Et puis dans le champ écologique, quelles interactions entre paysage, changement climatique et biodiversité ? On a vu monter durant les dernières années la question de la biodiversité. On pourrait dire qu'elle a tendance à écraser un peu le paysage. On va voir peut-être qu'il y a un petit espoir. Et d'ailleurs vous savez que l'écologie a beaucoup développé les approches modélisatrices que les sciences sociales ne cherchent pas trop à développer pour l'instant. Il y a une sorte de méfiance réciproque dans ce processus.

Indéniablement les programmes de recherche du paysage de MEDDE, ont développé la communauté scientifique. Mais c'est une communauté qui est un peu faible. On a vu par exemple des équipes s'investir dans les programmes et qui ensuite disparaissaient. On a donc vu un renouvellement heureusement. Mais est-ce qu'on assiste à un renforcement de cette communauté ? Comment penser son avenir ? Là bien sûr, il y a indéniablement des relations avec le monde de l'enseignement. On est actuellement dans les effets de la réforme LMD sur l'enseignement du paysage : c'est très complexe. D'autant plus qu'en France nous avons des écoles qui n'appartiennent pas aux mêmes ministères : le ministère de l'agriculture, de la culture, l'enseignement supérieur... Donc comment ça se passe entre ces différentes écoles ? Et quelles répercussions cela a sur le domaine de l'enseignement ? Dans cette communauté scientifique, quelle place respective ont les disciplines par rapport aux approches professionnelles ?

L'avenir de la dimension européenne. Vous le savez, et on peut le remercier, le ministère a toujours réaffirmer cette dimension européenne. A tel point que PDD1 avait une très forte dimension scientifique. Le comité scientifique est lui-même composé de chercheurs d'origines géographiques différentes. Quel avenir pour cette dimension européenne ? Sachant qu'il y a beaucoup de questions posées sur l'Europe, son avenir politique etc...

Il s'agit évidemment d'une question fondamentale, des relations entre le domaine scientifique et le domaine de l'action. Est-ce que ce fossé qu'on a toujours dénoncé, est en train de se combler ? Il y a des signes effectivement, et d'ailleurs dans les programmes de PDD2 certains établissent des relations entre disciplines scientifiques et approches professionnelles. Mais en conséquence je pose la question de la place des connaissances et notamment dans les processus de décisions politiques. Vous connaissez sans doute tous les atlas de paysage qui ont été mis en place à partir de 94. Ces atlas ont été critiqués au début, maintenant ils sont en cours de réactualisation. Il est légitime qu'ils soient inscrits dans la future loi. Où place-t-on ces connaissances ? Et puis il y a les problèmes de l'approche théorique et des méthodologies scientifiques ou professionnelles. Comment peut-on concilier tout cela ? Et puis ceci nous concerne au premier chef : quelle place dans les projets territoriaux ? Comment passe-t-on, par exemple, des atlas au projet de paysage ? Vous savez que ça a été un sujet polémique dans la communauté des professionnels, puisque certains disaient « c'est très bien, mais ça ne débouche pas sur l'action ». Comment concilier cela donc ?

Eclairer les décisions politiques. C'est un objectif inscrit dans tous les appels à proposition du ministère, avec quelle efficacité ? Effectivement, il y a des signes positifs, et vous savez sans doute qu'il y a une nouvelle loi en cours d'écriture sur la biodiversité des paysages, qui s'inspire beaucoup de la convention européenne du paysage. Il ne faut pas oublier quand même que dans l'élaboration de la convention européenne du paysage, la place de la connaissance scientifique a été décisive. S'intéresser au paysage du quotidien a été le sujet de la mobilisation d'un certain nombre de chercheurs. Ils avaient fait le constat depuis longtemps que s'intéresser au paysage ne renvoyait pas aux paysages remarquables mais aussi aux paysages du quotidien. Donc c'est une bataille qui est en train de se dérouler aujourd'hui et qui risque de passer dans la loi. Evidemment on a toujours des difficultés à conforter la place de la recherche dans les dispositifs politiques, et revient toujours cette question de la dimension européenne. On est au cœur de l'animation des programmes. Quel est l'avenir de cet

excellent outil. J'ai eu l'occasion récemment d'assister à une réunion de tous les présidents de conseils scientifiques des appels d'offres de recherche du MEDDE et la question a été posée de l'avenir de ces programmes de recherche, en particulier par rapport à la loi Fioraso. Loi qui soulève beaucoup de polémiques vous le saurez sans doute. Par rapport à la place de l'ANR, est-ce que ces programmes ont encore un avenir, compte tenu aussi de la diminution des crédits ? On a un autre exemple, ce sont les fiches PDD1, qui sont terminées et prêtes à être publiées. C'est un exemple de valorisation dû à l'animation et qui procède de la volonté de transférer la recherche vers l'action. Et puis il y a sans doute d'autres moyens. On a institué un site web, mais il y a peut-être encore d'autres moyens. Voilà, je vous souhaite un bon débat !

Gérard GUILLAUMIN

On est à mi-parcours en ce moment. Le colloque final aura lieu en fin de l'année 2014 – début 2015. On est dans l'avenir et c'est de l'avenir dont je voulais vous parler. Dans le sens où on est dans un contexte pas très facile, inquiétant sur les crédits. Personnellement je pense qu'il faut oublier tout ça et rester dans la responsabilité qu'on a. En tant que chercheur ou porteur de politique publique, il y a des enjeux tels dans la société en ce moment, nous avons un devoir de commencer à réfléchir et s'investir sur des sujets qui sont fondamentaux. Je pense que pour les politiques publiques notamment, le paysage est très bon indicateur des transformations des territoires et de l'évolution des sociétés. La recherche peut nous aider à creuser certains thèmes. J'en avais noté 4, mais Yves les a déjà cités. Il y a le thème du changement climatique, qui est quelque-chose de fondamental en ce moment. On a essayé dans le premier APR, cela n'a pas marché, mais je crois qu'il faut continuer. L'autre thème qui me semblait important était le paysage et la crise. Est-ce qu'on peut parler de paysage de crise économique, de crise sociale, du chômage ? Ce sont des questions de plus en plus importantes pour nous. Le thème suivant c'est le paysage et les évolutions écologiques. Là aussi, est-ce qu'on peut poser des questions sur l'appauvrissement des paysages de la biodiversité ou des paysages en mutation avec le déplacement des espèces ? Autre sujet d'actualité, c'est le paysage et l'énergie. On constate déjà des paysages d'énergie abandonnés (exemple des mines de charbon), mais il y a aussi le paysage des énergies nouvelles. Il y a aussi les paysages du transport de l'énergie. Je les ai listés de façon un peu sectorielle, mais ces thèmes sont liés. Yves l'a montré d'une autre façon. Ces interrelations et ces interactions leur donne une dimension de développement durable. Je pense qu'on reste dans la thématique paysage et développement durable. L'avenir nous dictera la suite !

1^{er} session présidée par Marianne COHEN

L'enjeu des paysages communs

Axes de recherche

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Emeline BAILLY, Sociologue Urbaniste, CSTB

Résumé de la proposition

A l'inverse de l'appréhension esthétisante du « beau paysage », nous considérons, comme Lucien Kroll (2001) que **“tout est paysage”**, ou du moins potentiellement. Le paysage se construit selon nous dans l'interface de la relation des hommes à la nature et inversement des lieux aux sociétés humaines. Chaque être ou société interprète le lieu où il vit, façonne son propre paysage. Dès lors, le paysage ne se réduit ni à l'environnement, ni à des codes esthétiques. Il résulte d'une perception individuelle et collective du monde visible qui elle-même imprègne les lieux de ces significations permettant de nouvelles lectures du monde commun. Il évoque l'interprétation d'un espace par le regard humain et son expérience sensible à un moment donné. Il est langage dans la mesure où il matérialise un projet sociétal, traduit les perceptions individuelles et collectives en mot, en image, spatialement et esthétiquement, exprime la relation de l'homme à un environnement. Il est le milieu composé par les hommes, à l'articulation des visions du réel et de l'idéal, du métissage de références paysagères héritées, imaginaires ou importées. Il est langage et monde « commun ».

En référence à Brinckerhoff Jackson John (1984), notre hypothèse est que les paysages se déclinent en dimensions politique, habitée et vernaculaire. Autrement dit, le paysage résulte des perceptions et transformations du milieu habité (proche et lointain) par les politiques publiques et usagers. L'émergence massive de la question du « paysage », tant en Europe qu'aux Etats-Unis, liée en partie au développement des enjeux environnementaux dans l'aménagement urbain, traduit selon nous cette nécessité de s'approprier, d'habiter un territoire concrétisé et symbolisé par le paysage urbain. Il serait une composante de l'identité matérielle et idéale d'un espace urbain. Il exprimerait un idéal d'espace commun questionné par la métropolisation et l'uniformité des villes mais aussi les nouvelles questions sur la destruction de la nature, la durabilité de l'environnement. Il apparaît comme une dimension indissociable de l'urbanité des villes que nous proposons de reconsidérer pour la conception des projets urbains.

Dans cette perspective, nous proposons **d'interroger ce qui fonde le paysage du point de vue des politiques publiques, mais aussi des habitants d'un territoire**. Comment peut se fabriquer un paysage commun, générateur d'identité et de vie urbaine dans le cadre des politiques urbaines et en association avec les habitants ? Comment le potentiel naturel, historique et culturel d'un territoire peut s'hybrider de stratégies sociétales, mais aussi des besoins de chaque homme à composer son paysage vécu ? Comment recréer une unité de paysage associé à des territoires distincts et à une pluralité d'histoires, de symboliques et d'intérêts ? Comment peut-il constituer une composante à part entière d'un projet urbain, en tant que bien partagé et identitaire, et ce quel que soit le contexte culturel. Ce sont ces problématiques que nous souhaitons étudier dans le cadre de cette recherche sur l'enjeu du paysage commun.

Nous proposons une approche comparée entre le Grand Paris et la ville de New York, dans la mesure où il existe également un regain d'intérêt des politiques de développement des quartiers périphériques pour les espaces publics comme « *landscape* » (paysage), notamment autour de la notion de « *streetscape* » (paysage de rue). Jusque récemment, les quartiers de la banlieue de New York ont surtout bénéficié de mesures économiques et culturelles. A présent, la volonté de qualifier les espaces urbains périphériques comme levier de transformation de l'ambiance du paysage prédomine.

Plus précisément, notre proposition est de **comprendre les apports du paysage dans la conception du développement urbain durable**, notamment dans les quartiers ordinaires de banlieue en France et aux Etats-Unis. Notre recherche souhaite appréhender de manière multidimensionnelle espaces, temporalité, communautés socio-spatiales et symboliques qui font paysages. Dans ce sens, elle s'organisera autour d'une équipe resserrée de chercheurs de profils disciplinaires.

Plus encore, nous souhaitons, à partir d'une analyse croisée des notions de paysage dans les politiques publiques de ces deux métropoles, initier un projet pilote de transformation du paysage à partir de l'amélioration des espaces publics et collectifs, sur un mode participatif dans deux quartiers périphériques en rénovation : des quartiers de Plaine Commune en Île-de-France mis en perspective d'une expérimentation conduite par l'université de Fordham avec la ville de New York dans le South Bronx.

Notre ambition est donc de réaliser une analyse croisée de ce qui fonde la notion de paysage commun dans les deux pays, de comprendre les enjeux du paysage commun pour les politiques publiques et habitants ainsi que ses conditions de production à partir de nos expérimentations. Notre objectif est de concevoir un cadre conceptuel et méthodologique pour la conception de paysage commun dans les projets de développement urbain durable.

Mots clefs

Paysage, projet urbain, participation, espaces publics périphériques, identité, commun

Equipe

- Emeline BAILLY, Sociologue Urbaniste CSTB, Lab Urba, Université Paris Est
- Hervé DURET, Géographe, CSTB, Université Paris Est
- Vincent Prié, Architecte urbaniste, CSTB, Lab Urba, Université Paris Est
- Thierry PAQUOT, professeur, Philosophe de l'urbain, Lab Urba, Université Paris Est
- Rosemary WAKEMAN, professeur, Historienne de l'urbain et responsable du programme des études urbaines de Fordham University, New York

La recherche à New York sera financée par Fordham University. La demande financière ne concernera que l'approche comparative, à raison d'un séminaire d'échange au lancement puis d'une rencontre par an, l'un à Paris et l'un à New York.

Durée

24 mois

Questions

Q (Marianne Cohen) :

On voit bien dans la présentation de vos deux cas que les théories du paysage qui sont sous-jacentes à cette présentation sont assez différentes. Notamment dans le cas de Melrose, il y a une véritable prise en compte des enjeux de pauvreté, de violence, d'insécurité. Alors que l'exemple pris sur Saint-Denis, de quartiers qui sont en fait encore inexistants, d'anciens quartiers industriels, déplace complètement cette question du social, des inégalités, du chômage... Vous l'avez dit d'ailleurs à un moment donné dans votre travail : les gens de ce quartier-là se distinguent de Saint-Denis. Ils veulent s'en distinguer. Il me semble que c'est une question de la place du social, des problèmes sociaux, économiques. Elle est au cœur de deux visions du paysage qui sont assez différentes. Vous avez évoqué une discussion entre vous sur cette conception du paysage, est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus ?

R (Emeline Bailly) :

Concernant la première question, effectivement la place du social diffère selon les deux contextes. Toutefois, L'île Saint-Denis n'est pas vide d'habitants. Elle compte 7 000 habitants, dont une part est très modeste, notamment dans les ensembles d'habitats sociaux. La rive de Saint-Denis est même particulièrement

défavorisées, avec des logements insalubres, des squats, voire des camps de « roms » Par ailleurs, des questions de sécurité se posent autour de la gare Saint-Denis où il y a avait encore récemment des problèmes de trafic de stupéfiants. Le site de Plaine commune est donc confronté à une véritable question sociale même si elle ne se pose pas dans les mêmes termes, et apparaît moins marquée qu'à Melrose. La réputation même du Bronx en dit long. Dans les deux contextes, on note enfin des évolutions sociales comparables, la « *gentrification* » de la population avec de nouveaux projets résidentiels tant à l'Île Saint-Denis et à Melrose. Ces évolutions créent des tensions et engagent des relations différentes à l'environnement. C'est ce qui nous intéressait de mettre en regard quand nous avons choisi ces deux sites.

R (Rosemary Wakeman) :

Un autre parallèle important est que ce sont deux quartiers d'immigration avec une mixité des populations, des conflits entre les anciens résidents et les nouveaux arrivants, etc.

Q (Josefina Gomez-Mendoza) :

Je voulais juste demander à propos des activités de la vie économique. Quand vous nous avez montré Melrose, on voyait les quartiers avec des *streetscapes* et du commerce dans la rue, des gens qui se promènent. On ne voyait pas ça du tout à Saint-Denis. Est-ce que cela n'a rien à voir avec le partage en *block* ou est-ce qu'il y a la rue piétonne et en même temps la rue commerciale ?

R (R.W.):

Je ne sais pas exactement comment dire... [Elle montre une diapositive]. Ça c'est le grand carrefour du *hub*, qui est vraiment le centre de ce petit quartier. Il est toujours animé mais nous avons tout de suite compris qu'il fallait faire des promenades à différents moments de la journée, le jour et en soirée. Le *streetscape* change beaucoup dépendamment de l'heure de la journée. Autour de ce *hub*, au centre de Melrose, ça devient très rapidement beaucoup plus calme vers les logements sociaux et publics. Par exemple la population que l'on peut y trouver diffère aussi beaucoup en fonction de l'heure de la journée. Il faut donc faire attention au contexte des observations. Il y a aussi la question des populations d'hommes et de femmes qui utilisent les *streetscapes* avec beaucoup de différences. Tout dépend aussi du programme des églises et des écoles du quartier. Il faut prendre en compte l'utilisation de la population locale dans le contexte de la journée ou du soir.

Q (Yves Luginbuhl) :

Moi j'ai trouvé extrêmement intéressante votre approche. Quand on voit les images que vous montrez là, la rue animée et comme vous le précisez bien, un paysage qui change au cours de la journée. Ça je pense que c'est une dimension que l'on doit prendre en compte. Ce n'est pas seulement les échelles spatiales, mais aussi les échelles temporelles. Je voudrais seulement poser deux questions. On a l'impression que les politiques institutionnelles, mettent en scène la nature comme vous le dites, comme si la nature était un moyen de régénérer le social. On est un peu dans une pensée rousseauiste là. C'est assez curieux. Alors qu'il y a des processus sociaux en cours, et que d'une certaine manière la puissance publique ne leur fait pas confiance. Elle a cette idée de la formalisation de l'espace public. Espace public par rapport à espace privé, là encore je trouve cela intéressant. Quand j'entends parler du paysage urbain en France, c'est toujours pour l'espace public. On ne parle jamais d'espace privé. On pense toujours la rue, mais la rue ordonnée, par la puissance publique, surtout pas la rue marginale, qui fait peur. On sait bien que toutes les politiques ont essayé de réinscrire dans l'ordre social tout ce qui était marginal. Il y a une chose sur laquelle vous avez insisté et là je pense que c'est aussi quelque-chose d'important. Le paysage ce n'est pas seulement le rapport à un ensemble de formes, mais c'est aussi le rapport aux autres, le rapport à l'altérité. Je peux témoigner : dans toutes les enquêtes que j'ai toujours constaté que lorsque l'on parle de paysage avec les gens, ils parlent du regard du voisin. Je pense que c'est extrêmement éclairant. Pour terminer, au tout début, vous avez utilisé 3 termes : paysage, habité,

ambiance. Est-ce que ces 3 termes se suffisent en eux-mêmes ou sont-ils complémentaires ? Comment peut-on utiliser les uns et les autres pour essayer d'explicitier les interactions entre le social, l'urbain, le naturel. Je sais que c'est une grande question, extrêmement discutée aujourd'hui en France, dans le cadre de l'interdisciplinarité et de l'explicitation des rapports des sociétés avec la nature.

R (E.B.) :

Je ne pense pas que l'on pourra répondre à cette vaste question. Mais elle nous apparaît pertinente. C'est en effet une de nos questions de départ, puisque cela fait partie des notions que nous avons mobilisé et des catégories d'analyse que l'on a choisi. Elles sont difficiles à faire travailler ensemble.

Sur le rapport à la temporalité, c'est vraiment intéressant, car nous avons noté une perception spatiale et temporelle différente dans les deux contextes. Par exemple à Melrose, la notion de temporalité est beaucoup plus spontanément mise en avant par les habitants alors que les dimensions spatiales sont plus valorisées par les usagers de L'île St Denis. Ces différences nous ont surpris et sont à approfondir.

D'autres différences sont à noter. Les notions d'espace public/espace privé se posent complètement différemment entre les Etats-Unis et la France. L'activité économique est mise en avant par les communautés de Melrose dans la mesure où elles font en sorte de promouvoir l'économie locale, notamment communautaire : latino, noire américaine, etc. Ce n'est pas du tout le cas en France, où il n'y a pas d'activité visible, même s'il existe quelques entreprises. Ces différences sont importantes car elles amènent à des points d'attention différents.

Enfin, inversement, nous avons été surpris par l'importance d'apporter dans les deux contextes aux espaces en marge permettant une expérience différente de l'espace urbain (chemin de halage, friches, etc), mais aussi des endroits vides ou vacants réinvestit par des squats d'artistes ou par des populations défavorisées. Tout ça exprime un besoin de diversité urbaine, et donc sur l'appréhension du paysage. De même, combien la présence des autres fait parties du paysage. On considère qu'un paysage est connoté beaucoup plus positivement si on voit les autres que s'il est vide. C'est des éléments qu'il nous faudra approfondir dans la suite de la recherche.

R (R.W.):

Juste pour ajouter une précision sur les questions de temporalité, je crois qu'il y a deux niveaux de temporalité que l'on a trouvée à Melrose. Il y a des temporalités quotidiennes et Il y a aussi une autre forme de temporalité plus longue liée à la mémoire et à l'histoire. Pendant les interviews et les promenades, il y avait beaucoup de références au passé : « Il y avait ici un bâtiment dans les années 60 ». Deuxièmement, la notion de démocratie locale et de durabilité sont des questions de justice sociale et économique pour les habitants. Il faut trouver une solution au chômage aux problèmes d'insécurité.

Paysage et étalement urbain : dynamique physique et culturelle et modélisation

Axes de recherche

(ii) Le paysage, produit de l'économie – services rendus par les paysages

Coordinateurs scientifiques

Julien SALANIE (Maître de conférences – économie)

AGROCAMPUS OUEST

2 rue le Nôtre – 49045 ANGERS Cedex 01

Tél : 02 41 22 55 17 / Fax : 02 41 22 54 13

E-mail : julien.salanie@agrocampus-ouest.fr

Résumé de la proposition

Ce projet propose d'étudier les liens entre l'étalement urbain et l'évolution des paysages. Il s'inscrit pleinement dans une démarche pluridisciplinaire qui vise à coupler des méthodes d'analyse économique (économie urbaine), spatiale (géomatique et télédétection) et de perception paysagère. En s'appuyant sur des outils informatiques (fouille et classification des données), le projet vise à décrire finement les formes de l'étalement urbain et des dynamiques du paysage.

Nous élaborerons une ontologie géographique à partir des atlas de paysage et des documents d'urbanisme des agglomérations d'Angers, de Brest, de Lorient et de Rennes. L'objectif est de fournir un outil d'interprétation des paysages et de le relier aux formes de l'étalement urbain. Cet exercice permet non seulement de capturer une information sur les paysages plus riche que les taxonomies classiques, mais aussi d'inférer de nouvelles connaissances. En outre, l'ontologie sera par la suite enrichie de données sur les sols, les reliefs, l'hydrologie, les classements, les activités agricoles et les populations. Pour chaque zone d'étude, on procédera à l'analyse et à la caractérisation fine des éléments des paysages et de l'urbanisme par télédétection. L'analyse spatiale vient compléter la partie télédétection, utilisant largement l'imagerie qui en est issue, à savoir l'imagerie brute ou classifiée sur un continuum urbain/rural.

Ces travaux seront complétés par la construction d'un modèle économique de représentation de l'étalement urbain. Le modèle envisagé intégrera plusieurs dimensions classiques comme l'accès à l'emploi, la consommation de foncier résidentiel ou commercial, les zonages et la localisation d'aménités paysagères et culturelles. La finalité de ce travail séquentiel est de pouvoir analyser les conséquences économiques et sociales de la transformation des paysages en zone périurbaine et d'évaluer les politiques de contrôle de l'étalement urbain et de préservation des paysages.

Le projet PAYTAL propose de faire le lien entre les hommes et leur territoire via les processus d'urbanisation en les reliant aux dynamiques des formes paysagères et des formes urbaines. Sous cet angle, le paysage en transformation devient une source de périurbanisation mais aussi un élément constitutif de la ville dont l'uniformisation ou la modification peut aboutir à la ségrégation spatiale des ménages et la gentrification.

Résultats attendus

Le projet de recherche PAYTAL aboutira à différents résultats, dont les plus significatifs pour le décideur public sont :

1. La création d'une méthodologie pluridisciplinaire d'analyse du lien entre l'étalement urbain et les paysages qui sera validée sur plusieurs agglomérations et reproductible pour d'autres.
2. L'analyse fine des déterminants paysagers de l'étalement urbain dans des agglomérations aux dynamiques contrastées.
3. Une analyse des conséquences économiques et sociales de la transformation des paysages en zone périurbaine.

4. Une analyse de l'effectivité des politiques de planification pour le contrôle de l'étalement urbain et la préservation du patrimoine paysager.

Mots clefs

Formation des paysages, étalement urbain, ontologie géographique, modèles dynamiques, approches multi-échelle, classifications, analyse des politiques publiques

Equipe

UMR	Prénom NOM	Titre
GRANEM	Thomas COISNON	Doctorant
	Walid OUESLATI	Professeur
	Julien SALANIE	Maître de conférences
SAS	Rodéric BERA	Maître de conférences
	Hervé NICOLAS	Professeur
Laboratoire Informatique	Thomas GUYET	Maître de conférences
PRODIG	Anaïs MARSHALL	Maître de conférences
IRHS	Julie BOURBEILLON	Maître de conférences

Partenaires

IRISA, INRIA, INRA SAD Paysage, LERIA, University of Newcastle and University of Oregon.

Durée

36 mois (2011 – 2014)

Le projet PAYTAL est structuré autour de 4 tâches décrites dans la proposition de recherche :

- Tâche 2.1.1. : Élaboration du système conceptuel d'information sur les paysages
- Tâche 2.1.2. : Construction et représentation spatiale de données sur l'étalement urbain et les paysages
- Tâche 2.1.3. : Caractérisation des paysages, de l'étalement urbain et de leurs dynamiques
- Tâche 2.1.4. : Modélisation économique et analyse des politiques publiques

Questions

Q (Bas Pedroli):

C'était une approche tout à fait différente du premier projet. C'est une recherche très bien structurée, très bien organisée dans les 4 axes mais cela reste une approche à distance. Vous décrivez le paysage en certaines indications, perceptions. On décrit le paysage avec une ontologie géographique, c'est-à-dire on analyse l'occurrence des termes dans les documents. Je crois que c'est vrai pour presque toutes vos expériences, vos innovations méthodologiques, qui sont très pertinentes. D'un autre côté, il y avait la question évoquée par Yves Luginbuhl à propos de l'économie : « la question du paysage peut-elle se passer d'une approche économique ? ». C'est vous qui devrez répondre à cette question je crois. Ce qui me semble très intéressant pour cette approche, ce n'est pas tellement dans les statistiques, la télédétection et tout ça, mais ce sont les processus derrière. Comment vous pensez approcher les processus derrière vos conclusions ? Par exemple, vos conclusions sur la perception. Peut-on définir la perception d'une manière ontologique géographique ?

R (Julien Salanie):

Je vais répondre à la dernière question : c'est notre ambition. En fait qu'est-ce que c'est qu'une ontologie ? C'est une représentation des connaissances diverses, y compris les connaissances qu'on a des perceptions des individus. Bien évidemment, la grosse difficulté avec l'ontologie géographique c'est qu'on va inférer des connaissances sur la perception des territoires. Le tout à travers, pour le moment (ce n'est qu'une proposition méthodologique), l'information des atlas de paysages, et uniquement cette information-là. Ceci dit quand on

l'enrichira, si on le peut, avec l'ensemble des connaissances que l'on a sur les territoires, on devrait quand même avoir une représentation suffisamment fine et variée pour pouvoir représenter à des échelles plus fines les représentations de ces perceptions. Pourquoi utilise-t-on aussi, dans notre information, la télédétection ? Parce qu'on sait très bien (beaucoup de travaux en écologie ont été menés là-dessus), qu'il y a de très bons liens entre les indices d'écologie paysage et les perceptions que les gens en font. L'idée sera d'enrichir les deux pour regarder si on a pas des termes qui sont reliés à des occupations du sol et à des organisations spatiales et sociales du territoire. Toutes les statistiques fournies par l'INSEE sont très intéressantes là-dessus. Il y en a plein qui sont produites dans les PLH et les PADD. Je ne sais pas si ça répond bien à la question mais notre problème c'est essentiellement un problème d'échelle. C'est-à-dire avoir une description fine d'un endroit, ce qui est compliqué. L'idéal pour ça serait d'avoir des choses qui se passent à des échelles très petites, c'est-à-dire pouvoir le faire de façon automatique. Pour ça l'idéal ce serait les cartes de conflits d'urbanisme, car ce serait probablement le plus précis. Le problème c'est qu'il y a plein d'agents dans ce conflit, avec plein de perceptions, d'éléments. Le problème c'est que cette information-là n'est pas facilement accessible. L'idée de la méthodologie que l'on propose c'est, à plus long-terme, si on était capable de récupérer cette information, ce serait de pouvoir réappliquer la méthodologie pour enrichir le système de représentations des concepts.

Q (Bas Pedroli):

Et la question économique ?

R (J.S.):

La question de la perception en économie, c'est quelque chose qui est presque pas possible à traiter. Le postulat de l'économie, c'est d'observer vos actions et d'en inférer par la suite « maintenant vous avez fait quelque chose qui était bien pour vous ». Toute l'économie s'est construite dessus. C'est-à-dire que l'on n'observe pas les préférences. On peut les reconstituer partiellement mais on les observe pas : on ne voit que les conséquences des perceptions que vous avez de l'espace. Ce qui fait que vous faites des choix. L'étalement urbain (que nous n'avons pas très bien défini dans le rapport) c'est ici principalement la déconcentration résidentielle et les formes qu'elle peut prendre qui sont variées. Nous on va observer ça et on va en inférer que si quelqu'un a décidé d'aller habiter à un endroit, c'est parce que c'était la meilleure solution qu'il avait. C'est-à-dire que c'est le meilleur rapport qualité/prix pour lui. Il y a la qualité, la perception qu'il en a, qui est probablement positive, sous contrainte du fait que c'était la meilleure place parmi toutes celles qu'il a trouvées qu'il pouvait s'acheter qu'il a pris. On observe les résultats des perceptions conjointes des agents, ce qui amène à des phénomènes de « *gentrification* ». Ces phénomènes sont essentiellement liés au fait que, si un endroit est perçu très positivement par la population, avec un bon cadre de vie, mais que le nombre d'emplacements dans un quartier est limité, le prix du foncier augmente. Seulement les plus riches pourront y habiter, c'est la gentrification. Donc on ne va pas observer les perceptions, mais on va enrichir les modèles qui permettent de modéliser les phénomènes d'urbanisation avec la perception. C'est-à-dire on ne va pas se limiter à dire « un champ est juste un champ ». Le champ statistique du recensement agricole, on va l'enrichir par cette information qui n'est pas contenue par les cartes IGN ou les recensements agricoles qui relèvent de l'emboîtement et de la structure de la population de cette zone.

Q:

Pour la description des perceptions des paysages, les paysagistes utilisent beaucoup de métaphores. Dans un atlas, on parle même de paysage schizophrène. Comment vous traitez ces histoires de métaphores dans les ontologies ? Parce qu'une ontologie de concept je veux bien, mais une ontologie d'images et de métaphores c'est compliqué. Comment résolvez-vous ce problème ?

R (J.S.):

Je ne vais pas répondre à cette question, j'en suis incapable. Je sais ce qui se passe, je coordonne le programme, mais ce n'est pas ma partie directement. En fait, il y a des ontologies qui existent qui ont servi à enrichir, donc je regarderai. Mais il y a des ontologies géographiques qui existent et dans lesquelles il n'y a probablement pas de métaphore ou de figures comme celle-ci qui peuvent être compliquée à traiter. Comment sont-elles représentées dans l'ontologie, je ne sais pas. En tout cas, pour le moment, ce que l'on voit c'est que dans la structure de l'ontologie, ce que l'on décrit ce sont seulement les aspects de caractères et d'évolution. Donc effectivement, où est-ce que se pose réellement le mot schizophrène, dans quel embranchement de l'ontologie, rattaché à quel concept ? Probablement au niveau du sentiment, mais je vérifierai le positionnement de ces éléments-là et je vous ferai parvenir cela. En tout cas si vous voulez des informations sur la conception de l'ontologie en elle-même, sur ce qu'elle contient, comment elle est construite, on va le mettre à jour sur le site PAYTAL. Une communication est justement en train d'être faite en ce moment même à Lille, et dans laquelle vous aurez beaucoup plus d'éléments sur les branches de cette ontologie.

Paysage des franges péri-urbaines – représentations, indicateurs, outils

Axes de recherche

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Richard RAYMOND, Chargé de Recherche CNRS (Section 39)
LADYSS UMR 7533 CNRS
2, rue Valette – 75 005 PARIS
Téléphone : + 33 (0)1 44 07 76 09
Télécopie : + 33 (0)1 44 07 76 03
E-mail : ric_raymond@yahoo.com

Résumé de la proposition

Les espaces de transition entre les agglomérations et les campagnes sont des espaces à forts enjeux, tant d'un point de vue environnemental que d'un point de vue social. Paradoxalement, ces espaces sont à la fois des objets abordés par de très nombreuses politiques publiques et des espaces de relégations rarement considérés comme des territoires à part entière, avec leurs habitants et leurs spécificités. Or, l'évolution récente de la législation marque un élargissement de la prise en compte des enjeux de développement durable à tous les territoires, des plus exceptionnels aux plus ordinaires. La Convention Européenne du Paysage, notamment, s'étend à l'ensemble des territoires et « *porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. (...) Elle concerne, tant les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés* » (art. 2).

Tour à tour ignorées, dépréciées, valorisées, aménagées,... les franges périurbaines sont des théâtres de confrontations entre des discours généraux et des pratiques habitantes spécifiques. Si la participation de la société à la définition des modalités de déploiement de l'action publique est identifiée comme l'un des moteurs de la mise en œuvre des principes généraux du développement durable alors il convient d'interroger l'articulation entre ces discours généraux mobilisant le développement durable et les pratiques et modes d'habiter d'une population peu considérée. Ces interrogations révèlent les enjeux qui se concentrent dans les franges périurbaines. Espaces de dialogue entre ville et campagne, entre aménagements institutionnels et pratiques habitantes, sorties de l'urbain et entrées de la nature... la gestion de ces territoires se confronte à une réalité complexe et hétérogène.

Les paysages apparaissent comme un médium important pour apprécier les articulations entre les modes d'habiter des acteurs locaux et leur territoire. C'est aussi un outil politique permettant d'étayer les projets d'aménagement, d'impliquer les populations à la définition du devenir de leurs territoires et de leurs cadres de vie. C'est, enfin, la traduction toujours temporaire des jeux de pouvoir qui s'articulent à différentes échelles... Or, malgré les objectifs de la Convention Européenne du Paysage et les enjeux qui se concentrent sur ces espaces particuliers, les paysages des franges périurbaines demeurent insuffisamment renseignés, tout comme leurs processus d'évolution.

Dans ce cadre, l'hypothèse travaillée dans le projet PFP-RIO est que le manque de connaissance sur la manière de qualifier ces paysages constitue un frein à la mise en œuvre d'une gestion intégrée de ces territoires. Ce manque de connaissance se traduit d'abord par les discours stéréotypés des professionnels de l'aménagement des territoires. Malgré la diversité de leur physionomie, la multiplicité des populations qui y vivent et l'hétérogénéité des dynamiques qu'elles enregistrent, les franges périurbaines sont considérées comme des unités uniformes. Leur gestion est réduite à quelques réponses aux enjeux identifiés comme emblématiques du périurbain (expansion urbaine, mitage, banalisation) dont les définitions et les mises en œuvre restent floues. Le déficit de connaissance est plus fort encore en ce qui concerne la dimension immatérielle de ces paysages. Ces lieux suscitent des représentations sociales du paysage complexes, écartelées entre les particularités de

micro-paysages familiers et individuels rapportées par les habitants et une représentation globalisante et simplificatrice de la banalisation de paysages périurbains qui ne seraient pas dignes d'intérêt.

Notre projet s'inscrit donc avant tout dans l'objectif de pallier le manque de connaissance concernant les paysages ordinaires des franges urbaines, et plus particulièrement dans un effort important de formalisation des résultats devant déboucher sur la proposition de descripteurs et indicateurs qui permettent de qualifier ces paysages et leurs dynamiques. Un autre de nos objectifs est d'éclairer les modes possibles de mise en œuvre des politiques de gestion, d'aménagement et de protection des paysages dans ces espaces, et plus généralement des politiques de développement, dans le souci de favoriser l'implication des populations à la prise en charge de leur cadre de vie.

La recherche s'appuie sur la confrontation de deux systèmes de qualification des paysages des franges urbaines, celui contenu dans les discours publics (échelle régionale à communale) et celui des populations résidentes. Enquêtes auprès des acteurs, analyses documentaires et observations directes des paysages et des pratiques paysagères constituent les méthodes mobilisées pour renseigner la manière dont sont qualifiés ces paysages et identifier les éléments et dynamiques qui éveillent une prise de conscience paysagère. La confrontation des points de vue des habitants et des gestionnaires s'appuie sur une grille d'analyse commune établie à partir de la définition même du paysage proposée par la CEP. Celle-ci a pour but de faciliter la formalisation des résultats permettant de révéler ces paysages et de les qualifier. Nous recherchons également les difficultés/conditions d'implication des populations dans la gouvernance et les projets de développement durable de ces territoires.

Comportant des objectifs de généralisation et de reproductibilité des méthodes, le travail s'inscrit dans une démarche comparative qui a guidé le choix des terrains d'étude. Ceux-ci couvrent des situations représentatives de la diversité des territoires des franges périurbaines selon des contextes variés renvoyant aux situations francilienne, provinciale (Narbonne) et d'outre-mer (Réunion).

Equipe

Le projet PFP-RIO fédère une équipe scientifique composée de chercheurs et enseignants chercheurs spécialistes des paysages et/ou disposant d'une large connaissance des territoires des franges périurbaines concernés. L'équipe est constituée de géographes, sociologues, paysagistes, géomaticiens et modélisateurs ayant développé des compétences diverses et complémentaires adaptées à l'ambition du projet au sein de leurs organismes de recherche, l'UMR 7533 LADYSS, le LAREP (Unité propre du Ministère de l'Agriculture), l'UMR 7218 LAVUE et l'UMR ESPACE-DEV 228 IRD. Notre projet s'inscrit par ailleurs dans plusieurs réseaux auxquels participent les membres de l'équipe. L'implication de l'équipe dans plusieurs de ces programmes assure en outre des collaborations étroites avec des acteurs locaux opérationnels dans chacun des terrains choisis ainsi que des contacts privilégiés avec des experts internationaux dans l'objectif de mettre en œuvre des séminaires d'échanges d'expériences.

Durée

36 mois

Questions

Q (Philippe Guttinger):

Je souhaitais juste poser deux questions. La première est à propos de la lisière urbaine. Tu as expliqué que dans l'analyse des discours des acteurs du territoire, dans les 80 documents analysés, qu'il y a une évolution chronologique de la qualification des franges urbaines, du glacis à la lisière. Est-ce que tu peux un peu plus préciser ce concept de lisière urbaine, dans la mesure où c'est un concept relativement récent inventé par certains paysagistes ? Il est quand même surprenant de se dire que ce concept récent apparait de plus en plus dans les documents d'urbanisme.

R (Richard Raymond):

Il y a un biais dans la révélation de cette apparition. Il y a, en particulier, une agence de paysagistes qui porte ce concept (au sens paysagiste, lié à l'acte créatif et non à l'analyse) vers l'action et l'aménagement des territoires : l'agence Follea-Gautier. Dans les territoires que nous investiguons, il y a en 3 où cette agence est très présente : la plaine de Versailles, la plaine de France et l'île de la Réunion. Cependant, nos analyses montrent que cette idée de lisière urbaine et le modèle d'aménagement qu'elle sous-tend se diffuse. Elle est transposée dans des territoires locaux comme dans de très vastes espaces (voir, par exemple les Ateliers du Grand Paris). Cependant, cela reste, pour le moment, essentiellement de l'ordre du projet de paysage...

Q (Philippe Guttinger):

Donc il est difficile de généraliser le poids de l'inscription matérielle et territoriale de ce concept...

R (R.R.):

Oui il est difficile de généraliser et c'est pour cela que l'on travaille sur la manière dont ce concept paysagiste est traduit dans la réalité matérielle des territoires. Est-ce une pure invention, un mot qui est là pour faire du marketing, là pour vendre du projet professionnel ? ou a-t-il une valeur performative ? Ce sont les questions que nous nous posons. Néanmoins, sous un autre vocabulaire, on se rend compte qu'un ensemble de projets d'aménagement, et je pense que c'est en résonnance avec le projet « les paysages ordinaires » présenté précédemment, parient quand même sur l'importance de cet espace de transition qui s'appelle lisière urbaine dans les discours des paysagistes. Il peut aussi s'appeler zone de transition, zone de réconciliation ville-campagne, zone de jardins partagés etc... Ce sont des choses qui sont en train de se mettre en place. Reste à savoir quels paysages sont portés par ces espaces-là, et surtout s'ils répondent aux usages des franges péri-urbaines, ou si ce sont de pures conceptions d'aménagistes qui en fin de compte ne seront utilisées que de façon complètement différentes.

Une des questions qu'à titre personnel j'aimerais beaucoup investir, est celle de la représentation des paysages, des jardins (entre autre des jardins ouvriers ou des jardins collectifs qui se construisent en lisière urbaine), qui ont tous la même image policée avec la petite cabane (sans matériaux de récupération). On pourrait les comparer avec d'autres jardins où c'est la récupération qui prend le pas sur l'aménagement et on trouve des vieilles taules, des bidons, des voitures. Là ça crée des paysages très différents. Est-ce que les usages sont les mêmes dans ces deux paysages ? Est-ce que les significations sont les mêmes ? Est-ce que les paysages des franges urbaines peuvent faire l'objet d'un dessein de paysagiste ou d'aménageur ?

Q (Philippe Guttinger):

La deuxième question porte sur les indicateurs plus précisément. Comment arriver à passer de descripteurs à des indicateurs ? Sur le plan méthodologique, tu en as un peu parlé, mais il me semble que tu pourrais aller un peu plus loin sur cette question du passage des descripteurs/indicateurs. Quels types d'indicateurs d'évolution, d'état, simples, complexes, etc., où en êtes-vous ?

R (R.R.):

Pour le moment, si on veut construire des indicateurs, je pense qu'il y a deux choses à voir avant leur construction. D'abord, la compréhension de l'objet étudié et son fonctionnement pour faire émerger des questions. Une fois que ces questions émergent, on arrive à chercher des indicateurs qui pourraient éclairer des débuts de réponses à ces questions. Les indicateurs étant assez distancés par rapport à l'objet investigué. Pour le moment nous en sommes vraiment à la compréhension de ces paysages et aux questions qui sont liées à ces paysages pour pouvoir générer des indicateurs. Ça n'empêche que les choses se font un peu en synergie, et qu'en même temps que l'on essaie de comprendre ces paysages, ces fonctionnements et les structures paysagères qui lient les différents éléments de paysages contenus dans ces territoires, des questions auxquels les indicateurs pourraient répondre apparaissent. Celles-ci sont liées, en particulier, aux questions de transparence, de forme et d'accès. Et puis aux usages et aux contraintes, qui facilitent ces usages, ou au

contraire les disqualifient, les éloignent de ces territoires. On explore plutôt ce type de questions pour, après, construire des indicateurs qui seraient plus abstraits. Pour le moment, on en est à 15 mois de travail, puisque notre projet a commencé en décembre, on en est à plus identifier les descripteurs avant de s'engager véritablement vers les indicateurs.

Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables

Axes de recherche

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Marie-Jo MENOZZI, docteur en anthropologie, consultante, 18 Painfaut, 56 350 St Vincent sur Ouest, 0299700017, marie-jo.menzozi@orange.fr

Résumé de la proposition

Les paysages constituent les témoins privilégiés d'appréciation des changements d'utilisation ou de gestion de l'espace et de l'impact des politiques publiques, aussi bien dans les paysages ruraux, qu'urbains ou péri-urbains. Ils permettent de lire les principes d'aménagement qui ont prévalu à leur forme actuelle, autant qu'une certaine conception de relations entre ville et nature. Dans le cas particulier des villes nouvelles et plus particulièrement de Val Maubuée (Marne la Vallée), les dynamiques jardinières offrent une opportunité d'étudier l'évolution du paysage et les transformations des modèles qui ont prévalu à leur aménagement. Elles permettent de questionner leur pertinence et leur pérennité ainsi que d'observer l'impact des politiques actuelles sur ce même paysage. Une approche à partir de la sémantique utilisée, d'une analyse historique est pour cela opérée. Comment ville et nature sont-ils conciliés au cours de l'histoire des villes nouvelles ?

L'expérience du SCOP (schéma de cohérence et d'orientation paysagère) initiée par l'agglomération Val Maubuée est un support particulièrement vivant et opportun pour aborder ces questions. Elle fournit un terrain pertinent pour entendre et comprendre le ressenti des habitants et usagers à travers ces démarches et pour analyser les conditions de mise en place d'une démarche participative concernant les espaces, les paysages et la place accordée à la « nature ». Deux niveaux d'objectifs et deux niveaux d'intervention sont mobilisés. Le premier porte sur l'accompagnement (par la réflexion, mais aussi l'accompagnement des actions menées) de la collectivité dans la mise en place d'une démarche participative sur la question des paysages, le second, d'ordre réflexif, répond à des objectifs scientifiques, et porte sur l'analyse du processus de changement à l'œuvre dans la démarche accompagnée, notamment à partir d'une analyse critique des outils d'animation discutés et expérimentés. L'équipe revendique une posture de « recherche-intervention », produire à la fois des connaissances pratiques pour l'action et des connaissances théoriques plus générales (Bedu, 2011).

Comment aborder la question du changement et l'accompagner ? Celui-ci est appréhendé à partir de différentes dimensions : techniques, en questionnant l'accompagnement du paysagiste auprès des jardiniers chargés d'acquérir de nouveaux savoir-faire ; sociale, en analysant en quoi le changement paysager introduit par le SCOP « oblige » les acteurs sociaux concernés à modifier les relations qu'ils entretiennent au sein de la collectivité initiatrice du changement, entre les collectivités et les services de l'Etat aux différentes échelles, entre la collectivité et les habitants ; « culturelle », en s'interrogeant sur les modalités de relations entre acteurs humains et les éléments de la « nature » dans ce territoire particulier. Ce travail nous invite à questionner le rôle du paysage comme support et médiateur dans un processus de changement sociétal orienté vers le développement durable.

Mots clés

paysage; gestion différenciée; dynamique d'évolution; discours spécialistes et profanes; participation citoyenne; expérimentation; ville nouvelle, relation ville-nature, jardinage

Equipe

- Marie-Jo MENOZZI, Docteur en anthropologie, 18, Painfaut - 56350 Saint Vincent sur Oust – Tél : 06 87 02 23 17, courriel : mariejo.menzozi@orange.fr ; Coordination scientifique, recherche – Coordinatrice du projet (40%)
- Julien LABORDE, Paysagiste DPLG, Spécialiste du patrimoine paysager, Exercice en son nom propre - N° Siret : 525 316 667 00019 - APE 7111Z, 14 allée Paul Gauguin - 33170 Gradignan – Tél : 06 17 39 72 06, courriel : laborde.gaia@gmail.com ; Coordination scientifique, recherche – Co-responsable du projet (30%)
- Etienne BERTRAND, Paysagiste DPLG, urbaniste, Maître de Conférences à l'école nationale supérieure du paysage de Versailles/Marseille depuis 1995. Courriel : etiennebertrand@sfr.fr ; Courriel : ebertrand@gally.com ; Paysagiste DPLG -urbaniste du B.E. LE BUREAU D'ÉTUDES DE GALLY depuis 2011, ayant exercé durant 17 dans l'Oise ; Coordination scientifique, recherche – Co-responsable du projet (30 %)

Partenaires

- JINU (*Junior Conseil pour l'Innovation Numérique et Urbaine*)
Marine ALBAREDE, 5 boulevard Descartes- 77420 Champs-sur-Marne
- Région Ile de France
Arlette Auduc, Chef du service Patrimoines et Inventaire Région Ile-de-France Unité Société Direction Culture, Tourisme, Sport, Loisirs ; 115 rue du Bac 75007 Paris (01 53 85 59 94) arlette.auduc@iledefrance.fr
- Deni RUGGERI, PhD, Université de l'Oregon - Department of Landscape Architecture 5234 University of Oregon - Eugene, OR 97403-5234
- Claudio BORDI, Department of Planning at the University La Sapienza, Rome Expert en Aménagement Urbain Durable, Architecte
- Anne JALUZOT, urbaniste conseil, (coordonnera le réseau en Grande Bretagne : Université Manchester, Liverpool, L'unité infrastructures verte du Nord West) - 84C Caversham Rd London NW5 2DN United Kingdom

Durée

30 mois

Questions

Q (Josefina Gomez-Mendoza):

Nous avons parlé toute la matinée de ce rapport entre politique publique de l'aménagement du paysage et pratiques des habitants. Je trouve que maintenant avec votre recherche nous sommes dans un terrain exceptionnel et nouveau, cette ville nouvelle. Il y a un terrain exceptionnel car il y a un acte fondateur d'aménagement de la ville. Le problème pour moi se trouve à ce moment de la recherche, entre une histoire territoriale décrite dans vos rapports et qui est très intéressante (surtout en tant que géographe) et ces objets de gestion très particuliers, les habitants restent cependant absents. Je voulais vous signaler 3 points. Tout d'abord c'est une ville nouvelle : vous étudiez un cas très particulier, la nature dans cette ville nouvelle. Peut-être que vous pourriez faire une introduction un peu généralisation, porter en généralisation le cas des villes nouvelles ? Avec la littérature disponible peut-être, mais pour replacer que nous sommes dans un espace de gestion fondé d'une façon particulière. Puis, je ne sais pas si c'est finalement ce rapport hybride entre recherche et bureau d'étude qui vous mène à choisir comme nature particulière dans cette ville les parcs et les jardins publics ? Ces cas d'études différenciées m'ont beaucoup intéressée (en les lisant et en vous écoutant) mais je vous conseillerais plutôt d'aller aux espaces privés, comme disait Yves Luginbuhl ce matin. Qu'ont fait et que font ces habitants pour introduire la nature dans leurs espaces et comment la vivent-elle ? Non seulement

les publics mais aussi les mixtes et les privés en accompagnant ces jardiniers. Et finalement, où se situe cette recherche, à moitié travaux de recherche, à moitié travaux professionnels ? Il faudrait un petit peu éclaircir cela. Mais pour le reste j'ai bien aimé.

Q (Rosemary Wakeman):

J'ai juste une question en ce qui concerne la notion de durabilité dans le contexte de ces villes nouvelles. Parce qu'il me semble que dans la notion d'une ville dans un grand parc, ou dans la nature, la nature est trop dispersée et il me semble que ce n'est pas une question de durabilité. On est dans un champ maintenant, où la durabilité c'est plus efficace et la notion urbanité est très dense. Les villes nouvelles, dans la nature, il me semble que c'est trop dispersé, et ça ne représente pas la notion de durabilité, en même temps : écologie, oui, mais durabilité dans le sens d'efficacité, productivité ..., ça ne marche pas très bien.

R (Marie-Jo Menozzi):

C'est un peu difficile de vous répondre. Il y a une chose qu'on peut constater, c'est que c'est vraiment une ville nouvelle dans la nature. On s'interroge aussi sur la ville de Cergy-Pontoise qui est un peu dans des concepts similaires, sans atteindre des niveaux de densité d'habitants au mètre carré tels qu'on peut le voir au Val Maubuée (je crois qu'il sont les champions du monde avec 200 mètres carrés par habitants, d'espaces publics naturels). On n'arrive même pas avec des villes comme Rennes à 40-50 mètres carrés par habitant, et à Paris on n'en parle même pas. Après dire que c'est moins urbain qu'ailleurs, je ne suis pas sûr. Il y a des endroits extrêmement denses, et c'est plutôt la particularité de comment c'est construit qui nous interroge. Comme je vous le disais tout à l'heure, cette ville nouvelle c'est construite à la place des champs. Ce qui reste de la nature c'est la forêt, c'est la partie fonctionnelle, c'est-à-dire les grands étangs qui servent à gérer l'eau, les grands espaces verts... C'est ça qui est intéressant quand on analyse ça. La problématique de la nature elle s'est posée là où la ville s'est construite parce que c'est là que tout a été remanié. En face de cela il y a « l'autre nature », qui elle a une existence de plusieurs centaines, voire milliers d'années. Je parle notamment de très grands parcs, qui du point de vue écologique sont extraordinaires. Ce n'est pas un hasard si le biotope se retrouve dans un endroit qui est un ancien parc. Il a été jardiné depuis plus de mille ans ce parc. Donc là on a une vraie écologie, c'est ça qui est intéressant. Après effectivement, en termes de modes de gestion, ce n'est pas évident. La question qui nous est posée c'est le rapport avec le privé, qui nous a beaucoup interrogés. Dans toutes les enquêtes qu'a pu faire Marie-Jo et dans tout le reste on s'est rendu compte qu'en fait toute la partie des jardins privés est blanc dans tous les documents d'urbanisme que l'on a. Il n'y a rien, zéro. On est donc partis de ça. Il se trouve qu'aujourd'hui on travaille beaucoup plus sur l'interface effectivement que sur le contenu de chaque. C'est pour cela aussi qu'on s'intéresse aux ZAE. On sait très bien qu'une entreprise ne va gérer de la nature que si elle y trouve un profit. Dans toute la discussion qu'on a avec eux, c'est long, 5 ans pour faire ces 4 sites là et 1 an rien que pour commencer à travailler. Cela parce que c'est le SAN [syndicat d'agglomération nouvelle] qui mène ça, et le SAN c'est une organisation supra-territoriale par rapport aux communes et par rapport aux habitants. Donc quand les habitants ont une question à poser ils vont voir la commune, ils ne vont pas voir le SAN. Tout le travail qui a été mené, c'était que les habitants se réapproprient ça. Quand même il y a des critères pour dire ça : pour que les communes en arrivent à s'approprier le paysage, on va discuter avec eux de ce que c'est que le scope. On a vu la moitié des 6 communes, et au bout de la réunion des 3 premières communes, ils nous ont répondu : « Finalement, on va donner au SAN nos espaces verts, on va arrêter de les gérer. » C'est quand même extraordinaire.

Discussion générale et clôture de la session

Marianne Cohen:

Ce sont des travaux extrêmement différents qui nous ont été présentés ce matin. Mais qu'il y a vraiment des rapprochements qui sont intéressants. Des rapprochements sur la prise en compte des enjeux, notamment la question de la perception des paysages, à travers des méthodologies qui sont assez diverses. Elles font appel à l'enquête directe auprès d'habitants, à l'observation, mais également à l'analyse de documents. Un autre aspect qui a été développé par un projet, c'était la question de la prise en compte de la dimension économique. On a vu également comment ces questions peuvent être très importantes pour les habitants, notamment dans le cadre de Melrose. C'est ça qui me paraissait intéressant : ce rapport entre le regard du chercheur, ou la façon dont aussi des questions peuvent être importantes pour des habitants. Ça me fait rebondir sur le dernier élément : c'est la question de la participation. Là on voit les difficultés qu'il peut y avoir à susciter des démarches de participation, qui peuvent être apparemment déconnectées des préoccupations des habitants. Alors que dans d'autres contextes, d'autres recherches, il peut y avoir une implication très forte d'associations locales (cas de Melrose) qui portent une série de questions, ce qui peut donner aussi un autre sens à cette question de la participation. Pour un processus qui serait plus bottom-up que top-down. Par rapport à la recherche sur la participation dans les paysages, c'est un point important. Ce qui m'a paru intéressant aussi c'est de croiser les différentes méthodologies qui ont été mises en œuvre dans ces programmes. La question de la place de l'analyse qualitative par rapport à des analyses à vocation plus modélisatrices : c'est intéressant de voir comment ces démarches sont menées en parallèle. La question également du traitement de corpus assez lourds et complexes (exemple des atlas de paysage, mais aussi d'autres documents). On voit que certains s'orientent vers des analyses sémantiques, d'autres par grille, d'autres des analyses statistiques (avec toutes les difficultés que ça peut présenter. Face aussi à des difficultés à rationaliser une très grande diversité de pratiques par exemple. Dans le projet des franges péri-urbaines, on voit qu'on a une très grande diversité de situations lorsque l'on parle de l'observation de terrain. Ça peut être difficile ensuite de rationaliser et classer ces observations, pour arriver ensuite jusqu'au niveau des indicateurs. Dernier élément de difficulté, qui n'est pas propre à ce programme, qui est de passer de l'analyse diachronique, historique, à une compréhension des processus, c'est un défi totalement transversal à de très nombreuses recherches. Je laisse la parole à la salle après ces quelques-mots de synthèse.

Participant:

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce qui s'est dit ce matin. Je ne fais pas de recherche en paysage et je ne suis pas paysagiste. J'ai eu une interrogation, car j'ai eu le sentiment avec ce que j'ai entendu ce matin, que le paysage urbain était nécessairement lié à de l'espace naturel. Est-ce un sentiment qui repose sur quelque-chose pour vous et dans ce cas, est-ce qu'Arles est un paysage urbain ?

Alain Viaux :

J'ai bien apprécié ce regard multiple par rapport au paysage urbain. Je me suis dit, dans toutes les présentations, il y a un élément qui n'est pas trop bien ressorti par rapport à ces valeurs identitaires et d'appartenance à un lieu. On est dans un paysage urbanisé qui tend à se naturaliser, mais on est dans un paysage humanisé qui doit devenir humanisant. Pour d'autres éléments, on a vu qu'il y a plusieurs échelles de valeurs, et en milieu urbain, les valeurs foncières sont très importantes, donc l'accès à l'espace, le privé/le public. C'est la richesse territoriale versus la richesse foncière, dans les deux entités public/privé. Dans les villes on a des locataires, des propriétaires : quel est le rôle de ces acteurs, entre ceux qui louent un espace pour en faire un espace de vie sans avoir d'action en terme décisionnel, et d'autres qui sont des décideurs mais n'y habite pas ? Ils sont les promoteurs immobiliers et autres. Ce que j'ai trouvé intéressant c'est, dans toute cette démarche de questionnement méthodologique et autre, qu'il y a là un questionnement fort innovant de comment s'impliquer et impliquer l'ensemble des acteurs dans une démarche constructive, dans un paysage qui est à la fois humanisé mais qu'on voudrait encore plus. Le tout dans un contexte où on veut tout associer :

nature, développement économique, culture etc... Des questions un peu complexes, mais j'ai trouvé les approches de regards multiples présentées très intéressantes.

Yves Luginbühl :

Pour prolonger la dernière intervention, effectivement il y a toute cette question du sentiment d'appartenance, d'identité, qui a été soulevé notamment par le premier projet notamment, sur le quartier de Melrose. Vous savez sans doute que cette question d'identité, est très problématique et polémique, surtout en France. Elle a même conduit à la notion d'identité paysagère. Quelle est la pertinence de cette notion ? Qu'est-ce que l'identité paysagère ? On en a beaucoup discuté dans les dernières années, mais on a l'impression que ce n'est pas résolu, qu'on n'est pas arrivé à résoudre la question. La deuxième observation que je voulais faire c'est à propos de ce terme de perception qu'on a entendu plus d'une fois et dont on ne sait pas très bien s'il recouvre exactement l'autre notion que les scientifiques utilisent : les représentations sociales. Quelle est la différence entre les deux ? Est-ce qu'on peut travailler, comme ceci a été soulevé à propos du projet sur Val Maubuée, uniquement sur les représentations et se passer de l'analyse des pratiques (en particulier des pratiques habitantes) ? Voilà un certain nombre de questions qui me semblent être importantes, comme celles qu'a bien remarqué Marianne Cohen. Je pense que dans l'identification, la dénomination des dynamiques paysagères, ça me semble essentiel. Puisque pour l'instant en tout cas, qualifier une dynamique paysagère, à part « étalement urbain », « abandon », « enrichissement », « ouverture », « fermeture », on n'a pas grand-chose. Quand on regarde les atlas, c'est assez extraordinaire, la terminologie utilisée pour les dynamiques est d'une pauvreté terrifiante. Il y a un véritable enjeu sur cette question-là.

Participant :

Il y a eu une logique de compensation, dans le cadre de l'aménagement du territoire dans la fin des années 60 – début des années 70, où le ministre de l'aménagement du territoire, Olivier Guichard, disait textuellement : « A toute extension urbaine et industrielle doit correspondre une zone naturelle de détente ». C'est bien par rapport à l'extension de Fos-sur-Mer qu'on a fait le parc de Camargue. Mais ce n'est pas par rapport à Arles. La zone de détente était plus par l'extension urbaine et industrielle de Marseille.

Participant :

Je voulais juste apporter un regard complémentaire sur cette question : « quelle peut être la place de la nature dans une ville ancienne comme Arles ? ». C'est vrai que ce qui a été montré ce matin, c'est cette situation qu'on a aux franges des villes, donc on voyait des espaces naturels extrêmement développés. Aujourd'hui on se questionne aussi sur l'interpénétration possible entre la nature et la ville, y compris au cœur de la ville. Là ce sont des traces beaucoup plus ténues : des murs colonisés par des plantes spontanées ou des petites friches qui sont insérées au cœur de la ville et ça c'est tout à fait possible dans une ville comme Arles. Cela suppose un changement de regard, ne pas attendre un grand espace. Il faut savoir observer que cette nature spontanée s'exprime au cœur de la ville et même dans le bâti le plus dense. Dans une ville ancienne, il y a des matériaux qui sont relativement dégradés qui permettent aussi à ça d'arriver...

Laurence Nicolas :

Je voulais juste intervenir sur ce qu'a dit Yves Luginbühl à propos des perceptions et représentations des publics. Ça faisait écho à ce que disait aussi Marie-Jo Menozzi dans le cadre de son intervention, sur le fait que les gens parlaient peu du paysage. C'est aussi en écho avec la première présentation qui m'a beaucoup plu, que j'ai trouvé particulièrement intéressante. On voit que pour appréhender le paysage, cette notion valise, très polysémique et multidimensionnelle, a été mobilisé quelque chose qui est de l'ordre de l'observation directe, de l'observation promenade... Il me semble qu'à la fois, pour compléter la réflexion sur les perceptions et représentations, s'impose la mise en place et la mobilisation de méthodes et d'outils qui permettent d'aborder les pratiques et l'observation directe. Moi, je n'ai jamais autant appris sur le paysage en Camargue qu'en me promenant avec des gens, sans jamais mobiliser cette catégorie de paysage d'ailleurs, mais en étant dans la pratique, in situ. On rassemble des observations que peuvent faire les gens sur des choses. Je pense en

particulier à une promenade que j'ai faite sur les bords du Rhône, dans des forêts ripisylve. Je me baladais avec un monsieur assez âgé, qui pratique très fréquemment ces paysages, et qui m'offrait tout à coup une lecture de ces milieux extrêmement riche. Jamais aucun entretien n'aurait pu remplacer ça. Il me semble que pour compléter le travail sur le paysage avec toutes les dimensions, il faut vraiment avoir accès aux pratiques pour pouvoir faire de l'observation directe. Effectivement, je suis ethnologue, donc je plaide pour ce genre de méthodes.

Marie-Jo Menozzi :

Oui mais je suis tout à fait d'accord avec vous parce que le mot paysage peut être aussi éventuellement parce que ça peut parfois décontenancer nos interlocuteurs. Faire des enquêtes en situation, des enquêtes promenades, où on se laisse finalement guider par ce qu'interprète notre interlocuteur, ça peut produire un matériau extrêmement riche.

Laurence Nicolas :

Oui parce qu'elle engage aussi la notion de temps. Par exemple là, les promenades dont on parlait à Melrose où ailleurs : on voyait bien qu'il y avait quelque chose de différent suivant l'heure de la journée. Toutes ces dimensions-là me semblent très importantes.

Richard Raymond :

Juste pour rebondir sur cette histoire de nature en ville. Je pense que c'est une question très difficile de nature en ville, dans le cadre de paysage. Parce qu'en définitive, et pour aller très vite, la nature est d'une telle polysémie, que c'est très difficile d'utiliser ce mot pour réfléchir de manière analytique. Si on prend la nature au sens du vivant, de la biodiversité, de toutes évidences il y en a à Arles et elle participe au paysage d'Arles. Si on la prend en termes de verdure, de *greenwashing*, la question se pose. Pour vous rassurer, ou vous affoler, il n'y en a pas plus à Arles que dans les paysages des franges péri-urbaines, car les habitants de celles-ci ont des pratiques qui ne font pas du tout référence au vert qui les entoure. Ce qui les intéresse c'est de faire de la moto sur les routes. Ça fait partie des pratiques des paysages des franges péri-urbaines.

Yves Luginbühl :

C'était juste pour revenir à la différenciation entre perception, représentation et pratique. Je pense que les pratiques font partie des représentations. Vous avez fait allusion aux techniques de promenades commentées ou d'entretiens sur les parcours. C'est assez extraordinaire parce que c'est le moment où la personne se confronte à la matérialité de la nature ou à l'artificialité et se construit des représentations immatérielles. C'est là le moment d'interaction entre l'immatériel et le matériel. Je crois que c'est extrêmement important de pouvoir le saisir, l'explicitier, le décliner dans nos travaux. C'est fondamental puisque c'est ça en même temps. J'ai écrit que le paysage était le produit de la réaction entre le matériel et l'immatériel. En même temps la confrontation interpelle pas seulement la vue, mais le toucher (on marche sur le sol), on sent (on a les odeurs), etc.

Alain Dervieux :

Je vais essayer d'apporter ma pierre à la personne qui semble se soucier si Arles est un espace urbain ou pas. Bien sûr que oui, Arles est une ville, elle est urbaine. Mais la commune d'Arles est rurale. Je voulais donner un exemple qui va un peu dans le prolongement de ce que vient de dire Yves Luginbühl. Il y a un projet qui est assez intéressant du point de vue architectural, paysager et urbain, sur un ancien parc d'ateliers SNCF. Il a fait travailler plus de 2000 ouvriers à Arles et qui a fermé en 1983. Il n'y a pas très longtemps, la ville et la région ont acheté les 10 hectares sur lesquels s'étaient développés ces ateliers, avec un projet sur 7 hectares. Sur une partie sera construit un centre dédié à l'industrie culturelle et surtout à l'image. Dans ce centre, il y aura un bâtiment construit par Frank Gehry. Avant de faire un premier prototype du bâtiment qu'il va créer, il est allé se promener dans les environs et il a ramené des croquis et des idées pour une représentation du paysage qui se situe au Nord-Est d'Arles, les Alpilles. Ce sont des collines calcaires avec un relief très tourmenté. Vous

pouvez imaginer que Frank Gehry a produit deux projets, passablement tourmentés aussi puisqu'il cherchait à conceptualiser les Alpilles. Il a intégré dans son équipe (enfin ce sont surtout les mécènes qui l'ont intégré) un paysagiste d'origine flamande. Il a fait la même chose mais il est allé en Camargue aussi. Donc il nous a proposé des choses extrêmement intéressantes pour la partie paysagère de ce centre urbain un peu particulier et moderne à Arles. C'est assez surprenant à Arles parce qu'on vit surtout de vieilles pierres. On va avoir un bâtiment ultra-moderne avec une représentation paysagère qui sera une représentation de ce paysagiste. Il est allé chercher des clichés en Camargue et dans les Alpilles. Il a essayé de nous proposer des choses plutôt intéressantes et je demande à voir bientôt le résultat pour voir ce que vont donner toutes ces idées, et comment elles seront traduites dans ce centre très urbain.

2nde session présidée par Philippe GUTTINGER

Philippe Guttinger:

Cette après-midi les 4 derniers projets du programme PDD2 vont vous être présentés. Ces projets, comme ceux de ce matin d'ailleurs sont centrés sur des questions à la fois scientifiques et politiques d'actualité et ont tous la caractéristique d'appuyer sur la question de la participation. A cet égard, je me permets en tant que juriste de rappeler ou d'expliquer qu'une récente loi de Décembre 2012 a introduit dans le code de l'environnement une définition de ce principe de participation. Mais comme vous le verrez, si l'un de ces projets rentre tout à fait dans cette définition de la participation, élaboration d'une décision juridique (cf. projet concernant la Camargue), les autres abordent la question de la participation d'une façon beaucoup plus originale. C'est-à-dire une participation non-institutionnelle, non liée à l'élaboration d'une décision. Même dans ces projets qui abordent la question de la participation d'une façon originale, on peut en distinguer certains qui reposent sur des expériences de participation menées par les chercheurs eux-mêmes alors que d'autres travaillent sur des expériences de participation qui ne sont pas menées par les chercheurs eux-mêmes. L'un des projets est centré sur un aspect assez particulier d'une politique dont on parle de plus en plus : la politique publique des trames verte et bleue. Le projet qui va vous être proposé maintenant porte sur la contribution des arbres hors forêt à la mise en place de la trame verte et bleue.

Dynamiques paysagères et perception des interfaces arborées : quels enjeux pour la trame verte et bleue ? (INTERFACE)

Axes de recherche

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (ii) Le paysage, produit de l'économie – services rendus par les paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Sylvie GUILLERME, Docteur en géographie - Chargée de recherche (CR1) CNRS

Laboratoire GEODE (UMR 5602), Université Toulouse Le Mirail, Maison de la recherche, 5 allée A. Machado, 31058 Toulouse cedex 9

E-mail : sylvie.guillherme@univ-tlse2.fr

Résumé de la proposition

Ce projet entend, via une réflexion sur diverses interfaces liées à l'élément arboré dans les paysages en lien avec la mise en place des trames vertes et bleues (TVB), porter un nouveau regard sur les dynamiques territoriales associées aux politiques de développement durable, en mettant l'accent sur les liens qui unissent ressources, patrimoine et territoires. Le lien entre TVB et paysages est étroit car le paysage est un facteur d'attractivité et d'identification des territoires. L'arbre, champêtre ou forestier, est un marqueur des paysages mais aussi un élément stratégique des corridors écologiques. L'arbre hors forêt (AHF) occupe donc une place primordiale dans le cadre de la mise en place des TVB, qui entendent rendre des services éco-systémiques et se veulent au cœur d'un cercle vertueux qui vise à diminuer les risques et les vulnérabilités de toute nature. Les liens qui unissent la composante arborée et les systèmes agricoles sont même affichés comme une priorité de recherche (Le Roux et al, 2008). Dans la multiplicité des collectivités territoriales et territoires de projet concernés par la mise en place de la TVB, ce projet s'attachera au rôle que l'AHF en particulier peut jouer en tant qu'élément structurant du paysage, et comment cet élément peut apparaître comme un révélateur de multiples enjeux territoriaux liés à la biodiversité, mais aussi comme un facteur potentiel d'acceptabilité sociale de la TVB.

Bien qu'elle relève de multiples fonctions, la principale finalité affichée de la TVB est écologique. Pourtant sa mise en place, par les choix qui sont faits, est un instrument d'aménagement du territoire. Comment l'argument écologique peut-il être approprié par certains acteurs, et permettre de repenser l'aménagement du territoire ? L'intérêt du projet consiste notamment, en abordant la question de la TVB par le prisme de l'arbre hors forêt, à mettre en évidence le jeu des acteurs et la diversité des perceptions et des discours. A travers l'exemple de l'AHF, il s'agit d'analyser comment les acteurs locaux s'approprient les directives liées à la TVB en matière de biodiversité et paysage, ou tentent de les instrumentaliser au nom de l'aménagement du territoire ou du développement durable. Dans le cadre de ce projet, nous recherchons à enrichir la réflexion collective sur la place des interfaces, marges et limites, dans les dynamiques d'organisation des territoires et ainsi contribuer à appréhender la mise en place de la Trame Verte et Bleue par une approche intégrant non seulement la biodiversité mais aussi la perception des différents acteurs du territoire impliqués dans cette démarche (acteurs ayant des visions parfois opposées, notamment entre les agriculteurs qui sont producteurs de biens alimentaires mais aussi de paysages, et les utilisateurs de ces paysages).

Quatre hypothèses sont à la base de notre travail :

1. La connaissance spatiale actuelle de la biodiversité, et en particulier de la couche arborée, ne favorise pas la mise en place de la TVB et la concertation territoriale. Etablir une cartographie plus précise des éléments arborés serait un outil essentiel pour accroître les cohérences des futures politiques agro-environnementales et diminuer la vulnérabilité des paysages ;

2. Les perceptions et représentations de la biodiversité, et des arbres hors forêt en particulier, opposent les producteurs de paysage aux « utilisateurs » de biodiversité et paysage et constituent une menace pour une gestion future harmonieuse de la TVB ;
3. La trame verte ne fonctionnera que si, dans le schéma contractuel, les agriculteurs sont mis à contribution, si cette trame contribue à assurer la pérennité économique de leur exploitation, et si elle est utilisée pour faire cesser la perte d'espace agricole face à l'urbanisation ;
4. L'arbre hors forêt, à l'interface agriculture / foresterie, rural / urbain, biodiversité ordinaire / remarquable est un élément de dialogue et de réflexion favorable à la mise en place de la TVB.

Le projet s'articule autour de 7 tâches, incluant :

- une tâche T0 de coordination et suivi ;
- une tâche T1 de réflexion théorique et méthodologique pour permettre de réaliser une typologie des interfaces qui fasse sens du point de vue des continuités/discontinuités.
- une tâche T2 sur le cadre réglementaire, juridique et le contexte des politiques publiques en lien avec la TVB, afin d'analyser la façon dont les instruments de gestion et/ou de protection de la biodiversité sont mis en place, quelles sont les différentes stratégies territoriales en lien avec la TVB ;
- une tâche T3 de cartographie dynamique des interfaces arborées, afin de réaliser une cartographie à très haute résolution de l'AHF utilisable pour la TVB, et faire le bilan des représentations spatiales utilisées actuellement par les acteurs ;
- une tâche T4 d'analyse des perceptions de l'AHF comme élément paysager et de biodiversité, afin de mettre en évidence le jeu d'acteurs et les conflits potentiels ou avérés, ainsi que la diversité des perceptions des acteurs locaux sur les services éco-systémiques liés aux AHF et la vulnérabilité paysagère ;
- une tâche T5 de transfert et d'accompagnement pour les acteurs de terrain. Cette tâche, transversale, sera alimentée par les autres tâches et le travail de terrain, et a pour objectif de favoriser les échanges avec les acteurs sur le terrain ;
- une tâche T6 de synthèse et valorisation des résultats et des connaissances acquises au cours du projet.

Les terrains d'étude retenus, au nombre de trois, se localisent le long d'un transect Nord-Est – Sud-Ouest, depuis l'agglomération toulousaine jusqu'au massif pyrénéen, offrant différents types d'interface. Il s'agit de territoires dynamiques, où les enjeux en termes d'aménagement, de paysage et d'environnement s'avèrent particulièrement importants : aire urbaine toulousaine, Parc Naturel Régional de l'Ariège récemment créé, Parc National des Pyrénées dont la nouvelle charte est en cours d'élaboration.

Equipe

L'équipe est composée de 12 chercheurs et enseignants-chercheurs (CNRS et UTM) et 2 doctorants appartenant au laboratoire GEODE (UMR 5602) :

- ALET Bernard, MCF UTM
- ANGELIAUME Alexandra, MCF UTM
- ANTOINE Jean-Marc, MCF UTM
- BERINGUIER Philippe, MCF UTM
- BLOT Frédérique, MCF JFC
- BRIANE G2rard, MCF UTM
- CANARD Mathilde, doctorante
- DESAILLY Bertrand, MCF UTM
- GUILLERME Sylvie, CR CNRS
- LABANT Pierre, doctorant
- MAIRE Eric, IR CNRS
- METAILLIE, DR CNRS
- PELTIER Anne, MCF UTM
- SEBASTIEN Léa, MCF UTM

Partenaires

La coordination du projet s'appuie sur un comité scientifique qui inclut des scientifiques de différentes disciplines. Ce projet repose en outre sur des collaborations avec des acteurs locaux, associatifs et les

collectivités, et notamment la DREAL, les associations nationales AFAF et AFAHC, le Parc National des Pyrénées, le Parc Naturel Régional de l'Ariège et le SMIVAL.

Durée

36 mois

Questions

Q (Philippe Guttinger) :

Pour faire un lien avec les projets suivants, je voudrais vous demander quelle est la place de la démarche participative dans votre projet ?

R (Sylvie Guillerme) :

C'est une très bonne question. Tout dépend de la définition qu'on a de la démarche participative. Ce que l'on essaie de faire, et qui prend beaucoup de temps mais constitue tout l'intérêt du projet, c'est de partir des pratiques et d'être en échange constant avec les acteurs, afin de faciliter une co-construction. Les volets s'alimentent beaucoup par rapport au terrain et aux acteurs avec qui l'on travaille. C'est une co-construction, et le participatif est à ce niveau-là : la recherche et le terrain.

Q (Marc Antrop) :

Sylvie n'a pas parlé des points faibles du projet. Mais je crois que c'est important, car comme vous l'avez vu, c'est un projet assez complexe, transdisciplinaire. Il y aura encore beaucoup de travail pour faire cette intégration mais il est certain que les tâches que vous avez démontrées sont maintenant en voie d'intégration et ont quand même déjà des résultats qui me posent d'autres questions pour le futur. Une des plus importantes étant pour les acteurs locaux, les gestionnaires, qu'ils se comprennent mieux que les scientifiques. Les scientifiques ont certainement un problème à communiquer leurs résultats de façon à ce qu'ils soient intégrés dans le processus. Je crois que c'est un des résultats les plus importants pour ce projet-là pour le moment. Par contre, il y a encore d'autres réflexions à faire. Vous avez vu qu'il y a 3 zones d'études. En fait tous les problèmes utilisent ces zones d'études pour la diversité des problèmes des interfaces, mais veulent aussi travailler à 3 échelles : locale, régionale et européenne. Alors si on veut essayer d'extrapoler les résultats, les méthodes, la réflexion que vous avez faites sur ces différentes échelles, il faut un cadre théorique beaucoup plus fort afin de pouvoir situer cela avec d'autres études, dans d'autres régions et avec d'autres personnes. Je crois qu'il faut vraiment faire un effort afin que vos résultats soient diffusés de façon beaucoup plus large. Vous n'avez pas montré la carte. Dans le rapport il y a une carte magnifique pour communiquer. Ça m'a aussi fait remarquer que l'utilisation de la télédétection, des cartes préparées par systèmes informatiques-géographiques. On peut en produire des milliers, mais en fait l'utilisation de la carte comme un outil de communication dans un processus de participation ça reste quand même un problème. Je ne sais pas ce que vous ferez avec cette carte, mais pour moi cette question reste en suspens...

R (S.G.) :

Au niveau de la cartographie, elle est en cours. Ce que l'on attend là, c'est qu'on a commandé des images pléiades, qui vont permettre de faire un autre type de cartographie avec les acteurs locaux. Celle qui est là n'est que transitoire qui est en cours de travail. Nous sommes toujours en phase d'acquisition de données et nous n'avons pas tous les éléments dont nous avons besoin pour faire la cartographie qui est mentionnée dans le volet cartographique.

Q (Philippe Guttinger) :

Marc parlait de cartographie, je pourrais aussi parler du tableau de tous les instruments utilisés. Vous n'avez pas évoqué qu'il n'était pas non plus évident de le communiquer dans un processus de participation et avec les autres résultats.

R (S.G.) :

Oui tout à fait, c'est pour cela que je souligne bien que c'est un travail qui est en cours. Il faut bien commencer par là pour continuer.

Participant :

Juste un petit point sur carte et participation. C'est un sujet de prédilection de l'UMR TETIS à Montpellier ces outils d'information, de restitution d'information. Dans leur analyse des processus participatif, il y a quelque chose qui ressort très bien. C'est que sur des sujets un peu généraux comme les trames vertes et bleues, la biodiversité, il n'y a rien de pire que de faire de la participation sans localiser les avis. Parce que protéger l'éléphant oui, en Afrique. Mais pas dans son salon. La localisation et l'utilisation de la carte comme tout outil oui. Mais on ne peut pas juger de l'efficacité de la carte dans les processus participatifs de façon brutale comme ça je pense.

R (S.G.) :

A mon sens ce qui est intéressant c'est l'échelle de la carte. Et la difficulté avec la trame verte et bleue au final c'est que ce n'est qu'un outil général de discussion avec les acteurs locaux. Comme vous dites, si le couloir de l'éléphant passe chez soi ça change considérablement les choses. Là à l'échelle de la trame verte et bleue, ça reste tellement général que quand on discute on en revient à « est-ce que ça va passer chez moi ? ». Cela change effectivement le registre des réponses. C'est pour cela que c'est intéressant aussi d'avoir une cartographie fine pour voir ce que cela donne aussi.

Q (Marianne Cohen) :

Vous envisagiez de changer aussi le titre de votre projet. Et finalement d'associer interface à territoriale et de le repositionner d'une façon différente ce terme d'interface.

R (S.G.) :

Oui tout à fait. Et c'est aussi dans la relation avec le terrain qui enrichi cette dimension-là. On a commencé par là donc il fallait aussi bien avoir une base de départ, mais avec ce qui ressortir des entretiens aussi et dans ceux-ci, quels sont les termes qui ressortent. Forcément cela va alimenter de façon différente ce qu'on avait commencé à faire. Il y a toujours un va-et-vient où cela ne rassemble qu'une partie du projet, qui est toujours en cours. Il nous reste encore du temps.

Q (Yves Luginbühl) :

Une question à propos de la continuité écologique, territoriale. Est-ce que vos travaux permettent d'évaluer la manière dont cette continuité est assurée entre les éléments de la trame et le reste. Par exemple entre un champ de maïs et une haie d'arbres. Parce que finalement on se rend compte que la théorie des îles, des corridors ..., isole des habitats où les espèces vont pouvoir circuler et être protégées - entre guillemets - du reste du territoire où il se passe des choses qu'on ne maîtrise pas. Ça je sais que c'est un gros problème. J'en ai parlé avec Henri Decamps (« Le printemps des paysages ») et il est tout à fait d'accord avec moi, et il est écologue. Donc ça je pense que c'est une question importante, où le paysage peut apporter quelque chose. Et la deuxième question, c'est sur la représentation des arbres. Là vous parlez des arbres en général, or il n'y a pas une seule catégorie d'arbres, qui se développe librement. Est-ce que vous prenez ça en compte ? D'autant plus que ça donne lieu à des représentations différentes. Vous savez peut-être que l'arbre émondé a été la cible des révolutionnaires qui l'ont considéré comme l'arbre de la routine. Alors que l'arbre libre était l'arbre de la liberté. Vous savez peut-être qu'il y a eu une séance à l'académie de l'agriculture, sur les arbres hors forêts. J'y

avais proposé votre nom mais vous n'avez pas été invitée. J'ai été extrêmement étonné de la mobilisation de l'académie de l'agriculture sur les arbres isolés.

R (S.G.) :

C'est quelque chose qui se développe et la FAO a fait un gros travail, sorti récemment, sur les arbres hors forêt. Au niveau des différentes variétés d'arbres hors forêt, c'est très intéressant. Et derrière c'est aussi tout le côté de la représentation, de l'esthétique, qui seraient à creuser. Après je pense que c'est un projet qui peut ouvrir sur beaucoup de choses, mais le temps est limité. Mais ce sont des questions que l'on a en tête et nous verrons comment les traiter.

Participant :

Dans la continuité de la question de Philippe sur la cartographie participative, vous avez dit partir des pratiques et être en échange constant avec les acteurs, en vue d'un projet de co-construction. Mais au final qu'elles sont les modalités de ces échanges. Est-ce seulement l'enquête individuelle ou d'autres formes ? Comment procédez-vous pour être en échange constant avec les acteurs, concrètement ?

R (S.G.) :

Concrètement c'est dans un premier temps tout un travail d'enquête avec les acteurs. Après on a des relations qui sont plus privilégiées avec les parcs : le parc régional de l'Ariège, le Smival pour la vallée de la Lèze, le parc national des Pyrénées pour la vallée de la Neste. Il y a un travail en commun aussi puisque ce sont des questions qui les intéressent aussi. Ils ont aussi des difficultés, des questionnements par rapport à cette trame verte. En fait il y a tout un aspect animation aussi auquel on participe mais qui n'a pas encore vraiment démarré non plus.

Participant :

On ne peut pas envisager la mise en place d'une trame verte et bleue qui fonctionne, si l'acteur local (l'agriculteur local, le propriétaire du coin...) ne prend pas ça à sa charge par rapport à une ressource économique dont il va directement, ou indirectement tirer parti. J'aurais voulu savoir, au-delà des acteurs institutionnels avec lesquels vous travaillez si vous avez le projet de descendre sur certains secteurs (peut-être pas sur tous les périmètres d'étude) jusqu'à l'agriculteur, propriétaire des terres, pour voir comment ils exploitent les champs, quelles sont les problèmes d'interfaces avec les autres habitats dans le champ...C'est-à-dire d'avoir un travail très fin pour montrer ou démontrer ce que l'on pourrait pressentir, les aménités à la fois environnementales, paysagères, économiques ..., que le maintien que le maintien et la bonne gestion de cette trame, peut amener à terme.

R (S.G.) :

Les agriculteurs sont des acteurs clefs avec qui on fait des entretiens. Ces personnes sont à multiples casquettes (agriculteur, militant associatif, décideur...). Quand je parlais de pratiques je parle au niveau le plus fin du territoire, où ils gèrent l'arbre hors forêt, qui a un rôle important dans le corridor écologique. On a un doctorant qui travaille sur ces questions-là. Je ne sais pas s'il aura fini sa thèse au moment de la fin du projet mais c'est un angle qui nous est important.

Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative

Axes de recherche

(iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Yvette LAZZERI, Docteur HDR, Enseignant-Chercheur au CERIC, Université d' Aix Marseille, Responsable du Pôle développement durable et territoires méditerranéens, Espace Cassin, 5 avenue Robert Schuman, 13628 Aix en Provence Cedex 1

Résumé de la proposition

L'objectif de la recherche est d'interroger l'approche participative encouragée par la Convention d'Aarhus (1998) et la Convention européenne du paysage (2000). Défini comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations », le paysage se démocratise, il ressort du quotidien, s'inscrit dans une proximité territoriale et affective. La préoccupation de plus en plus marquée des populations pour la qualité de leur cadre de vie, la transformation de territoires habités et vécus par des projets de développement durable, interrogent sur la manière d'impliquer le public concerné dans des démarches réparatrices, initiatrices et anticipatrices. Au-delà des procédures de concertation classiques, convenues, formatées, plus en recherche d'une légitimation des actions proposées que d'une réponse aux exigences des citoyens ou des associations, émergent des formes nouvelles de participation, non institutionnalisées, portées par des collectifs d'expert et porteuses d'innovation. Ces initiatives semblent constituer les prémises d'une participation créative, par laquelle l'individu ou le groupe acquiert tout à la fois les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper pour co-élaborer, co-décider, voire co-concevoir.

Dans ce contexte, notre recherche vise à réaliser un outil d'évaluation de la participation, en s'appuyant sur différentes expériences de participation, en France et à l'étranger, et à proposer une réflexion sur la participation créative pour favoriser la mise en œuvre à l'échelle territoriale de la Convention européenne du paysage.

1. Les apports théoriques, la recherche empirique et les études de cas sont mobilisés. Une analyse en profondeur de quelques démarches participatives est réalisée :

→ Retour d'expériences du Collectif ETC qui, tout au long d'une année, a réalisé un "Détour de France" dans plusieurs communes françaises, organisant des ateliers, des débats et des animations, avec pour finalité d'associer différents acteurs à la "fabrique citoyenne de la ville".

→ Exploitation des travaux de J.E. Beuret et A. Cadoret sur les initiatives locales de concertation de la Fondation de France (2003-2007). Après un repérage des expériences mêlant paysage et développement durable (et pas seulement l'environnement), des entretiens sont réalisés avec quelques acteurs locaux, pour appréhender l'impact des démarches participatives (ex la Manufacture des paysages dans l'Hérault).

→ Exploration de quatre démarches participatives au croisement du paysage et du développement durable :

- « La promenade du jardin des souhaits bricolés » du groupe artistique Les Pas Perdus, réalisée dans la cité des électriciens à Bruay-La-Buissière.
- Insertion paysagère, environnementale, urbanistique et architecturale du projet d'écoquartier social dans le PNR des Alpilles. Le projet, porté par l'association Eco-Habitat pour Tous (créée en 2007), a été coordonné et animé une étude participative avec les futurs bénéficiaires d'une opération de 14 logements sociaux dans la commune d'Aureille (1500 habitants), pour moitié en accession sociale et en locatif social. Initiative bottom-up fondée sur les besoins et caractéristiques d'un territoire

patrimoine, terroir et biome, il a su fédérer les principaux acteurs locaux : élus, PNR Alpilles, CAUE 13, Région PACA, Prides Bâtiment durable méditerranée...

- Démarche participative de Manosque (dans le cadre du projet « *Dessignons nos paysages en Luberon* »).
- Démarche de concertation dans le Pays d'Aubagne (agenda 21 et SCOT).

2. Un colloque "*Participation créative, paysage et urbanisme durable : vers une évolution des pratiques professionnelles et de la gouvernance*" viendra enrichir ces travaux. Il se tiendra à Aix en Provence les 5 et 6 décembre 2013. Pour tout renseignement, contacter : yvette.lazzeri@univ-amu.fr.

Equipe

- Hélène BALU, Directrice des Etudes, Responsable du pôle développement durable, environnement et mobilité, AGAM, Marseille
- Anne CADORET, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille - *Spécialité : Géographie*
- Florent CHIAPPERO, Architecte, responsable du « Collectif etc. » - *Spécialité : Architecture de l'urbain*
- Michel CHIAPPERO, Professeur associé à l'IUAR, Université d'Aix-Marseille- *Spécialité : Urbanisme*
- Caroline GIRAN SAMAT, Maître de conférences à l'IEP d'Aix en Provence - *Spécialité : Information et communication*
- Arina LATZ, Consultante CAP (Conduite Action Publique) - *Spécialité : Développement territorial*
- Yvette LAZZERI, Chercheur au CNRS - CERIC, Université d'Aix-Marseille- *Spécialité : Evaluation des politiques publiques et développement territorial durable*
- Béatrice MESINI, Chercheur au CNRS - TELEMME, Université d'Aix-Marseille - *Spécialité : Géographie et Sociologie*
- Martine PERRON, Ingénieur d'Etudes CNRS – CERIC, Université d'Aix-Marseille - *Spécialité : Communication-Edition-Partenariats*
- Hélène TUDELA, Consultant - *Spécialité : Droit international*
- Emmanuelle MOUSTIER, Maître de conférences, Université Paul Cézanne Aix Marseille, - *Spécialité : Economie*

Durée

29 mois

Questions

Q (Bas Pedroli) :

Moi je suis d'accord avec vos applaudissements. Ce n'est pas un projet simple, car la participation est au centre du débat autour de la convention européenne du paysage, autour de la démocratisation des politiques publiques. C'est important. Vous avez fait des expériences et des tours de France, ça pourrait être de l'art pour de l'art, mais vous en avez fait des exemples. Et la force des exemples compte beaucoup. D'un autre côté, vous avez parlé d'évaluation. Pourquoi fait-on de la participation ? Comment peut-on juger du succès d'une action participative ? Si vous arrivez à définir cela scientifiquement, ce serait une innovation au niveau international. Vous avez dit que l'étape 2 était à développer. Le terme participation créative serait à développer. La participation créative est-elle meilleure que la participation consultative, et dans quels cas ? Je voudrais donc savoir si vous avez des idées pour l'évaluation du succès d'une participation créative ?

R (Arinna Latz) :

Pour l'instant, on travaille essentiellement sur des démarches monographiques à travers les entretiens et les histoires qu'on a avec les commanditaires d'ETC. On décrit, étape par étape les différentes modalités qui vont

vers la créativité. Ces éléments descriptifs nous permettent ensuite de mettre en place un certain nombre d'indicateurs qui restent très littéraires. C'est-à-dire que l'on écrit des histoires, qui nous permettent de dire à un moment donné que c'est un indicateur pour mesurer ou apprécier. On n'est pas sur un outil d'évaluation comme on en a, où on va demander des indicateurs mesurables statistiquement. On travaille sur une grille d'analyse.

Q (B.P.) :

La participation est réussie quand les habitants sont satisfaits ? Ou bien quand les politiques publiques sont réussies ? Ou autre chose ?

R (Béatrice Mésini) :

Quand tout le monde réussit à se mettre autour de la même table déjà c'est intéressant. Maintenant c'est toujours le fruit de négociations, de compromis, qui bien entendu balancent aussi entre les demandes des habitants. Là dans le cadre de l'insertion

Q (B.P.) :

La participation est réussie quand les habitants sont satisfaits ? Ou bien quand les politiques publiques sont réussies ? Ou autre chose ?

R (B.M.) :

Quand tout le monde réussit à se mettre autour de la même table déjà c'est intéressant. Maintenant c'est toujours le fruit de négociations, de compromis, qui bien entendu balancent aussi entre les demandes des habitants. Là dans le cadre de l'insertion paysagère, environnementale et urbanistique de notre projet d'éco-quartier social c'est tout à fait patent, et d'ailleurs il faudrait se questionner aussi de savoir quand et pourquoi s'active la participation créative. Quand règne l'immobilisme politique, quand on est sur des mécanismes de tensions, à ce moment-là cela devient un processus actif, et réactif de la construction de l'action. La question de la temporalité est aussi intéressante pour appréhender le phasage de l'action et de ces temps de participation, qui sont des temps nécessairement très longs. Partir en 2007 pour la tenue de 15 actions participatives très nourries, très animées, très coordonnées, pour aller se repositionner dans un second temps vis-à-vis de tous les acteurs politiques et institutionnels. C'est là où le dissensus commence, en amont de la création consensuelle. On est sur l'expressivité de part et d'autres des besoins, des souhaits et des prescriptions et éventuellement du dissensus.

Participant :

Je voulais savoir si vous vous interrogiez, ou si vous aviez des résultats, sur la relation qu'on peut établir entre la dimension créative de la participation et les publics absents. J'ai déjà discuté avec des théoriciens ou praticiens de la participation, qui eux ne concevaient la participation créative qu'à travers des publics créatifs. La question se pose : que fait-on avec les publics absents ? Est-ce que cette question vous vous la posez aussi ?

R :

Dans la conduite de l'action on se la pose bien entendu parce que les absents ont toujours tort. Donc quand ils ne sont pas autour de la table c'est délicat. Maintenant aussi de façon réactive, avec le PNRA met en place des forums par exemple, et invitent très largement la presse, nous les scientifiques on y va aussi pour voir précisément qui est là et qui n'est pas là. Bien entendu c'est un retour tout à fait indispensable de l'évaluation de l'action.

R (A.L.) :

Moi je voudrais aussi insister : on est sur une analyse des processus, comment se prennent les initiatives, le processus de créativité s'analyse le plus en amont possible. Plus la démarche s'ancre sur une réalité mobilisatrice, plus la démarche s'installe de façon intéressante. On est plutôt sur des initiatives qui ont l'ambition d'arriver à inscrire un processus de changement dans les pratiques des décideurs et des usagers.

Toutes les logiques d'opportunités de toute façon se cassent la figure. On est bien sur des approches structurantes de l'espace publique.

Participant :

Je trouve très intéressant la construction d'un outil permettant un peu d'aborder la question de comparabilité de démarches dont on a souvent l'impression qu'elles sont irréductiblement locales et spécifiques. On peut identifier les processus d'apprentissage locaux. Je me demande si dans ce processus il y avait aussi une réflexion sur l'effet d'exemplarité et la possible diffusion proxémique sur des territoires voisins d'une expérience remarquable à un endroit donné. On voit bien l'exemplarité nationale à laquelle on est en train de contribuer ici, mais par contre les effets de métamorphisme de contact sont un peu plus difficiles à saisir parfois.

R (B.M.) :

Je vais répondre pour le projet d'Aurillac. Très clairement, il a vocation à être diffusé, un projet pilote reproductible à l'ensemble du territoire. Sauf qu'on est partis en amont puisque le cadrage social et juridique du projet, telle qu'il était posé par l'association et les acteurs politiques en 2008 a été envoyée à l'ensemble des maires de l'intercommunalité puisque nous entendions lever l'intérêt communautaire des politiques d'habitat. Vous le savez, les communautés de communes n'ont pas de plein droit cette compétence habitat or elles en manquent cruellement dans des territoires ruraux qui manquent d'ingénierie en la matière. En outre, le projet répondait à des besoins locaux : les communes de – de 3500 habitants ne sont soumises à aucune obligation de création de logements sociaux, alors même que le territoire du Parc naturel des Alpilles a subi de plein fouet la rurbanisation et gentrification des villages ruraux et que de nombreux actifs ne peuvent plus y résider. Donc c'est vrai qu'on a envoyé le projet à l'ensemble des communes. Elles s'en sont parfois emparées, non pas comme un projet collectif à mettre en œuvre par la participation des acteurs locaux et la cogestion des ressources au niveau du territoire « parc », mais bel et bien au titre d'élus, qui individuellement y sont allés. Donc oui dans l'intention de diffusion d'une expérience pilote, et oui quand c'est relayé par l'acteur « PNR ». Maintenant en termes de solidarité intercommunale et de volonté de politique commune concertée, je serais beaucoup plus réservée.

R (Yvette Lazzeri) :

Nous sommes en train de travailler sur cette grille des effets. Il a cette volonté en effet de prendre, au-delà du micro-territoire. C'est une des raisons pour lesquelles on veut travailler avec des initiatives de la manufacture des paysages, car justement ils ont un peu ce recul. On voudrait voir s'il y a des effets qui vont au-delà de la simple expérience qui a été initiée et qui peuvent montrer que ça peut créer d'autres dynamiques sur le territoire. Donc dans cette idée de créer une grille d'évaluation, il est clair qu'on va prendre en compte ces éléments-là, ça c'est une évidence. Ce matin il y a une expérience d'éco-quartier qui a été faite par Emeline Bailly, donc on voit bien qu'il y a cette interrogation. Il ne faut pas que l'éco-quartier reste enfermé sur l'éco-quartier mais il faut que ce soit un levier pour irriguer le reste du territoire. C'est vrai que c'est un des problèmes des éco-quartiers aujourd'hui : c'est complètement enfermé et on ne travaille pas sur cette diffusion. Et ça c'est extrêmement intéressant, soit avec l'aide d'indicateurs, soit par l'analyse d'entraînement et de l'effet que ça peut avoir au-delà du projet concerné.

Participant :

J'ai une question à poser sur le collectif ETC et la manière dont vous fonctionnez avec eux. Est-ce que ce collectif s'est mis en place dans le cadre du projet de recherche ? Ou bien est-ce que vous avez profité de l'opportunité que ce collectif existait pour avoir des terrains d'investigation ? Et deuxième question : comment le collectif choisit les sites où il s'arrête ? Les a-t-on contacté ou est-ce par le hasard : ils se disent « tiens, là il y a un truc intéressant à faire » ?

R (A.L.) :

Le collectif est un groupe de 10 étudiants de l'école d'ingénieurs architectes de Strasbourg, qui, par conviction de renouveler la commande publique, a décidé de faire ce périple pendant un an en vélo. Ils ont mobilisé tout leur réseau, tous leurs contacts interpersonnels. Ils ont écrit, ils se sont fait connaître. Ils ont fait une politique de communication d'une grande habileté en allant dans des colloques, en se faisant reconnaître par leurs pairs. En se faisant critiquer par leurs pairs, dans la mesure où ils interrogeaient la commande publique d'architecte. Ils se sont créés en quelques mois une notoriété nationale qui a fait que par la suite ils ont été sollicités. Ce qui est intéressant dans leur approche, c'est qu'ils sont, du fait même de leur mission, en concurrence avec des architectes et des urbanistes qui ont l'habitude d'avoir des commandes classiques des collectivités. Du coup il y a eu, dans certaines villes, des rencontres un peu conflictuelles avec les urbanistes de la place, car ils chamboulaient l'ordre établi.

Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une recherche-action par l'expérimentation et la comparaison des méthodes

Axes de recherche

(iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

David MONTEBAULT, MCF en « lecture du paysage »

UP Paysage INHP Angers – Agrocampus Ouest.

02, rue Le Nôtre, 49045 Angers cedex 01

Tél : 02 41 22 54 45

Fax : 02 41 22 55 28

E-mail : david.montembault@agrocampus-ouest.fr

Résumé de la proposition

Objectifs :

L'objectif de ce programme de recherche est d'interroger et d'expérimenter la participation paysagère à travers deux projets de recherche-action et des séminaires de confrontation réunissant des chercheurs et des paysagistes afin de répondre à la question suivante : « La participation renouvelle-t-elle les pratiques paysagistes et plus spécialement le projet de paysage ? Et si oui, comment ? »

Derrière cette question, nous formulons les hypothèses suivantes :

- H1 : Le paysage est triplement concerné par les approches participatives, à la fois comme objet à aménager, soumis aux nouveaux principes du développement durable, comme objet à qualifier (Cf. CEP), nécessitant de recueillir l'avis des populations, et comme outil de médiation, capable de rassembler les différents acteurs d'un territoire pour une meilleure définition des enjeux d'aménagement.
- H2 : La participation fait évoluer progressivement le rôle de l' « expert paysagiste aménageur » à la fois porteur de connaissances et de savoir-faire vers un nouveau statut de médiateur-passeur, chargé de recueillir les multiples connaissances déjà présentes sur un territoire, et d'aider à leur articulation pour construire un projet.
- H3 : Au final, ce changement profond vers une démocratie participative remet en cause le « projet de paysage » dans sa forme classique telle qu'il est encore largement enseigné dans les formations de paysagistes françaises. Il devient donc nécessaire d'inventer de nouvelles démarches, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils du projet de paysage, afin de mieux former les professionnels de demain.

L'originalité de cette proposition réside dans la composition de l'équipe qui regroupe des chercheurs et des jeunes professionnels du paysage déjà engagés dans la mise en œuvre de projets participatifs sous un mode coopératif (association Passeurs, Atelier F. Garnier, etc.). Pour autant la posture de recherche ne néglige pas la prise de recul vis-à-vis de ces pratiques. Sans vouloir militer pour la cause participative, ce programme vise à évaluer la nature, le contour, les apports et les limites. Le choix d'une recherche action permet de croiser et confronter les outils, les méthodes et les démarches des chercheurs et des paysagistes. Elle offre un cadre favorable à la fois à l'engagement et à la distance critique.

Méthodes :

Pour vérifier les hypothèses énoncées, nous envisageons de mener en parallèle deux projets de recherche-action mobilisant la participation des habitants à différents stades (de la co-construction de connaissances au

co-aménagement de l'espace), à des échelles variées et en utilisant diverses méthodes participatives (éprouvées ou à inventer). Ces expériences ne sont pas l'objectif principal de la recherche mais seulement la matière dont l'analyse va se nourrir.

Pour mener notre réflexion théorique et méthodologique nous comptons agir en quatre temps :

1. Expérimentations menées en parallèle sur les deux terrains d'étude.
2. Confrontation à d'autres expériences nationales et internationales à travers la collecte de « récits de projets » permettant d'identifier à la fois les tenants et les aboutissants de la participation, les démarches et méthodes mises en oeuvre et les difficultés rencontrées. Cette comparaison facilitera aussi à terme la comparaison des terrains expérimentés.
3. Théorisation à l'occasion d'un séminaire international qui permettra de faire le bilan des expériences engagées et des comparaisons effectuées afin d'amorcer une réflexion théorique sur le renouvellement des pratiques paysagistes engendrées par la participation.
4. Diffusion : Dans un dernier temps, nous diffuserons largement les résultats de nos réflexions en ciblant à la fois les acteurs politiques et administratifs, les professionnels partenaires, les étudiants en paysage et les chercheurs. Entre autres, nous envisageons de publier un ouvrage de synthèse, une plaquette à destination des décideurs et des acteurs de terrain et des articles scientifiques.

Terrains concernés :

Nos deux terrains d'étude sont une commune du Val de Loire (Villandry) et les vallées des Deux-Sèvres.

Le Val de Loire : Sur la commune de Villandry choisie conjointement avec la Mission Val de Loire et le PNR Loire Anjou Touraine, partenaires de ce projet, paysagistes et chercheurs feront le lien entre les commanditaires et les habitants pour construire une connaissance partagée d'un territoire restreint (échelle communale) et formaliser un projet opérationnel. Dans cette approche, les scientifiques et paysagistes conserveront leurs statuts d'experts afin de confronter leurs représentations paysagères et leurs savoir-faire à ceux des habitants dans la perspective d'un enrichissement mutuel. Différents outils d'échanges seront à nouveau testés.

Les vallées des Deux-Sèvres : Dans le cadre d'une thèse de doctorat au sein du laboratoire CEPAGE, et avec la collaboration du Conseil Général des Deux-Sèvres, un paysagiste mènera une étude sur l'histoire des paysages de vallées vue à travers les usages de l'eau et les pratiques d'aménagement, en lien avec l'évolution des systèmes culturels de perception et de représentation. Cette étude servira ensuite de support à une recherche-action visant à expérimenter des techniques de médiation pouvant faciliter partage et le transfert des connaissances historiques acquises et leur remobilisation dans des politiques d'aménagement actuelles.

Ces deux terrains présentent des similitudes. Ce sont deux territoires de vallées possédant de riches héritages paysagers et présentant de nombreux enjeux d'aménagements souvent conflictuels. Toutefois, le statut patrimonial différent de ces deux territoires donnera sans doute un poids inégal aux connaissances historiques dans le débat public et ce sera pour nous l'occasion d'interroger la façon dont les savoirs scientifiques pourront être partagés avec les habitants. Les outils utilisés pour faire émerger les savoirs profanes seront également légèrement différents. Enfin, les deux façons différentes d'envisager le passage à l'action (avec les habitants dans le premier cas, en sensibilisant les acteurs institutionnels dans le deuxième cas) et à des échelles différentes (échelle communale à Villandry, territoriale dans les Deux-Sèvres), permettront d'évaluer la satisfaction des différents acteurs selon leurs niveaux d'implication dans le projet.

Résultats attendus :

Derrière la comparaison des deux terrains d'expérimentation, confrontés à d'autres expériences nationales et internationales, nous attendons de pouvoir fournir une évaluation critique des méthodes et outils de la participation paysagère, une appréciation de la compatibilité des méthodes et outils de la participation paysagère au regard des cadres institutionnels existants et, le cas échéant, une appréciation de l'opportunité de la remise en cause des règles en vigueur, une théorisation de la démarche de projet de paysage à travers le nouveau paradigme de la participation, un transfert des connaissances vers les acteurs de l'aménagement et une traduction en terme d'objectifs pédagogiques pour la formation des paysagistes dans les écoles impliquées dans le projet (Angers, Bordeaux et Versailles).

Mots clefs

Projet de paysage, Paysage cadre de vie, Participation, Qualité paysagère, Médiation paysagère, Représentations sociales

Equipe

Equipe PAYSAGE ESO - ACO	<p>- David MONTEBAULT, ingénieur agronome, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP.</p> <p>- Hervé DAVODEAU, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP ; responsable du Master « Paysage et Médiation »</p> <p>- Elise GESLER, architecte et paysagiste DPLG, Docteur en science et archi du P., MCF Contractuelle</p> <p>- Louise Leconte, ingénieure paysagiste</p> <p>- Fanny ROMAIN, paysagiste D.P.L.G. de l'ENSP de Versailles, docteur en science et architecture du Paysage, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP.</p>
CEPAGE ADES UMR CNRS 5185 (Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux)-	<p>- Rémi BERCOVITZ, Paysagiste D.P.L.G., CEPAGE, chargé de recherche contractuel.</p> <p>- Serge BRIFFAUD, docteur en histoire, Maître-assistant dans la formation des paysagistes D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux, responsable scientifique du CEPAGE</p>
LAREP ENSP Versailles	- Monique TOUBLANC , Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
Association PASSEUR	- Antoine LUGINBUHL , Paysagiste D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux.
Atelier F. Garnier	Frédérique Garnier , Paysagiste D.P.L.P., responsable d'Agence, enseignante Contractuelle à Agrocampus-Ouest
UMR CNRS ESO 6590 (Université Rennes 2)	<p>- Laurence LEDU-BLAYO, docteur en géographie, Maître de Conférence à l'Université de Rennes 2, département de géographie.</p> <p>- Caroline GUITTET, doctorante – Observatoires photographiques du paysage</p>
LADYSS UMR CNRS 7533 (Dynamiques sociales et recomposition des espaces)	- Philippe GUTTINGER , docteur en droit, Maître de Conférence à l'Université Paris 10 Ouest Nanterre. Vice-président de l'UFR Droit et Science Politique, chargé du CA et de la formation.

Articulation avec des programmes régionaux, nationaux et européens

- Programme patrimoine et trajectoire paysagère des vallées ligériennes¹.
- Réflexion en cours au sein du ministère de l'Ecologie sur l'amélioration de la méthode des Atlas de Paysages².
- Projet APPORT

Durée

36 mois

¹ Pilotage UP Paysage INHP Agrocampus Ouest : Hervé DAVODEAU, David MONTEBAULT.

² Pilotage LADYSS, participation de Monique TOUBLANC.

Questions

Q (Marianne Cohen) :

J'ai apprécié l'avancement du travail. Par exemple, on voit bien la façon dont vous avez dépassé un certain nombre de blocages sur le terrain de Villandry. Toutes ces difficultés du site internet, de la très faible participation du départ qui était décevante, vous ont fait développer de nouveaux dispositifs créatifs pour essayer de mobiliser les habitants. Cela semble porter ces fruits. Vous nous avez parlé de parcours où vous allez amener les gens. Vous en ferez un ou deux et pourquoi ?

R (membre de l'équipe de recherche):

Dans l'idéal on voudrait en faire un mais on a peur que ce soit trop long donc on pense à le découper en deux. La grande inquiétude à chaque fois, c'est qu'il faut intéresser les gens sans les saturer.

Q (Marianne Cohen) :

Par contre ce qui m'a paru encore un petit peu flou, c'est la méthode mise en œuvre dans les Deux Sèvres. Vous faites allusion à des travaux de reconstruction historique des paysages à partir de deux plans d'archive. Vous avez montré une carte topographique de 1962, le cadastre napoléonien, ...Pourriez-vous préciser un petit peu les méthodes ? On a un peu l'impression que vous les construisez au fur et à mesure de l'avancée du projet. Ce n'est pas une démarche habituelle.

R :

La démarche est construite, je me suis peut-être mal exprimé. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de questions dans votre question. C'est la démarche historique que vous interrogez ?

Q (Marianne Cohen) :

Par exemple...

R :

La démarche historique est une démarche assez classique, construite entre documents iconographiques et lectures de textes qui visent à reconstituer à la fois la matérialité des paysages, les politiques publiques mises en œuvre sur les paysages, le chainage des politiques publiques, la question des paradigmes culturels auxquels sont soumis les paysages. Ça c'est pour la méthode historique, assez classique en fait. L'idée ensuite, c'est de faire de ce savoir historique une surface d'échange pour structurer le débat public sous un autre angle. Notamment l'angle technique, et écologique. Donc c'est d'apporter une expertise qui soit un peu différente, mais qui ne soit pas seulement une expertise mais une ressource cognitive pour structurer d'une façon un petit peu différente le débat, pour créer une surface d'échange. Donc cela va se faire, pour être un petit peu plus concret, sur un terrain d'étude raccourci par rapport à la vallée dans son ensemble (100 km linéaire). Ce sera sur la partie haute, sur la partie très en amont dans lequel il y aura des processus qui ressembleront peut-être à ce qui a été fait-là. Sauf que l'idée c'est de mettre les temporalités des paysages au centre des débats. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question ?

Q (Marianne Cohen) :

En fait vous évoquez les savoirs locaux. C'est quelque chose auquel vous faites souvent référence. Je voulais vous demander comment vous positionnez cette question des savoirs locaux par rapport à celle des perceptions, de représentations, ... Comment vous les situez les uns par rapport aux autres.

R :

C'est une question difficile. Les savoirs locaux je pense qu'ils sont multiples. Pour nous, on perçoit un moment un paysage mais dès qu'on essaie de raconter ces perceptions, à les décrire, d'avoir un discours dessus, on est

dans les représentations. Par contre les savoirs locaux il y a déjà plusieurs types de représentations. Là l'idée de créer un parcours c'est vraiment de confronter les gens. Par exemple on nous dit, lorsque l'on aborde l'attachement, que la vallée du Cher est un endroit pour se ressourcer. On voit bien qu'il y a un contact avec le paysage. On est vraiment dans une perception très directe de l'espace. En même temps, plus tard ils vont nous dire que la D7 c'est dangereux. Ils portent un regard distant sur leur commune, mais en même temps tout cela c'est des savoirs locaux. Je vais prendre deux exemples : la vallée du Cher et Natura 2000. Tout le monde nous a cités la vallée du Cher et celle de la Loire, mais personne ne nous a cités Natura 2000. C'est une politique publique qui se met en place sur la préservation de la biodiversité. Les habitants ont donc des savoirs locaux qui sont liés à leur pratique quotidienne, leur usage quotidien des espaces ou des perceptions plus globales à l'échelle de la commune. Ces savoirs locaux sont assez éloignés des représentations qui nourrissent les politiques publiques qui nous expliquent que ce qui est important, dans la valeur de la vallée du Cher, c'est la biodiversité. Donc même si les uns et les autres expriment des attentes très fortes vis-à-vis du même espace, les perceptions sont très différentes et les usages attendus également.

Q (Marianne Cohen) :

J'avais une dernière question : un des objectifs de votre projet était de contribuer à renouveler les pratiques des paysagistes et notamment en touchant au fond les élèves. C'est-à-dire les étudiants qui sont en train de se former dans les écoles de paysagistes. Je voulais vous demander de quelle manière vous les avez associés à ce projet ?

R :

On essaie, c'est un objectif, et en même temps on a conscience que c'est assez fragile, puisque l'on travaille avec des habitants, il faut aussi qu'on contrôle un peu ce qui se fait. Pour les parcours, il y aura des étudiants de l'école de Versailles qui viendront participer. On a en ce moment une étudiante en stage qui travaille sur les méthodes participatives en lien avec l'inscription UNESCO avec le val de Loire. On cible aussi les visiteurs multiples. Des gens qui font la Loire à vélo depuis Tours, ça peut être des gens qui visitent le château, qui vont séjourner à Villandry. Et l'année prochaine, lorsque le projet sera un peu plus avancé, on a prévu de faire des ateliers avec les étudiants, d'intégrer ce projet dans un cursus pédagogique.

R :

Je voulais juste ajouter quelque chose sur les savoir experts et locaux : il ne s'agit pas pour nous d'exclure les savoirs experts. Se baser uniquement sur les savoirs, connaissances et savoir-faire locaux peut paraître un peu pauvre pour faire projet de territoire. On considère aussi qu'il est important de synthétiser notre regard d'expert (paysagiste, géographe, sociologue...) aux savoirs locaux. Se pose donc la question du moment de l'injection de ce savoir expert. On en est là peut-être, à ce moment où il va falloir le faire, pour partager les enjeux, et pas juste entre les habitants, les experts et les élus.

R :

Pour compléter, on fait aussi la distinction entre connaissance, savoir expert et savoir-faire. Il y a le savoir-faire du paysagiste, qui est une mise en espace des intentions. Là on revendique complètement que le paysagiste va intervenir.

Q (Participant) :

J'ai une question un peu triviale. Si vous organisez des parcours collectifs, comment vous comptez faire pour recueillir la parole des personnes ? C'est personnellement une question dont je n'ai pas la réponse.

R :

C'est aussi quelque chose qui nous a interrogés pendant longtemps. On a imaginé deux protocoles. On dispose des bulles avec des phrases qui ont été dites. On veut organiser des étapes, et à chaque étape avoir deux

temps : un temps de discussion dans le groupe ; et un second temps où on va obliger le groupe à formaliser une ou deux phrases d'enjeux. Donc forcer le groupe à cette formalisation. Il nous faut de la main d'œuvre aussi, c'est pour cela qu'on fait appel aux étudiants. L'idée c'est d'avoir des oreilles très attentives durant tout le parcours et d'être nombreux.

Q (Participant) :

Ce n'est pas évident, pour l'avoir fait, je le sais...

R :

On utilisera des magnétophones aussi, et des caméras, mais on sait qu'en plein air, avec du vent, la qualité est mauvaise...

R :

Effectivement on va filmer aussi durant les parcours commentés, mais c'est vrai que au-delà de ça, produire une connaissance à partir des parcours commentés ça va pas être évident. C'est aussi un moyen de mettre en débat, de susciter des discours, des débats... pour ensuite, dans la phase suivante d'atelier en salle, pouvoir poursuivre ces débats. Et là, il sera peut-être beaucoup plus facile de saisir cette connaissance de manière plus concrète en tout cas.

Q (Participant) :

Je voudrais revenir sur la question qui était posée tout à l'heure. Pour ce projet de paysage, il a toute l'émergence du territoire, des habitants, du vécu, des savoir-faire locaux, de l'approche historique... Vous avez dit tout à l'heure, et c'était très intéressant que le but était aussi d'intégrer la spécificité du projet du paysagiste. Je voulais savoir a priori, puisque vous n'en êtes pas encore là, jusqu'à quel niveau vous allez aller (où vous vous autoriserez à aller). Puisqu'en fait nous avons parlé tout à l'heure de projet opérationnel. Est-ce que pour l'instant vous allez en rester à un projet de territoire type niveau PLU, ou carrément des éléments très concrets d'aménagements, par exemple en cœur de village ? Puisque l'on sait que là, il y a une focalisation très rapide des habitants sur les objets et que là les réponses sont souvent toutes faites.

R :

Dans l'idéal nous on a envie d'aller jusqu'à la mise en œuvre de projets, de conception ou de rédaction (rédaction d'un PADD ou d'un PLU). Pourquoi pas ensuite aller plus loin et céder cela aux habitants pour avoir ensuite une cogestion. Après on sait très bien que l'on sera confrontés à plusieurs difficultés dès que l'on va passer à la mise en œuvre. Cela a un coût. C'est évident que cela dépend aussi de la volonté des élus. Là je vais laisser la parole à Philippe, parce qu'avec les nouvelles lois, si j'ai bien compris, nous pouvons mettre en place un projet participatif, élaborer un projet qui ne sera pas réalisé tout de suite...mais pour le mettre en œuvre, les élus devront porter la participation eux-mêmes.

Q (Philippe Guttinger) :

Pour simplifier, il est évident que dès lors qu'il y a une démarche participative, quel que soit le moment où elle se situe, de toute façon il y a un rapport au politique. Ce rapport est nécessairement sensible. Il est évident, dans le cas par exemple de Villandry, le rapport aux politiques est un peu particulier, puisque pour l'instant, les élus n'ont aucun projet. Ils participent même à cette participation. Ils y sont en tant que citoyens, que propriétaires etc... Là on voit un exemple très particulier où en réalité des acteurs de la participation seront éventuellement les décideurs du projet qu'ils auront élaboré, avec les problèmes de conflits d'intérêt que cela pourrait soulever... C'est une démarche très particulière, pas évidente, sur laquelle il faut travailler. Je comprends très bien les questions que se pose David Montembault sur l'incidence possible des prochaines élections municipales.

Dynamiques des évolutions paysagères, gestion participative et perceptions du paysage en Camargue (DEEP-CAM)

Axes de recherche

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Alain DERVIEUX

Résumé de la proposition

Deep-cam se donne pour objectif appliqué d'apporter au Parc Naturel Régional de Camargue une aide à la réflexion sur la politique paysagère de la Camargue, de contribuer à la production de la charte paysagère que le Parc s'est engagé à produire dans le cadre du renouvellement de son classement, d'éclairer les conditions et moyens d'une gestion participative des paysages et enfin d'intégrer la question des paysages des Salins et de Beauduc à la gestion globale du paysage Camarguais (en partenariat avec le Conservatoire du Littoral).

L'enjeu scientifique consiste à développer une approche expérimentale interfaçant une expérimentation d'ateliers participatifs, supports à la production de la Charte Paysagère du Parc Naturel Régional de Camargue et plus largement à la réflexion sur la coordination d'une politique paysagère au regard des différentes politiques sectorielles (notamment économiques), avec la production de connaissances relatives aux dynamiques d'évolutions paysagères, à la caractérisation des paysage, aux représentations sociales et aux modes sociaux d'appréhension et d'explication du paysage en situation de débat public. On peut ainsi mettre à l'épreuve les conditions d'utilisation des connaissances scientifiques en contexte de gestion participative des paysages, avec pour parti pris d'utiliser les ateliers autant comme connaissances produites dans ce programme que comme matériau empirique pour l'étude de la participation publique à la gouvernance des paysages.

La ligne d'analyse adoptée consiste à interroger le statut occupé par le paysage dans les politiques publiques locales et la place qu'il tient dans le corps social, notamment dans les représentations, comme résultant de phénomènes empruntant tout à la fois aux processus inhérents à l'évolution matérielle du paysage et à ceux de son appréhension et de sa production socialisée et institutionnelle. Il apparaît en particulier que l'existence de jeux d'échelles limitent l'inscription d'un paysage en une politique unifiée et offrent peu de possibilités d'implication aux individus. Les logiques de production et de composition du paysage camarguais (notamment à partir de la gestion de l'eau) conduisent tendanciellement à disperser la gestion du paysage dans les différentes politiques et interposent entre les représentations sociales et les éléments matériels du paysage des modèles explicatifs du territoire. De tels modèles sont cruciaux dans la gouvernance notamment pour relier les dimensions matérielles et idéelles du paysage au sein du débat public.

Mots clés

Prospective paysagère, gestion participative, ateliers participatifs, observatoire photographique, gouvernance, analyse photographique, charte paysagère, représentations sociales, Camargue, indicateurs paysagers

Equipe

Laurence NICOLAS (Direction Scientifique du projet DEEPCAM), CR en anthropologie, RESSOURCE

Aurélien ALLOUCHE, CR sociologie, RESSOURCE

Alain DERVIEUX, Ingénieur écologue DESMID-CNRS UMR ESPACE 6012

Alain SANDOZ, CR en Géographie, Tour du Valat

François MESLEARD, CR en écologie végétale, Tour du Valat

Philippe CHAUVELON, CR en Hydrologie, Tour du Valat.

Partenaires

Parc naturel régional de Camargue, Conservatoire du littoral, Marais du Vigueirat.

Durée

30 mois

Questions

Q (Monique Toublanc) :

L'une des questions que j'avais l'intention de vous poser était le lien de votre recherche avec le PNR, et en particulier avec sa charte paysagère. En tout cas, votre présentation était très intéressante, c'est une belle mise en bouche pour la visite de demain. J'imagine qu'on va vous poser aujourd'hui en salle un certain nombre de questions auxquelles vous serez amenés à répondre demain directement sur le terrain. Par rapport à la présentation précédente, je trouve qu'il y a un certain nombre de points communs, et en particulier l'usage que vous faites de l'outil « enquête » avec une double finalité. La finalité scientifique, c'est-à-dire l'analyse des perceptions, du vécu du paysage camarguais ; mais il y a aussi une autre fonction, celle de repérer des habitants, des participants éventuels aux ateliers collectifs non encore identifiés. Effectivement je pense que l'enquête individuelle est un bon outil pour donner la parole aux sans-voix. C'est-à-dire dans le cas présent les personnes qui ne font pas partie d'un réseau institué, comme le réseau PNR, puisque votre but est bien de mobiliser les gens qui ne font pas partie des instances ou ne sont pas dans des réseaux, mais aussi les personnes qui dans des réunions collectives ne s'expriment pas volontiers. L'usage de l'enquête introduit une autre question : celle du passage de l'individuel au collectif. Qu'est-ce qui se joue dans ce passage ? Enfin, il y a un autre point que je voulais vous soumettre : là vous avez fini une première phase, la construction d'une connaissance et d'un savoir scientifique. Vous allez entamer une deuxième phase, la mise en place d'ateliers participatifs, collectifs. Comment envisagez-vous de mobiliser non plus les habitants, mais la connaissance que vous avez produite ? Comment allez-vous l'utiliser dans le cadre de ces ateliers. Comment cette connaissance va-t-elle être amenée à interagir avec celle des acteurs que vous allez « convoquer » ? Comment envisagez-vous le protocole de ces ateliers collectifs, et les interactions entre connaissances scientifiques et savoirs locaux ?

R (Laurence Nicolas) :

Alors juste avant de vous répondre précisément sur ce point je voudrais préciser que c'est en collaboration avec le parc que vont être organisés ces ateliers, puisque ça se déroule au parc. Revenir aussi sur la question du repérage dans les enquêtes. Parce que outre le fait que ça va faire appel à des gens qui n'ont pas l'habitude de participer de concertation, et c'était bien le but. Je pense que le fait d'installer une relation de confiance avec les gens, en les faisant parler et en les écoutants, sans les placer comme experts, rend les choses plus faciles (sans qu'ils ne répondent tous oui). A propos des ateliers, on a prévu de prolonger un peu l'enquête dans le cadre du premier atelier. En remobilisant le protocole photo, parce que la photo a ce pouvoir magnifique d'être facilement partageable par tous immédiatement et d'opérer une sorte de nivellement. Le jeu de photo mobilisé dans le cadre de l'enquête, sera projeté à l'ensemble des participants. Chacun devra s'exprimer sur ce jeu de photo : habitants, chercheurs, gestionnaires, tous au même niveau. Dans l'ordre on mettra quand même les habitants en premier, histoire qu'il n'y ait pas de rapport de force qui s'institue. Un classement serait fait ensuite, mais on en reparlera demain, comment on a mobilisé ce protocole photo. Voilà l'idée que l'on a eue. Ceci étant, on s'aperçoit aussi qu'organiser des ateliers c'est un métier en fait, et nous, chercheurs en sciences sociales, nous ne sommes pas formés à cela. Alors on a toujours des idées : moi en tant qu'ethnologue je veux aller voir les gens pour les faire réagir.

Q (Monique Toublanc) :

Et finalement, quel est l'objectif de ces ateliers ?

R (L.N.) :

L'idée c'est dans un premier temps faire un constat partagé sur ce qu'est le paysage camarguais en termes d'importance et quels sont les dynamiques, les évènements qui ont affecté ces paysages. Le second devrait porter sur « comment agir sur les paysages ? » en se référant aux actions menées aujourd'hui par le parc (cf. action d'Alain Dervieux et son observatoire photographique en place depuis plusieurs années), mais également à la charte qui est en train d'être mise en débat. Et puis, d'autres actions, sous la forme notamment d'un scénario. Dans le 3^{ème} atelier, on va s'arrêter plus sur un cas qui est aujourd'hui quelque-chose qui est en marche en Camargue et qui est assez nouveau, la mutation des salins. La réintroduction d'une dynamique naturelle dans le delta. Je crois que là on a un beau cas d'école sur lequel réfléchir sur l'évolution du paysage emblématique et cher aux camarguais.

R (Alain Sandoz) :

On vous en reparlera demain. Mais pour le second atelier, on peut rajouter que l'on a cette idée de scénario dilemme de façon à tenter de faire réagir les gens sur des situations qui peuvent exister mais qui restent fictives. C'est-à-dire des zones dans lesquelles on n'interviendrait pas (qui seraient sèches en été), et d'autres où on intervient comme c'est le cas aujourd'hui. Ces irrigations on les fait aujourd'hui toute l'année, c'est quelque chose d'assez récent (années 1950), héritage de la riziculture. Comme l'eau est dans les canaux, et bien on l'utilise alimenter les marais, pour la chasse et pour la conservation de la nature, voire pour l'élevage. Ce qui crée du point de vue écologique une distorsion colossale. Je vous rappelle qu'une zone humide littorale méditerranéenne normalement elle s'assèche l'été. Or depuis les années 1950, elle ne s'assèche pas. Il y a une tendance très nette d'un déplacement des flores représentative de milieu plus doux dans les années 2000 que dans les années 80. On voit un adoucissement global, qui correspond à plus de taureaux, plus d'arbres, de végétation, mais surtout la disparition de pas mal de surface de Sansouire, qui sont des steppes salées.

R (Aurélien Allouche) :

Bon on a essayé de faire un teasing avec une bande annonce et puis ça a raté. On voulait faire monter le suspense jusqu'à demain, et du coup on soulève beaucoup de questions sans y répondre. Juste pour renforcer ce que dit Alain à propos cette histoire de scénario avec un dilemme : ce qui était sorti de la charte du parc de Camargue (révisée récemment avec une grosse mobilisation des gens) c'était que, un peu comme en sociologie dans une enquête, on voit vite un biais d'assentiment. Les gens acquiescent facilement. Il était beaucoup plus difficile de faire dire non aux gens, de leur faire dire ce qu'ils voulaient par rapport à ce qu'ils ne voulaient pas. Donc l'idée de notre scénario dilemme c'est de proposer un scénario, qui de toutes manières impactera les grands paysages qui ressortent comme valeur identitaire de l'enquête ethnographique. Donc l'idée c'est de les opposer à des mesures de gestions qui de toutes manières devra sacrifier un des éléments qu'ils mettent en avant : soit la production d'oiseaux (valeur importante pour le tourisme), qui ne va pas avec certains milieux qu'ils veulent garder comme paysage. L'idée c'est d'amener à faire formuler des raisons à un choix et voir comment, dans un espace public et suivant quels critères (quelle axiologie), des personnes arrivent à s'entendre sur ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas. Est-ce qu'on arrive à des poncifs où tout le monde veut préserver tous les milieux et tous les paysages ? C'est un peu ça l'idée de ce scénario à choix forcés.

Q (Participant) :

J'aurais voulu savoir dans le cadre de votre enquête ethnologique si la question de la vulnérabilité de la Camargue en tant que lieu de vie a été évoquée ? Sachant qu'on sait très bien comment est la côte au niveau de Sainte Marie. On sait très bien que le Rhône est suspendu au-dessus de la Camargue, rehaussé par des digues qui font débat, que pratiquement toute la Camargue est dans la zone rouge etc... Je voulais savoir si ce sentiment de vulnérabilité (pour ne pas dire d'insécurité), était apparu dans l'enquête ?

R :

Oui c'est apparu. Il y a deux vulnérabilités en fait. La première c'est forcément l'érosion du littoral. Ce qui est intéressant c'est que les gens ont conscience du risque, car il est médiatisé. Mais leur vulnérabilité à ce risque n'est pas intégrée. Ils pensent toujours qu'ils ont les moyens de s'adapter. Quand on essaye d'évoquer, de creuser les moyens d'adaptation, on se rend compte que ce n'est pas grand-chose finalement face à la montée

de la mer. Il y a une autre vulnérabilité évoquée, par rapport à la gestion des réserves. Bon là c'est un peu plus les gens qui poussent le résonnement de la protection de la nature qu'ils attribuent au gestionnaire, jusqu'au fait de les éliminer totalement du territoire. Ils décrivent ça comme cela : « les gestionnaires ce qu'ils veulent ce n'est pas que la nature mais plutôt de virer l'être humain de Camargue ». C'est un peu tiré par les cheveux mais ça reste une autre vulnérabilité perçue, source de craintes et d'appréhension.

R (L.N.) :

Juste pour ajouter un mot sur cette question de vulnérabilité, et notamment sur celle liée au littoral. Ça fait une quinzaine d'années que j'enquête en Camargue, j'ai donc pu voir évoluer un certain nombre de choses. Il y a une dizaine d'années, une enquête avait été menée aux Saintes Marie de la Mer sur le sentiment de risque par rapport à l'érosion du littoral et la submersion marine. Il y avait un déni de cette question-là. Or aujourd'hui j'ai mené la même enquête et on a vraiment le sentiment que les choses ont changé à ce niveau-là, que ce risque est plus conscientisé. Le déni est moins fort, ou ne situe pas, comme le faisait remarquer Jean, au même niveau. Il va se situer au niveau individuel. On sait bien qu'il y a un risque, mais « nous on risque rien ». On ne peut nier que la mer gagne du terrain mais on nie toujours le fait d'être en danger. S'ils le sont en danger, ce n'est pas à moi de le dire, mais voilà où en sont les perceptions (dessinées de façon grossière).

Q (Participant) :

Une question à propos de la méthode utilisée, notamment sur le photo langage, et d'une façon générale qui va aussi dans le sens du paysage qui valorise le rapport à la vision, la perception des choses. Puisqu'on évoque la notion de milieu, c'est étonnant et très intéressant de voir ce qui a été recueilli. En même temps, je me demande dans quelle mesure on n'a pas tendance, dans la façon d'accompagner le rapport au milieu avec la vue, mais on ne parle pas du rapport au climat, aux éléments (vent, soleil, lumière...). Ce sont aussi des éléments qui apparaissent aussi très fort dans le rapport au paysage. Le photo langage, dans la mesure où ce n'est qu'un rapport à la vue, n'amplifie-t-il pas ce rapport au paysage où on le vit par la vue ?

R :

Vous avez raison d'évoquer cela. En fait, ce protocole photo inspiré du photo langage, s'ajoute en addition aux entretiens semi-directifs. Les gens évoquaient beaucoup qu'ils ne perçoivent pas seulement par le biais de la vision, mais aussi par l'ouïe, le toucher. On avait fait une phase de pré-test des entretiens, on voyait qu'il y avait plusieurs façons de percevoir un paysage et c'est pour cela qu'on a utilisé aussi le protocole photo. Ça permet de se baser sur une approche paysagère directe, puisque c'est une approche plus basée sur les émotions et sur la sensibilité à certains paysages.

R (L.N.) :

Le protocole photo vient à la fin de l'entretien. Alors que pendant tout l'entretien, la catégorie « vue » n'avait pas été mobilisée, sauf si c'était du fait de personne interrogée. C'était aussi pour se garantir la possibilité d'avoir dit un certain nombre d'éléments.

Q (Yves Guttinger) :

Personnellement, de cette session, je retire des questions essentielles en matière de participation, de démarche participative. La première question est : peut-on définir les conditions préalables d'un bon déroulement d'une participation ? Deuxième question : comment et à quel moment introduire les connaissances scientifiques dans le processus participatif ? Troisième question : comment évaluer l'impact d'une démarche participative ? Je crois qu'on aura probablement l'occasion d'aborder un peu plus ces questions demain.

PDD2

Jour 2 : visite de la Camargue et
table ronde

Introduction de la table ronde

Yves MICHELIN (animateur)

Nous n'avons qu'une heure et quart pour la table ronde, ça ne fait pas beaucoup. Le but c'est d'avoir une vraie discussion avec la salle, et pas seulement un défilé d'intervenant. Nous avons réfléchi à une organisation autour de 4 questions et des interventions très courtes pour qu'on puisse avoir de l'interaction avec la salle.

Le premier point de cette table ronde concerne les ateliers, qui vont être mis en œuvre dans le territoire à partir de la semaine prochaine, autour du paysage de la Camargue, ce qui fait ces paysages et ce qui pose problème. Ça reste dans la lignée de ce matin. On a convenu d'utiliser l'atelier aussi pour voir comment un atelier pouvait se construire, sur quelles bases, et puis c'est aussi l'occasion d'avoir le retour des visiteurs de ce matin sur ce qui fait « paysage » ou pas. On va essayer de tenir cette partie dans un quart d'heure, 20 minutes. La deuxième question abordera le rapport entre le spontané et le contrôlé dans la gestion écologique. Est-ce que l'ingénierie écologique est naturelle ? Ensuite on pourra en venir aux questions sur la participation : quelle est la place de la participation ? À quoi cela peut-il servir ? Quelles en sont les limites ? Enfin on essaiera d'élargir : en quoi tout ce qu'on aura vu peut donner des éléments de méthode qui pourraient concerner l'urbain ou le péri-urbain ?

Je donne tout de suite la parole pour la présentation des ateliers.

Présentation du projet DEEPCAM et discussions

Laurence Nicolas :

Je voulais juste faire un bref rappel concernant les ateliers. Nous avons donc convenu d'avoir recours aux gens que nous avons repérés dans le cadre de l'étude ethnographique. Nous voulions aussi prolonger l'enquête : chaque entretien se terminait avec un jeu de photos, et l'interviewé devait les classer. Ce protocole photo a été prolongé dans l'atelier.

Jean Thébaud, qui a mené l'étude ethnographique en Camargue, va vous le présenter tout de suite.

Jean Thébaud :

Revenons rapidement sur la méthodologie du protocole photo... On a choisi un panel de 15 photos de paysages de la Camargue. On a mis en place une procédure à la suite des entretiens semi-directifs menés auprès des participants. Un guide de questions était utilisé durant cette période, qui se voulait plus directive. Voici le panel de photos à partir duquel cette procédure a été créée. [Il montre une diapositive]

Ce sont des photos de paysages camarguais qui ont sans doute été prises par Alain Dervieux, qui conduit l'Observatoire photographique des paysages de Camargue. A partir de ces photos, on demandait aux participants de sélectionner les paysages qui selon eux étaient les plus évocateurs de la Camargue. Ensuite on leur demandait de classer les paysages, de celui auquel ils sont le plus sensibles, à celui qui les touche le moins. Tout cela en les faisant s'exprimer sur les raisons de leurs choix. On leur demandait ensuite s'il manquait selon eux des paysages représentatifs de la Camargue dans le panel, ainsi que s'il y avait des photos dans celui-ci qu'ils n'aimaient pas. Pour finir, on leur demandait si selon eux quelles étaient les principales qualités et faiblesses du paysage Camarguais. Le fait de présenter ce panel aux participants permettait une approche paysagère directe durant les ateliers, puisqu'on ne le faisait pas durant la première partie. Les dimensions que cette procédure permet d'aborder sont par exemple l'aspect de la reconnaissance visuelle. L'avantage est qu'ici les participants reconnaissent les lieux ou les types de paysages représentés. On leur demandait de faire une sélection de paysages évocateurs de la Camargue. On observe quels sont les référents paysagers qui sont vecteurs d'identité pour les participants. A partir de là on a pu faire une catégorisation des paysages en fonction de leur pouvoir évocateur. On a donc créé 3 catégories : les paysages ayant un fort pouvoir évocateur, comme celui-ci [il montre une diapositive]. Il a été très fréquemment sélectionné par les participants car il montre la flore et la faune Camarguaises et renvoie à ses caractères sauvages et naturels évoqués par les participants comme définissant l'identité camarguaise. La seconde catégorie est celle des paysages à pouvoir évocateur moyen, comme celui-ci [il montre une diapositive], qui est intéressant puisqu'il caractérise aussi certaines attitudes négatives. Les enquêtés sont nombreux à ne pas l'aimer puisqu'il renvoie au problème de la gestion des plages, avec le camping sauvage présent toute une partie de l'année. La troisième catégorie est celle des paysages au faible pouvoir évocateur comme celui-ci [il montre une diapositive], qui n'évoque pas la Camargue pour les enquêtés. Ils le décrivent simplement comme un village provençal que l'on pourrait retrouver ailleurs. Une autre dimension de cette procédure photo a permis d'aborder est inspirer des méthodes de photo-langage. C'est une démarche basée notamment sur les émotions. En demandant aux participants de classer les paysages de celui auquel ils sont le plus sensible à celui qui les touche le moins, on a un rapport direct aux préférences paysagères. Par exemple, on a encore ce paysage de taureaux et de végétation très caractéristique, qui est celui auquel les participants sont le plus sensibles, et de loin. Beaucoup l'ont classé en premier comme une évidence, notamment parce qu'il représente une tradition camarguaise, comme l'élevage. Ce sont des traditions pour lesquelles les participants à l'enquête témoignent un attachement particulier. Second exemple, ce paysage [il montre une diapositive], qui est très évocateur de la Camargue pour certains enquêtés. Tout à l'heure on est d'ailleurs passés devant en bus. C'est un paysage qui évoque aussi une certaine authenticité à laquelle sont sensibles les participants. Pour donner d'autres exemples que cette procédure photo a permis d'aborder, il y a la dimension cognitive aussi : on demande aux participants de donner des raisons à leurs choix de photos évocatrices de la Camargue et à leur

choix de classement. Enfin on aborde leurs évaluations des paysages, puisqu'il leur est demandé en fin de procédure de s'expliquer sur les qualités et faiblesses qu'ils attribuent aux paysages camarguais. Voilà pour la présentation de la méthodologie, on va peut-être revenir plus en détail sur comment ça viendra nourrir les ateliers par la suite.

Yves Michelin :

Si on peut remettre la planche des 16 photos... Est-ce que, par rapport à ce que l'on a vu ce matin, vous vous reconnaissez dans ces paysages-là ? Il y a-t-il des éléments qui paraissent manquer, auxquels vous êtes sensibles ? Je pense que ce serait intéressant d'avoir un *feedback* de ce qu'on a découvert aujourd'hui et de la façon dont ça a été perçu et apprécié...

Monique Toublanc :

Il manque un peu le ciel.

Participant :

Il n'y a que des photos par beau temps.

Participant :

Il y a peu d'éléments structurants verticaux, comme certaines haies.

Participant :

Sur la partie vivante, tout se focalise sur les taureaux, puisqu'à mon sens, c'est la seule image où il y a des animaux. Le cheval il n'y en a pas, ni des oiseaux... Du coup, tout se focalise sur cette image même si elle n'est pas représentative du paysage.

Participant :

Justement à propos de cette image qui a été préférée, on voit qu'il y a le paysage, plus l'animal dedans (et pas n'importe quel animal). Il y a probablement les deux registres là. Je ne retrouve pas les paysages de Sansouire. C'est peut-être un choix.

Intervenant :

C'est normal que vous exprimiez tous ces paysages manquants. On a fait une sélection de 15 photos car c'était plus facile pour la procédure, tout en gardant une procédure qualitative. Il y avait de vrais échanges avec les participants qui permettaient d'appréhender tous ces paysages manquants pour eux. C'était ça qui était intéressant : on ne pouvait pas être complet, mais c'est eux qui ont montré ce qui était important pour eux dans le paysage. Donc oui forcément, les oiseaux, les flamands manquent. Ça a permis aux gens d'évoquer tout le reste.

Intervenant :

Le protocole photo était complété par une enquête sur un réseau social nommé Flick'r. Il en est sorti qu'il y avait très peu de photos avec des taureaux. Les raisons sont assez simples, comme on a pu le voir avec Alain tout à l'heure. Les taureaux sont accessibles visuellement à cette période de l'année, qui ne correspond pas à celle où viennent les touristes. En Août, les taureaux sont dans des zones plus humides, donc moins accessibles. D'où cette question : la valorisation du taureau dans ce paysage correspond aussi à la valorisation d'un paysage intime. Ce qui nous a intéressés dans les justifications des gens c'était celle-là : de pouvoir accéder, en tant qu'habitant de Camargue, à un paysage qu'on estime intime, car non visible. Le paysage intime est assez difficile à saisir dans une enquête.

Participant :

Est-ce que les participants vous ont proposé d'autres images, d'autres photos ?

Intervenant :

Oui ils ont proposés d'autres images. Ceux qui l'ont fait c'était pour exprimer leur opposition à une politique, notamment concernant tous ces problèmes de gestion évoqués ce matin. Finalement ce n'était pas sur des critères paysagers propres, mais sur des notions plus politiques. Comme la gestion des anciens salins dont la gestion est déplorée par certains participants. Notamment parce qu'on y fait pas entrer d'eau. Pour eux, l'eau c'est la vie, et faire rentrer de l'eau c'est faire rentrer toute une faune (les oiseaux de passage par exemple) d'être plus visible. Ils ont eu l'habitude de ces terres avec de l'eau, et que finalement le fait que ça revienne à cet état, on se rend compte que pour eux c'est assez perturbant.

Josefina Gomez-Mendoza :

Moi je voulais juste demander comment vous avez prévu le choix des 15 photos ? Comment et pourquoi ?

Laurence Nicolas :

Ça a été l'objet d'un choix collectif dans DEEP-CAM. On s'est tous concertés et on a réfléchi sur le fait de pertinemment faire manquer un certain nombre de photos. Là on voit tous qu'il n'y a pas de flamands. Est-ce que ça allait manquer aux camarguais ? Il y avait des choix comme ça, plus ou moins judicieusement effectués. C'était un choix qui relève aussi de faire apparaître un certain nombre de milieux paysagers, avec un peu d'urbain, un peu de bâti... S'il y avait trop de photos ça devient trop difficile à manipuler dans le cadre de l'enquête.

Alain Dervieux :

Le mot du photographe si vous le permettez. Il est aussi intéressant de répondre aux photos qui sont là, que de parler que des photos qui n'y sont pas. C'est aussi le but de la manœuvre.

Rosemary Wakeman :

Je voudrais ajouter simplement que normalement vous vous concentrez sur les images touristiques. Dans des lieux comme ça c'est très touché par la vision du tourisme. Les habitants sont très touchés par les influences touristiques. Soit ils choisissent les images touristiques, soit une opposition aux images touristiques pour retrouver un sens de l'identité et un paysage authentique. Je ne suis pas sûre du but exact de ce grand effort admirable de trouver des images qui parlent aux habitants locaux. Parce qu'il me semble que ce n'est pas possible de retrouver vraiment les images qui représentent le paysage authentique.

Laurence Nicolas :

On ne voulait pas trop être dans le stéréotype et en même temps on voulait qu'il y ait un certain nombre de paysages emblématiques, car on travaille sur les espaces naturels. Quant à la manière dont les habitants sont probablement influencés par les images stéréotypées de la Camargue, je dirais qu'il y a les deux choses qui se télescopent un peu. A la fois, ils y échappaient (« Nous, on voit une Camargue que personne ne voit ») et en même temps très vite ils retombent dans les stéréotypes camarguais, transportés quand on évoque la Camargue (taureaux, flamands, marais, sansouire...). En même temps ils disent pouvoir bénéficier en tant que Camarguais de paysages confidentiels, intimes, qui leur sont spécifiquement réservés. Ils voient des choses que les touristes ne voient pas. Je ne sais pas si ça répond à votre question sur l'influence, les stéréotypes des perceptions autochtones. Le choix des photos voulait en tout cas éviter de tomber dans le stéréotype du triptyque habituel normalement présent, en présentant des vrais paysages de Camargue. C'est vrai qu'un beau ciel noir comme on a vu ce matin, aurait encore plus souligné la ligne d'horizon. Mais on ne voulait pas que ce soit des raisons esthétiques qui fassent préférer des photos. Le choix n'était pas facile du tout : je me souviens qu'on nous a fait la réflexion qu'il n'y avait pas de marée. On a un discours des gens qui disent qu'il n'y a plus de marée en Camargue. On s'est dit : « On va voir si cet élément-là manque dans le dispositif photo ». Ça permettait aussi de poser des questions dans le prolongement des entretiens.

Alain Dervieux :

Je compléterai si vous voulez bien en disant autrement ce que j'ai dit tout à l'heure : ce ne sont pas les images qui sont importantes en tant que telles, mais c'est le discours sur les images, présentes ou non.

Intervenant :

Dans le même ordre d'idées, ça peut être réutilisé dans des ateliers. Dans ces ateliers, les choix qui seront faits par les participants seront confrontés avec un corpus de littérature (scientifique et grand public), avec une analyse des photos mises en ligne par l'extérieur pour justement confronter le choix des camarguais sur un échantillon réduit mais aussi avec des photos beaucoup plus larges. L'idée c'est de faire dire aux gens ce qu'ils veulent entre un paysage qu'ils estiment comme leur paysage, leur identité, et ce que les touristes viennent chercher. Le but c'est de voir, quand on discute à plusieurs et que l'on prend des décisions, ce que les acteurs décident et comment. « Ce que je veux comme identité » : c'est un des pôles du développement durable, comme vous le savez ; et « ce que je veux comme Camargue pour le tourisme » : c'est ce que les gens viennent chercher. Le but c'est de voir ensuite avec les retranscriptions de ces ateliers, à partir de quoi les gens essaient de trouver cet équilibre entre ce qui est attractif, et ce qui correspond à une mémoire, à une identité, à un paysage transmis. Autre point aussi, sur cet aspect de paysage intime et de perception différenciée à partir des habitants et d'une vision plus stéréotypique qui serait celle des touristes : dans la procédure on va proposer un ensemble de photos. Ensuite, pour une photo retenue, on va demander à la personne ce qui l'a fait retenir cette photo, on lui fait caractériser ses éléments. Une des hypothèses, c'est que quelqu'un qui habite ici, qui connaît la Camargue, va voir sa perception influencée par des éléments explicatifs. Notamment sur une photo, l'apparition d'une martelière ou d'un canal peut susciter un discours qui est « dans ce paysage, je note une martelière (ou vanne), qui participe à ci ou ça ». L'idée c'est de voir si une perception visuelle s'accompagne d'éléments cognitifs, d'explication, où les gens, à partir de leurs connaissances du territoire et de son mode de production, arrivent à expliquer leur attachement.

Participant :

Moi je me pose la question sur le corpus d'images. Ce sont quand même des images qui passent par un média qui est la photographie. C'est quand même un outil qui est compliqué, subtil, qui permet de vraiment retranscrire des éléments. On parlait au début du 20^{ème} siècle du téléphone comme d'un média qui allait pouvoir ouvrir sur des modes d'interprétation qui appartenait à la modernité de ce siècle. Là du coup, vos images sont un peu toujours prises de la même manière, avec la ligne d'horizon, moitié-ciel et moitié-terre etc. Je ne vois pas vraiment la diversité interprétative de vos images. Je me demande si au fond une réflexion sur le média que vous utilisez ne serait pas plus importante que sur les images que vous montrez. Parce qu'en réalité, on est là comme dans un phénomène un peu méridien de la vérité que vous voulez montrer. C'est la vérité des images. Je ne vois pas leur force interprétative. Finalement vous mettez un public devant ces images, on va très facilement à des sortes d'évidences. D'abord parce qu'elles sont assez pauvres d'un point de vue plastique/esthétique. Du coup, elles n'amènent pas une puissance interprétative. C'est une petite critique.

Alain Dervieux :

Un autre mot du photographe (non pas parce que je me sens visé). Je voulais rajouter quelque-chose : personne ne l'a signalé car vous êtes très axés sur les images mais pas sur leur présentation. Vous avez affaire à des images qui sont minuscules, qui font un timbre-poste. Donc on ne pouvait pas se permettre d'avoir 15 images les unes après les autres pour les besoins de la table-ronde. On a mis les 15 comme ça. En plus, ce que disait Laurence et qui est important, c'est que notre objectif n'était pas de présenter des images esthétiques. Il y a des images, si vous les avez en grand format, qui sont effectivement très esthétiques. Mais le choix était de ne pas faire que ça et d'avoir des images avec une certaine similitude : l'horizon car c'est effectivement ce qu'on voit quand on est en Camargue.

Laurence Nicolas :

Si je puis me permettre deux secondes... C'est aussi quelque-chose de très important. C'était pour nous assurer que nous aurons du matériau concernant le paysage. Parce que durant tout l'entretien la consigne était la

suivante : nous ne mobilisons pas la catégorie paysage, nous posons des questions sur le rapport au territoire etc. Toute la grille d'entretien évitait totalement le mot paysage, sauf s'il était utilisé par la personne. Donc c'est quand même une enquête sur la perception du paysage, on avait imaginé ce jeu de photos pour ça s'assurer d'obtenir un matériau en fin d'entretien. Ici on laissait la catégorie paysage émerger ou non.

Marianne Cohen :

Tout à l'heure vous avez expliqué comment à travers cette enquête vous vouliez susciter des réponses sur des paysages intimes, qui n'étaient vu que par des personnes qui habitaient 365 jours par an en Camargue, par rapport à d'autres images plus convenues de l'image touristique de la Camargue. Je me demandais si vous aviez envisagé d'appliquer cette enquête à des populations de touristes, afin de voir la réception faite de ces images auprès de cette catégorie d'acteurs ?

Laurence Nicolas :

Le jeu de photos a été soumis à un certain nombre de gens à l'extérieur. Il était prévu initialement de le faire mais ça n'a pas été le cas, car c'était déjà énorme comme enquête. Tous les entretiens ont été intégralement retranscrits, il a fallu un mois de travail. Faire encore de nouvelles enquêtes auprès de touristes, on en avait pas les moyens. Mais attention, vous avez dit « le jeu de photos devait faire surgir des paysages confidentiels » : non. Ça a surgit dans le cadre de l'entretien précisément, et non pas avec les photos. C'est ce dont je vous parlais, les camarguais se targuent d'avoir accès à un cadre confidentiel. C'est ressorti dans le cadre de l'entretien, absolument pas avec le jeu de photos, et ce n'en était pas le but.

Yves Luginbuhl :

Il me semble que lorsque l'on travaille sur ces corpus photos, proposés aux personnes qu'on enquête, j'ai aussi eu beaucoup de déconvenues avec ce système. Parce que dans un premier temps je ne m'étais pas intéressé aux processus de construction et processus historiques de production des modèles. Ce qu'appelle l'américain John Searl, l'arrière-plan, et que j'appelle l'échelle globale de représentation des paysages, qui ont été construits par l'ensemble des médias. Ils nous disent « tel paysage est pittoresque, pastoral, sublime, etc. ». Ça évacue toute la dimension localisée des structures qui composent le paysage et qui renvoient à l'échelle locale. Ceci fait que l'échelle locale et l'échelle globale se différencient, mais pas dans la tête des gens. C'est ça le problème. Ils mélangent tout. Quand vous les interrogez, ils ne vont pas vous dire « je vais vous parler de l'échelle globale, ou de l'échelle locale ». Elles interagissent, et l'échelle locale évidemment renvoie aux rapports sociaux et aux structures, c'est-à-dire à ce qui organise le paysage vraiment. Il y a bien sûr les échelles individuelles, mais elles sont propres à chacun.

Yves Michelin :

Le temps passe et nous allons pouvoir passer à la deuxième question que nous voulions aborder. On voit bien que ces paysages, qui correspondent à des attentes locales ou externes, nécessitent d'être fabriqués et gérés. J'ai donc une question pour les écologues et les gens du parc autour de l'ingénierie écologique. Est-ce qu'on peut faire avec de l'ingénierie écologique du naturel ou comment on se débrouille entre le spontané et le contrôlé dans un espace comme celui-là, qui visiblement a l'air très chaotique (difficile à appréhender et contrôlé) ? Comment vous débrouillez-vous avec cette question-là ? La parole au parc d'abord...

Didier Olivry :

Ce n'est vraiment pas une question facile et c'est une des critiques qu'on a portées sur la gestion des territoires des anciens salins que vous avez visité tout à l'heure. Un des projets c'est le retour au naturel de ces espaces. Alors ça veut dire tout simplement qu'on a plus les moyens de gestion : on a plus les pompes, donc le retour au naturel correspond à laisser faire la nature. C'est-à-dire qu'on va reconstituer pour partie des sansouïres, pour partie des lagunes, et l'autre partie tout à fait marines car les digues s'effondrent. Au niveau de Beau-Duc, la mer rentre un peu partout. Le temps sec de la Camargue va redonner de la naturalité. Et encore, quelle naturalité ! On part de terrains qui ont été très aménagés, avec un stock de sel dans le sol etc. En tout cas ce qui est intéressant quand on a la gestion, c'est que ça coûte moins cher et qu'on a la possibilité de faire jouer

les éléments naturels. Ce qui est intéressant d'ailleurs, car cela constitue un élément de débat. Qu'est-ce que la Camargue ? Et au fond, on arrive à « quelle naturalité on a en Camargue » ? On s'aperçoit que les camarguais au final ne sont pas prêts à accepter la naturalité. C'est donc un élément de débat intéressant. On est un territoire qui laisse beaucoup de place au sauvage, où l'idée de réintroduction du sauvage est très importante et présente dans le discours des camarguais. En fait ils ne supportent pas quand on le fait globalement. Nous, dans le parc, on est un élément de coordination, ce qui est assez confortable. On offre une tribune à ce débat, et on essaie de donner aux gens la possibilité de s'exprimer autour de ces questions, de faciliter le discours. Ce qui est important pour nous, c'est d'avoir à un moment donné des habitants qui rentrent en relation avec leur territoire et que le tout soit le plus harmonieux possible. On considère que c'est une des bases de notre métier finalement. C'est un thème intéressant dans les parcs naturels régionaux, plus que dans les parcs nationaux. On travaille sur le vivre-ensemble, lorsque les gens travaillent avec leur territoire et arrivent à se l'approprier. Du coup on est sur l'accompagnement beaucoup, et sur le maintien des équilibres.

Alain Sandoz :

Alors en fait moi je travaille depuis 25 ans sur la restauration. Globalement, techniquement, la restauration des écosystèmes. Il y a des méta-analyses qui sont sorties récemment : on ne sait pas restaurer un écosystème. On n'y est jamais vraiment arrivé, mais ce n'est pas non plus un problème. On sait faire plein de choses techniquement, qui vont du très géré au pas géré. C'est jamais ce qu'il y avait naturellement, et on n'a pas les moyens, car les milieux ont changés, de revenir à ce que c'était avant. Je crois que c'est plus un problème de savoir ce que l'on veut faire, de ce le dire et d'être capable de le dire. Je pense que même si on discute entre naturalistes et gens de la conservation, on n'est pas tous d'accord. Les termes de nature et sauvage sont très différents. Le problème des camarguais qui ne veulent pas du sauvage alors qu'ils le revendiquent, c'est que leur représentation du sauvage n'est pas la même que celle du naturaliste. Ce dernier voudra quelque-chose sans empreinte de l'homme. Je pense qu'il y a tout un panel possible mais qu'on n'est pas tous d'accord. Quasiment chacun pense que ce qu'il pense n'est pas une représentation mais peut-être la vérité. A mon avis c'est là qu'est le problème. C'est une question de choix, et forcément un choix pas accepté de tous.

Participant :

Je rajouterai juste quelque-chose. Il y a aussi dans l'esprit des populations, et aussi parfois dans celui du monde de la conservation que l'action de la nature représente en termes de diversité un summum. Or aujourd'hui, de nombreuses études le démontrent, la biodiversité est souvent supérieure quand on a une action de l'homme raisonnée sur les milieux. L'équation nature + action de l'homme peut être supérieure en termes de biodiversité à l'action de la nature par elle-même. On voit très bien qu'en Camargue, il y aurait beaucoup de milieux qui se refermeraient si on laissait faire la nature. Là on aurait un appauvrissement en termes écologiques. On a exactement la même chose dans les forêts alpines par exemple.

Laurence Nicolas :

Est-ce que la quantité fait la qualité ? C'est une question de biodiversité parce que là, j'entends tout à fait le discours des gens de salins : « nous avec les étangs de sel on faisait plus de nature que vous maintenant ». Tu leur donnes raison d'une certaine manière.

Participant :

J'ai dit un usage raisonné.

Participant :

Ok. Donc ma question c'est : est-ce de la biodiversité dont il est question ou bien c'est se rapprocher le plus de la naturalité dans le sens d'un fonctionnement naturel ? Le fonctionnement de la nature n'est pas forcément de produire.

Alain Dervieux :

Biodiversité est un mot qu'on ne peut pas citer si on ne l'explique pas. Qu'est-ce que la biodiversité en Camargue ?

Intervenant :

C'est vrai que dans la partie environnementale, il y a eu cette évolution. Puisque les écologistes du 19^{ème} siècle aux USA, et notamment dans la tendance de la *cheap ecology*, et c'est un peu ce qu'on a fait nous aussi en Europe (notamment en France avec les parcs nationaux). Ensuite il y a eu une évolution de cette pensée avec le développement durable. Il y a quand même une évolution avec une intégration de l'activité humaine dans la conception de la gestion des territoires.

Alain Sandoz :

Juste pour répondre d'une autre façon. Là on a vu de façon purement scientifique : un milieu c'est dynamique. Si on laisse un milieu tout seul on le laisse évoluer mais on perd en biodiversité très rapidement. Si on voulait maximiser la biodiversité de toute façon, il faudrait intervenir. Mais la biodiversité c'est une tarte à la crème. Il suffit de prendre deux personnes : une de la Tour du Valat, travaillant sur la végétation comme moi, et une en ornithologie. Moi ma vision sur les anciens salins serait de dire qu'on intervient le moins possible. Économiquement ça sera beaucoup plus logique et ce sera, je dirais, plus naturel. Mais pour les ornithologues, il est évident que les salins sont des milieux très riches. Il faut savoir que d'un point de vue ornithologique, le fait de ne plus gérer, on risque de perdre en biodiversité du point de vue oiseaux. On ne peut jamais répondre globalement. Qu'est-ce qu'on veut : les oiseaux qu'il y a dans les salins, une végétation différente. Il faut savoir ce qu'on veut.

Participant :

C'est effectivement le mot biodiversité qui a beaucoup de discours et d'interprétations. Déjà dans le cas de l'échelle territoire, on parle de biodiversité, ce qui n'est pas forcément la même chose. La biodiversité c'est tout de même l'ensemble du vivant. Tout le temps quand on parle de biodiversité, on parle de biodiversité par rapport aux oiseaux, par rapport à plein de groupes qu'on connaît plus ou moins bien ou qu'on veut protéger. Quand on parle de perte de biodiversité parce qu'on change de milieu, je repose la question de l'échelle. Si on diversifie des milieux, on a peu de chance d'enrichir ces milieux même si on a changé un milieu complètement.

Alain Dervieux :

Une petite remarque : non pas sur ce qui a été dit, sur le fait qui me semble prégnant en Camargue c'est qu'on ne parle de paysage qu'après. On parle d'abord de nature (ou naturalité, biodiversité..) mais pas de paysage. Ce n'est pas pour rien que les politiques appliquées directement aux paysages, en dehors de la charte paysagère de l'observatoire photographique et de l'approche culturelle des paysages de Kawamata, il n'y en a pas. Même si le conservatoire du littoral inscrit dans ses missions : protection de la nature et des paysages.

Aurélien Allouche :

Juste pour rebondir sur la question du mot biodiversité. C'est vrai qu'il y a une importance dans l'approche multi-scalaire. Dans le projet DEEP-CAM, on a une partie qui est prévue sur le paysage en relation avec le domaine de l'écologie du paysage sur l'approche multi-scalaire, et notamment sur la mesure quantitative des paysages par l'imagerie (sur différents types de supports), sur la quantification de la fragmentation, l'indice lié à l'écologie du paysage sur ces territoires...

Participant :

Est-ce que ça vous sert pour la gestion ?

Aurélien Allouche :

Ca va apporter notamment des éléments de réponse sur [la question de la biodiversité]. C'est vrai que ce terme qu'on emploie de biodiversité, il faut aussi le replacer à une échelle. Peut-être qu'un milieu qui a une très faible

biodiversité reste exceptionnel. Ca on l'oublie aussi. Un milieu a une tâche à l'échelle de l'écologie de paysage. Le milieu peut être considéré comme pauvre, mais remis dans un ensemble beaucoup plus large, peut être générateur de biodiversité. C'est notamment les espèces types faunistiques utilisent cette collectivité entre les différentes tâches paysagères. C'est là qu'il y a de la biodiversité en fait. Ce n'est pas un milieu pris tout seul, mais aussi ce milieu pris dans un territoire beaucoup plus large. Des fois, notamment sur les espèces d'oiseaux, on peut sortir des territoires, des régions, des pays et aller sur l'échelle continentale aussi.

Rosemary Wakeman :

Juste un petit mot. Est-ce qu'il y a une discussion de la montée de l'eau dans cette notion de protection de la nature ?

Didier Olivry :

Oui c'est une question sur laquelle on a beaucoup travaillé avec les habitants. C'est assez difficile pour eux d'admettre qu'à un moment donné la Camargue peut être submergée. Ça a été une notion complexe qu'on a introduit dans la charte du parc. C'est même une des premières ambitions : adapter la Camargue au changement climatique. On a beaucoup travaillé avec les habitants sur le fait que la Camargue a toujours avancé, avec une idée de conquête de l'homme sur la nature. Sauf que maintenant on va reculer. Ils ont du mal à l'admettre et ont même dit dans un premier temps : « le rôle du parc c'est de monter les digues, défendre la Camargue. Vous devez tout mettre en œuvre pour empêcher la mer de rentrer ». Finalement on l'a laissée rentrer. Au départ sans trop le dire, et puis on travaille avec eux de plus en plus sur le fait que ce n'est pas forcément catastrophique. Par ailleurs c'est une idée très terrienne. Moi je suis breton alors j'ai un côté mer, mais on a l'impression que quand la mer gagne, on perd quelque-chose. Mais la mer c'est positif aussi ! Du côté de la mer on gagne aussi. On s'est rendu compte qu'en diversité biologique c'est même positif. Dans divers endroits où la mer est rentrée, les pêcheurs ont pêché deux fois plus de poissons que dans les étangs qui étaient fermés par les digues. On voit bien qu'il y a une évolution avec un côté positif. Par contre ce qui est intéressant, et on revient toujours sur cette idée, laisser faire la nature pose problème aux gens. Même dans un territoire camarguais, je pense qu'on a une chance exceptionnelle : on a un rapport homme-nature qui est très prégnant, avec en plus une pression culturelle très forte. Ça pour nous c'est essentiel. C'est vrai que d'une manière générale en Camargue, dès que quelqu'un coupe un arbre ou taille une haie, dans la journée les gens viennent voir le parc en disant « c'est scandaleux, il faut faire quelque-chose ! ». Donc on a une chance forte, c'est que les gens sont très sensibles à leur paysage, leur environnement. Ils ne sont pas indifférents. Ce genre de débat on l'a très couramment avec les camarguais, et c'est pour nous très précieux. On est des gens qui sont très investis de leur territoire, qui réagissent tout le temps, et on a l'impression qu'il y a une osmose totale, complète et permanente avec leur territoire. En plus ce territoire est extrêmement anthropisé et naturel, donc tout est complexe bien entendu. En tout cas ça ne laisse pas indifférents, et sur les questions de paysage ils sont partants. Je crois qu'ils ont besoin d'accompagnement donc il faut voir comment on formalise tout ça et de voir comment on arrive à en faire des politiques publiques cohérentes et validées par tous. A mon avis, c'est l'intérêt du projet DEEP-CAM. Ça va permettre de mettre des mots sur ces ressentis et mettre tout ça dans le sens de l'action publique. Ce qui nous importe au parc, c'est de valider avec eux des politiques publiques sur le paysage.

Richard Raymond :

En écoutant ces discussions sur la biodiversité du paysage, je me dis : « Soit je n'ai pas très bien compris, soit j'ai sauté une marche ». Si je me réfère à la définition que Robert Barbault lance de temps en temps lorsqu'il fait des présentations, la biodiversité serait : le tissu vivant de la planète qui se réfère à ce que l'on appelait lorsque je terminais mes études, la biosphère. En fait, préserver la biodiversité c'est quoi ? Ce serait préserver le caractère fonctionnel, évolutif de ce qui vit sur Terre en somme. Donc préserver la biodiversité de la Camargue, ce n'est pas préserver la biodiversité biologique. C'est préserver le caractère évolutif de la Camargue. C'est différent. Le lien avec le paysage, je le vois là : préserver le caractère évolutif et biologiquement fonctionnel de ce qui se passe en Camargue en définitive cela échappe un petit peu au public car il ne comprend pas tout. Il n'est pas biologiste. Même les biologistes qui font partie du public, quand ils

parcourent un territoire ne voit pas forcément la petite bête, la petite fleur, etc. Donc pour paraphraser, un bouquin qui vient de sortir, le paysage serait un peu la mise en scène de la Camargue et en définitive c'est cette mise en scène-là qui est interprétée, qui a un rôle politique dans le sens structuration des relations science-société du territoire. Ces relations sont dominées, comme Bourdieu l'a montré sont dominées par les dominants, sont acceptées par les dominés ou au contraire sont sources de revendication etc. C'est peut-être ces aspects-là qu'il faut travailler : les relations entre paysages et protection de la nature. Ce n'est pas sur « le paysage est-il naturel ou pas ? » en somme.

Luc Talassinos :

A la DREAL, il y a des pôles paysages, des pôles biodiversité. Du coup ceux de la biodiversité nous disent en rigolant qu'en fait le paysage ce n'est que le résultat de la biodiversité. Bien sûr nous en face on dit que la biodiversité n'arrive que grâce à la multiplicité des paysages. Je pense que la réalité se trouve entre les deux. J'aime bien quand on me dit que c'est une histoire de choix par rapport à la naturalité. Est-il naturel de vouloir retourner à la nature ? Je n'en suis pas persuadé, c'est déjà une action artificielle de vouloir retourner à une nature qui n'est pas forcément une nature qui est exempte de l'homme. Pour moi l'homme fait partie de la nature aussi. On pourrait en débattre, ça pourrait durer... Aujourd'hui, ce qui me plaît quand je vais en Camargue, c'est l'exaltation que j'ai à contempler les paysages, qu'ils soient naturels ou pas, agricoles (canaux, élevage), issus de l'avancée des eaux en fonction des saisons. C'est tout ça pour moi la Camargue et c'est ce qui en fait sa richesse, avec sa jonction entre l'eau et le ciel. Après je crois qu'il y a une question de choix et de déterminer avec les populations quand ils ont envie d'en discuter. C'est là que les ateliers prennent leur importance. Si les habitants ne veulent pas forcément avoir un retour, peut-être qu'il faut simplement les écouter, ou peut-être pas si on a d'autres choix.

Yves Michelin :

C'est parfait car ça introduit la question que je voulais poser à la suite. On a vu ce matin que le paysage de la Camargue était en fait, sous ses aspects bucoliques, le résultat de tensions puissantes entre le sel, le riz, le tourisme, la chasse... Comment on peut imaginer une participation ? Puisque c'est une affaire de choix, comment faire pour susciter l'expression des gens ? Que se passe-t-il quand les analyses des choix des habitants sont en totale opposition avec celui des experts ? C'est-à-dire quand certains disent « c'est comme ça » et que les autres répondent « non c'est pas du tout comme ça ? ». J'aimerais bien avoir l'avis des gens qui sont confrontés à cette question dans un paysage où il y a des tensions très fortes et où la participation pourrait faire croire à un consensus de façade qui occulte ces tensions-là.

Régis Vianet :

Ça rejoint la question de la participation et de la vision partagée. On l'a vu ce matin avec l'exemple qu'on vous a présenté sur les points noirs paysagers. On a eu beaucoup de mal à mobiliser et faire parler les habitants sur cette question-là : comment on peut caractériser, partager une vision commune et les ressentis qu'offrent les paysages ? Moi, il me semble que la perception des paysages est liée à la manière dont on pratique les territoires, dans la manière dont on les utilise et dans la manière dont le territoire nous offre des richesses que l'on attend de lui. L'exemple qu'on a pu voir ce matin sur les anciens salins le démontre bien. C'est un paysage construit par rapport à un besoin qu'a exprimé l'homme pour ses activités. Je pense qu'inconsciemment il a façonné ce paysage de façon esthétique et intéressante pour lui parce que ce paysage lui rendait un certain nombre de services. Aujourd'hui ce paysage quitte cet usage du sel et passe vers un autre usage. Ces mêmes personnes vont le percevoir différemment et vont avoir un regard beaucoup plus négatif parce qu'ils ne vont plus en obtenir les mêmes bénéfices qu'auparavant. Je pense que l'histoire de la perception des paysages est très imprégnée pour les habitants. Après pour les touristes c'est autre chose, c'est une construction mentale. Pour ceux qui vivent au quotidien le paysage, c'est vraiment un regard de l'usage qu'ils en font et la manière dont ils en font des bénéfices. Cette notion du paysage et du bénéfice que les paysages offrent aux habitants, je pense que c'est quelque chose qui doit jouer énormément. La participation pour une vision commune est d'autant plus difficile que le paysage vécu est un paysage qui ne pose pas problème. La participation devient importante quand le paysage vécu se transforme pour un autre usage qui n'est pas celui de ceux qui habitent à

l'intérieur de ce paysage. Là je pense qu'on arrive à mobiliser les participations, sinon je pense qu'on aura du mal. On l'a vu en Camargue : même si le paysage est un point noir paysager, ceux qui y habitent le vivent sans que ça pose problème. Ils ne se mettent pas à l'extérieur de leur paysage, ils sont dans le paysage, et acteurs de celui-ci. C'est là où c'est compliqué de susciter la participation.

Laurence Nicolas :

Pour aller dans le sens de Régis, si je puis me permettre. Ça évolue tout ça effectivement. Je me souviens quand j'ai commencé mon travail sur Beau-Duc, j'avais rencontré des anciens qui avaient connus l'avant-endiguement de cette pointe. Le moment où la mer rentrait. Les témoignages rapportaient le sentiment de défiguration du site par les salins, qui est exactement le même sentiment d'aujourd'hui : « ah mais c'est affreux ce que le conservatoire du littoral est en train de faire. C'est tout sec, quand les eaux sont partis, tous les oiseaux aussi, etc. ». C'est exactement la même chose à quelques générations près. Je pense que c'est aussi soumis aux évolutions, ce n'est pas quelque-chose de figé. Pour revenir à ce que disait tout à l'heure l'intervenant, sur le caractère évolutif qui serait le trait distinctif de la Camargue. Précisément, pendant très longtemps, la Camargue n'a plus connu ce caractère évolutif puisque tout était figé à l'intérieur des digues. Je pense qu'il faut laisser le temps à cette population d'apprivoiser ce retour au caractère évolutif de ce territoire.

Chris Younes :

Je suis vraiment frappée par ce paradoxe autour de l'expérience du paysage. Le paysage comme quelque-chose qui est à la fois individuel, singulier et collectif avec la volonté de capter quelque-chose qui est commun à la diversité des expériences. Il est incontestable quand on parle de la Camargue (mais aussi pour d'autres paysages) qu'il y a une tendance à se focaliser sur l'identité d'un milieu, à arriver à la nommer et d'une certaine manière d'être tenté de fixer quelque-chose, de l'unifier en la simplifiant. C'est vrai que c'est absolument frappant et il pourrait être intéressant de se demander dans quelle mesure on pourrait mettre des pluriels, insister sur les pluralités, sur ce qui va être singulier, qui va rassembler, peut-être pour redonner une place à ce qui fait la force du paysage, à savoir précisément aussi toutes ces approches différentes. Voir les différents regards parmi les experts, les habitants. On a un peu tendance à entendre « les experts disent ça » mais ils sont extrêmement différents les experts, toutes disciplines confondues. D'une certaine manière, je constate qu'aujourd'hui on est tenté par une uniformisation des représentations, alors même qu'on souligne les singularités partout. Il y a un rapport de l'expérience et de la représentation qui pose problème. Un peu comme si on avait une incapacité à représenter ce qui est vécu. Je me demande dans quelle mesure il ne pourrait pas être significatif aussi de rendre compte de ce qu'est la Camargue la nuit, à l'aube, au crépuscule. Quels sont les temps vraiment forts qui créent une émotion ? Il pourrait être extrêmement fécond de travailler sur les rythmes de temps, mais aussi de creuser des points de vue vis-à-vis des enjeux. Si on reste de façon générique : qu'est-ce que l'Auvergne par exemple ; en dehors d'un discours publicitaire, on ne pourra pas se mettre d'accord. On est forcément un peu fascinés par l'image aujourd'hui, mais au fond l'image va unifier le regard. Faut-il l'unifier ce regard, ou au contraire le démultiplier ? Ne faut-il pas confronter les différents regards à des enjeux cruciaux pour appréhender le devenir d'un milieu ? Prenons par exemple le changement climatique. Comment chacun peut-il repenser ses pratiques par rapport à cette donnée ? Je me dis que peut-être la concertation, la délibération, la rencontre autour des lieux et milieux peuvent être plus productives si on se met autour d'enjeux faisant émerger des conflits politiques et redonnant sa diversité au paysage en même temps que des constantes, des dissonances en même temps que des consonances.

Alain Dervieux :

Je vais juste vous signaler une petite chose, c'est que je m'attache depuis le début de l'hiver à faire des photographies des sites de l'observatoire en hiver. J'ai commencé aussi à en faire dans la courte période de printemps où les rizières sont en eau. J'ai conduit une journée entière, de l'aube au crépuscule, à faire des photos. Comme je ne savais pas trop, c'était tous les ¼ d'heure. Après toutes les demi-heures. A l'arrivée, on en élimine la plupart bien entendu. La difficulté c'est que parler du paysage ce n'est pas compliqué. Ce qui l'est, c'est comment on fait venir les gens pour parler du paysage de façon à ce qu'ils soient impliqués. Ça c'est une autre paire de manche. Je préside la commission gestion de l'eau, ce qui touche les gens directement en

Camargue. Je n'ai jamais de problème de quorum. Parce qu'ils se sentent concernés directement. Ce qui a permis aussi d'avoir autant de monde autour de la table, c'est 13 ans de boulot maintenant. Cela fait 13 ans que l'on écoute les gens. On leur explique inlassablement les choses qu'ils non toujours pas intégrés. Pour le paysage c'est compliqué : comment faire pour que les gens soient directement concernés par le paysage ? C'est pourquoi je vais rappeler une fois de plus, que nous ne parlons pas sur la qualité des images, mais sur le discours des images qui sont là ou non.

Aurélien Allouche :

Pour compléter, je ne voudrais pas qu'une présentation rapide laisse penser qu'on ait mis sur papier une quantité de réflexion que vous soulevez. Evidemment dans les ateliers, il est prévu, justement pour saisir ces singularités des perceptions et cette pluralité des préférences individuelles qui s'intègrent dans la constitution de bien communs, de faire travailler sur des scénarios à choix forcés. Les personnes ne devront pas seulement assentir : « c'est un beau paysage à protéger ». Il va falloir hiérarchiser les pratiques, faire un lien avec ses préférences personnelles. Après il a un autre scénario aussi sur la partie qu'on a vu ce matin : les faire réfléchir sur des scénarios d'évolution de ces paysages où le cas particulier amène à saisir une pluralité de complexités, sans a priori aucun. Chacun peut exprimer sa particularité. Ça me permet de pouvoir rebondir sur un autre point qui a été soulevé sur l'animation : comment on fait lorsque l'expertise scientifique ne correspond pas à celle des acteurs ? Moi je n'ai pas spécialement la réponse, loin de là. Je tiens juste à signaler que la Camargue offre un exemple assez intéressant. Lorsque des élus locaux que l'on ne nommera pas, portent eux-mêmes l'avis sur un chercheur en disant : « ce ne sont que des études qui viennent alimenter encore le débat, et on peut s'en passer ». Parfois la possibilité de s'entendre autour de données scientifiques dépend aussi d'un jeu d'acteur qui s'exprime ex ante de la participation. Ça appartient notamment aux sociologues de reconstruire ce jeu d'acteurs pour, à un moment donné, prendre un recul dans une controverse sur un sujet scientifique pour que les acteurs puissent s'entendre sur une définition commune.

Richard Raymond :

Je voulais juste rebondir. Il y a 3 choses que je n'arrive pas très bien à délier dans les discussions qui ont lieu. La première chose c'est sur le rôle des chercheurs. Jean-Pierre Defontaine avait travaillé sur le fait que lorsqu'on est chercheur on interprète les choses sur lesquelles on travaille extrêmement différemment. Il y avait un livre qui était sorti et où il interprétait un paysage du point de vue d'un agronome. Il avait mobilisé un géologue, un agriculteur etc. Chacun interprétait le paysage de manière différente. Premier point. Le deuxième point qui me vient à l'esprit, c'est cette tentative systématique de savoir ce qu'est un paysage comme si, en définitive, il y avait un modèle d'interprétation du paysage qui valait. Le troisième point qui me gêne, c'est cette expression de point noir. Sur les franges péri-urbaines par exemple, on s'aperçoit qu'il y a des choses qui sont « point noir ». Pour ceux qui ont vu la présentation d'hier, la caravane que je vous ai montrée sur les hauts de Narbonne, avait les vitres cassées. C'est sans doute un point noir parce que « c'est crade ». Sauf que sans doute, pour les gamins qui vont s'amuser dans cette caravane, ou les ados qui vont y fumer, c'est un endroit très agréable. Pour eux c'est peut-être pas du tout un point noir. Je me dis donc qu'il y a peut-être plusieurs échelles d'interprétation du paysage. Ce que d'autres appellent différentes échelles de modèles paysagers. En définitive, peut-être que cette complexité du paysage il ne faut pas essayer de la réduire en cherchant une interprétation du paysage mais en re-projetant dans les échelles de modèles paysagers (lire Luginbuhl, 1995). A quelles échelles cela renvoie-t-il ? De l'individuel au collectif, et entre ça il y a plein d'échelles différentes.

Laurence Nicolas :

L'intérêt des ateliers c'est peut-être justement de faire surgir dans l'intersubjectivité ces multi-subjectivité, confrontées les unes aux autres. C'est peut-être cela aussi, l'intérêt de la participation sociale au sens de la recherche. Certainement que ça nous donnera matière à observer, à réfléchir. Je pense qu'essentiellement, ce qui va être souhaitable c'est de laisser la pluralité de ces paysages, et de ces rapports aux paysages, un peu comme un prolongement de soi (j'ai l'impression que c'est un peu de cela qu'il s'agit parfois). Ensuite c'est de les faire se confronter entre eux. L'intersubjectivité que crée l'espace publique de la concertation d'un atelier.

Richard Raymond :

Pourquoi pas, mais il y a quelque-chose qui est sous-jacent à cette démarche de participation : la recherche d'un consensus. C'est quelque-chose qui émerge dans les années 80-90, porté par des érudits (pour ne pas dire penseurs, car je ne pense pas qu'ils aient une pensée construite). Ils ont montrés que les forums hybrides c'était drôlement bien car on cherchait les consensus, les co-constructions. Je ne suis pas sûr que les individus s'inscrivent toujours dans les consensus. Pour reprendre la démarche d'un anthropologue qui s'appelle Dan Sperber, qui invente l'intra-individuel. Il y a l'individuel, le collectif, le supra-collectif, l'hyper-collectif, le collectif du collectif, le social, le culturel, etc... Il y a aussi intra-individuel. Moi, la sortie de bus avec des tas de moustiques qui me tournaient autour, je n'ai pas apprécié. J'aurais vécu cette même expérience avec ma copine à 20 ans, j'aurais adoré. Pourtant je reste le même individu. Donc la recherche de consensus, il faut peut-être y faire attention, et peut-être que là, ces histoires de forums hybrides ont laissé des traces...

Aurélien Allouche :

Il y a une confusion totale sur ce que je disais par rapports aux données scientifiques. D'abord ce n'est pas les données scientifiques en tant qu'interprétations du paysage, mais de données mobilisées pour discuter du paysage (par exemple le niveau marin, difficilement mis à caution). Autre grosse confusion, on n'est pas du tout dans un jeu normatif à dire que l'on va produire une action paysagère. Moi je suis chercheur en sociologie cognitive, c'est-à-dire que m'intéresse notamment aux travaux de Dan Sperber. Je m'intéresse à comment pense les gens, et je prends ces entretiens comme un matériau. On n'est pas du tout dans une imposition de forums hybrides où on va faire gérer le paysage par des gens. Ce n'est pas ça.

Yves Michelin :

Il ne reste que quelques minutes, et on voulait voir si dans la méthodologie de ce projet on pouvait réutiliser des choses pour l'urbain ou le péri-urbain. Je ne sais pas si c'est une question qui vous interpelle ou pas... ? L'idée c'était de laisser de la place pour la discussion avec tout le monde. Pour conclure cette table ronde, est-ce que le passage du naturel, au pseudo-naturel, au péri-urbain, vous paraît adapté à ces questions-là ?

Didier Olivry :

Juste une remarque : hier nous avons le compte-rendu d'une grosse étude touristique sur l'ensemble de la région Provence Alpes Côte d'Azur, avec un zoom sur la Camargue. Ce qui est intéressant de noter, c'est que pour 60% des visiteurs (base de 5.5 millions de visiteurs en Camargue, venant au moins une journée en Camargue dans l'année) viennent pour visiter un espace naturel protégé. C'est du péri-urbain. On a un regard péri-urbain sur la Camargue. C'est des choses que vous connaissez mieux que moi en sociologie : le fait d'être regardé comme ça induit des comportements différents et les camarguais sont pas idiots. Ils modifient leur comportement par rapport au regard qu'on pose sur eux. On le voit surtout dans ces balades, dans beaucoup de choses qui sont faites en Camargue. Elles sont faites par rapport à la notion un peu reconstruite de ce qu'est la nature telle qu'elle est imaginée par les urbains. C'est un thème sur lequel on essaie de lutter. Beaucoup de gens dans le parc de Camargue nous reprochent de ne pas suffisamment aménager les lieux pour que ce soit confortable pour les visiteurs. Ils veulent voir une nature recréée, ils veulent voir rapidement des oiseaux. Nous avons sur les 5.5 millions de visiteurs, 4.7 millions qui ne viennent qu'une journée, 800 000 seulement viennent passer la nuit. Donc ils veulent voir en une journée les flamands, les taureaux et tout ça. Il faudrait des passerelles en bois, qu'on ait apprivoisé la plupart des flamands, ... Je ne sais pas si ça répond à la nature, en tout cas c'est intéressant pour nous de réfléchir sur cette dimension urbaine de la Camargue. On n'est pas toujours dans quelque-chose d'artificiel mais dans une nature recréée. C'est important de réfléchir à ces questions de naturalité.

Alain Dervieux :

Didier, tu n'étais pas là ce matin ? Nous nous sommes arrêtés au Mas Neuf. C'est un bel exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Ce terrain est géré par le parc. On en a parlé ce matin en toute liberté et sans polémique en plus. Par rapport à ce que tu as dit, on est tout à fait dans la question.

Chris Younes :

Très rapidement, mais je trouve que quand on travaille sur la question urbaine, et qu'on se penche sur une question « rurale », il reste une très grande ambiguïté par rapport aux mots que l'on emploie. En particulier à propos du thème de la nature ; et ce aussi bien dans les travaux portant sur la ville, sur la campagne ou les milieux dits naturels. Il y aurait une belle étude à faire là-dessus et des précisions à chaque fois à apporter quant au sens visé par cette appellation.

Richard Raymond :

Moi je vais prendre mon expérience. J'ai pris le TGV, qui met 2 heures à Lyon, puis 2 cars pour arriver à Arles, on va en Camargue, et on revient le soir à Lyon, on reprend le TGV et on retourne à Paris. On a fait un petit tour dans un parc de loisir. Je caricature, mais ça veut dire qu'aujourd'hui il y a un rapport nature/urbain particulier. Tous les jeux aujourd'hui sont des jeux de réduction par les moyens de transports, les médias etc. Ce qui fait qu'aujourd'hui il y a une réflexion de notre génération de ce rapport entre urbain, médias, technologie et nature. J'ai vu un très beau documentaire sur New York en particulier, sur cette friche qui est près d'un aéroport et qui est assez extraordinaire. Elle a été abandonnée pendant très longtemps, et aujourd'hui c'est un des enjeux du développement de New York dans dimension ville/animalité/habitants/nature. Je trouve que là on a un champ de réflexion assez passionnant. Peut-être que la personne de New York que je ne connais pas pourrait nous en dire 2 mots ? Rosemary ?

Rosemary Wakeman :

Sur ce site spécifiquement ? Je n'ai pas grand-chose à ajouter car ce que ce monsieur a dit est excellent. Il me semble seulement important d'ajouter que la notion de paysage est une invention culturelle. Je crois que cette idée qu'il y a une nature artificielle, ou naturelle, c'est aussi un concept culturel. C'est aussi pourquoi les gens à New York s'occupent maintenant beaucoup de trouver un moyen d'intégrer l'histoire et les choses culturelles. Pas seulement les photos et les images, mais aussi les chansons, la littérature, tout type de formes culturelles. Tout ça intégré dans la notion de paysage et de nature. C'est un rassemblement de toutes ces formes pour comprendre la notion de paysage et rénover ou reconstituer un site. Je vais rester avec ça.

Yves Michelin :

Bon je n'ai pas prévu de belle conclusion donc Yves va nous en faire une ! Juste un petit mot cependant. On a vu que l'exemple de la Camargue, qui pouvait paraître assez simple, soulevait des questions assez générales. On était bien dans les questions de développement durable et de paysage. Le paysage est-il un objet ? Un moyen pour se plonger dans la société et incorporer les gens ? On voit bien que sur du consensus de façade, il reste des tensions très fortes à gérer. Ce que tu disais tout à l'heure sur du paysage de crise, qu'on est peut-être là sur une crise économique, une crise sociale. Les gens le ressentent violemment peut-être à cause de ça. Il ne faudrait pas croire que ce n'est qu'un problème de moustiques et de niveaux d'eau. C'est peut-être le reflet de quelque-chose à réinventer par rapport à l'espace et aux gens.

Clôture

Yves LUGINBÜHL

Il me semble que cet exemple de la Camargue est extrêmement intéressant. On l'a bien vu dans vos discussions, très intéressantes, pour essayer de dépasser les oppositions entre complexité et complication. Ce n'est pas la même chose. Je vous renvoie tous à Edgar Morin. Cette question de la complexité, on l'a vu très bien ce matin, et je remercie tous les orateurs de nous avoir parlé aussi bien de l'échelle continentale et du bassin du Rhône, l'échelle du temps aussi, l'échelle préhistorique, historique... Ces interactions qui se produisent entre les phénomènes d'érosion et puis une société aujourd'hui en Camargue, qui essaie de se débattre avec une remontée des eaux, de fins des marais salants, de transformation de la riziculture, des moustiques. Interaction et rétroaction. On le voit bien aussi à travers ce phénomène du tourisme, qui va impliquer une nouvelle politique, de nouvelles mesures, l'achat de terrains par l'Etat pour favoriser les oiseaux etc... Interaction et rétroaction, qui sont à mon sens très différentes du terme que je n'ai pas entendu très souvent (heureusement) : l'impact. Ce terme a été massivement utilisé, institutionnalisé à travers les études d'impact. Terme que l'on utilise beaucoup pour les infrastructures. Elles impactent le paysage, le territoire etc. Mais « l'impact », c'est un terme balistique. C'est la balle, un fusil qui touche un milieu. Il n'y a pas de retour, sauf si le milieu est élastique. Alors que l'interaction c'est toujours dans les deux sens. C'est ça que je trouve intéressant. Evidemment, il y a toutes ces échelles spatiales, temporelles : continentale à locale, géologique à historique, jusqu'au temps social, électoral. Le temps qu'on a vu car dans un projet il y a un changement de maire. Que va-t-il se passer ? Tout ça je crois, nous interpelle pour nous poser la question : comment imaginer cette gouvernance de la complexité ? De la complexité, et non pas de la complication. Avec ces interactions, ces mouvements dans tous les sens, les phénomènes de rétroactions, il se trouve qu'en ce moment il y a un débat dans la communauté scientifique que je fréquente sur ces questions d'interactions société/nature. Il y a des tas de thèses qui circulent en ce moment, et là je renvoie à ce que j'avais essayé de soulever dans l'introduction en termes de paysage, modalité, ambiance, bien-être etc. Que fait-on de tout cela ? Qu'est-ce que ça nous apporte pour comprendre ces interactions société/nature ? Je profite de la présence de Mme Rosemary Wakeman, que je remercie beaucoup d'avoir fait le voyage, parce qu'elle est américaine, et il se trouve que dans les dernières années j'ai lu beaucoup d'ouvrages anglo-américains (Mitchell, Duncan etc.). Ça m'a apporté beaucoup, et ça m'a montré cette différence de vision qu'on eut les anglo-américains. Même un suédois qui s'appelle Kenneth Olvig, sur la question du paysage, parce qu'ils y ont introduit la dimension politique. Dimension qui évidemment ressurgit aujourd'hui, avec nos projets de participation. Mais ils l'ont exprimée dans une perspective historique. Ils ont montré comment cette dimension politique avait transformé le sens du mot. Je pourrais aussi parler d'un grand historien anglais, Hoskins avec « The Making of the English Landscape ». C'est un livre très intéressant car il montre comment l'économie et la politique ont transformé le paysage anglais, comment les *enclosures* sont arrivées puis le développement industriel, etc. On voit comment ils ont conduit à cette grande puissance qu'est l'Angleterre. Cette même grande puissance qui avait imaginé dès le début du 17^{ème} siècle, par le Roi James 1^{er} lorsqu'il s'est marié à une princesse danoise qui a apporté dans ses bagages le mot « landscape », l'idée de paysage. Ceci pour illustrer la *scenery* de la *Great Britain*. C'est très intéressant de lire Olvig et de revenir au poème de Benjamin Jonson « The masque of Blackness », qui décrit la Grande Bretagne, cette grande île majestueuse, poussée par les grands mythes de la colonisation et qui va devenir la nation qui va régner sur le monde. Vous voyez, cette dimension politique est très importante. J'aurais aussi pu faire référence à Emilio Sereni, et puis à des auteurs espagnols aussi...

Aujourd'hui évidemment, on s'est posé cette question, et merci à Rosemary Wakeman aussi de nous les avoir posées : en quoi le paysage peut-il répondre à ces questions de justice sociale, ou de justice environnementale, de pauvreté, de violence, dans la mesure où on peut dire dans la plupart des travaux qui ont été faits dans la dernière décennie, on a oublié cela. On l'a occulté. C'est-à-dire que quand on parlait de paysage, c'était un peu tout rose. On ne voulait pas voir cela, alors que c'est présent, ça fait partie de la société contemporaine. On va être amenés aussi à évoquer ces questions de crise. Moi, d'avoir replongé dans ces auteurs anglais, américains,

espagnols, italiens, m'a fait percevoir à quel point les grandes crises qu'ont connues les sociétés européennes (dès le 14^{ème} siècle, la peste, la guerre de 100 ans) font surgir le mot paysage. Il apparaît en 1462. Ensuite ça recommence au 18^{ème}. Nouvelle crise, cette fois-ci politique, contestation de l'absolutisme politique : on voit apparaître de nouveaux modèles paysagers. Le sublime, le pittoresque. Le sublime c'est la machine à vapeur, l'accélération du temps de la nature, la domination de l'homme sur la nature, que vous avez évoqués tout à l'heure finalement dans la mesure où les camarguais sont embêtés de voir la mer rentrer. On leur a rentré dans la tête que l'homme était maître de la nature, donc faire revenir la nature c'est embêtant.

On arrive donc aujourd'hui à une grande crise économique. On la connaît, on en entend parler tous les jours. On a aussi une crise écologique, politique : on s'interroge à travers tous les phénomènes d'abstention, de radicalisation des mouvements politiques, de montée des extrêmes, sur l'exercice de la démocratie. D'une certaine manière, on pourrait dire ce que nous essayons d'expérimenter ensemble, à une petite échelle, sur un petit territoire, d'une démocratie locale qui mobilise des questions de paysage, est une réponse à des grands phénomènes de mondialisation. On a peur de cela, on ne sait pas comment faire, donc on se rabat sur son territoire. Ça serait intéressant qu'Yvette Lazzeri puisse inviter les gens de l'université de Padoue, qui ont fait des travaux très intéressants sur les comités locaux. Ces comités sont des comités de contestations de grands équipements, dans la vaste plaine de la Vénicie, qui est un péri-urbain lâche où on a de tout et de n'importe quoi. Ces comités y sont en somme des comités de proposition et ils vont proposer des propositions de paysages. Je trouve cela extrêmement intéressants. Ça serait bien de les faire venir à un autre colloque en fin d'année à Aix-en-Provence, les 5 et 6 Décembre 2013.

On voit apparaître effectivement aujourd'hui de nouveaux sens du paysage. Il y a d'abord cette confrontation paysage-biodiversité. Ça va être inscrit dans la loi, la future loi biodiversité et paysage. Quelle relation entre biodiversité et paysage ? Est-ce à travers de nouveaux modèles qu'on voit apparaître, et que j'ai proposés, pittoresque-écologique, pittoresque-nostalgique, ou bien celui qui est inscrit dans la loi, le quotidien.

Voilà, je ne vais pas essayer d'aller plus loin, je voulais simplement essayer de monter cette chaîne historique qui nous ramène à l'origine des mots. Comment ces mots petit à petit se sont transformés, ont pris un nouveau sens, sont arrivés jusqu'à aujourd'hui. Est-ce que finalement le « *landscape* » de Marc Anthrop, 1462, qui voulait dire pays, communauté et mode de gouvernance (le droit coutumier) ce que l'on retrouve dans la participation ? En tout cas, il est passé par un stade où c'était plus que les paysages remarquables. Maintenant on dit : « non, ce n'est plus les paysages remarquables, mais les paysages du quotidien ».